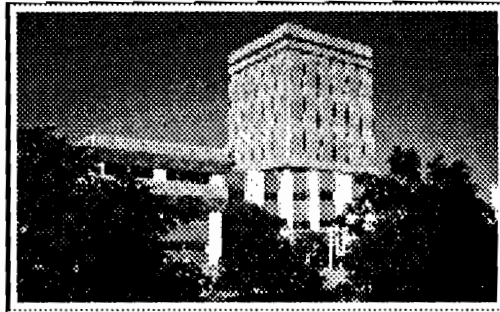


UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

UFR DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

SECTION DE SOCIOLOGIE



**NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE.
CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES DETERMINANTS
ET DU CADRE ORGANISATIONNEL (SIUP, TPS,
CYBERPOP) DE L'ACCES A INTERNET DANS
LA VILLE DE DAKAR**

Mémoire de Maîtrise

Présenté par :

Sous la direction de :

M. Moussa BASSEL

M. Issiaka-Prosper LALÈYÈ
Professeur Titulaire

THL 2604



Année Académique 2000-2001

2604

THL

REMERCIEMENTS

Al Hamdou Lillahi

Louanges au tout puissant qui nous a donné la volonté et la force de mener ce travail à bout.

Je tiens à adresser des remerciements particuliers à Monsieur I. P. LALÈYÈ, mon encadreur, qui, malgré ses diverses obligations, m'a consacré une partie de son temps, de son savoir et de son expérience.

Je profite de la même occasion pour remercier l'ensemble des enseignants de la section de Sociologie pour la qualité de la formation reçue tout au long de notre cursus universitaire.

Je remercie également :

- Monsieur Babacar DIOP dont la générosité et l'aide ont été déterminants dans la réalisation de ce travail.
- Monsieur Momar GUEYE, qui m'a gratifié d'un soutien et d'une compréhension sans failles.
- Monsieur Mamadou GAYE du SIUP de Yoff qui a fait l'objet d'une ouverture et d'une grande disponibilité dans la réalisation d'une partie de nos enquêtes de terrain.

Enfin , je ne saurai terminer sans remercier Aminata, Seyba, Abdou, et P. M. BASAL dont les vues et suggestions objectives m'ont été d'un grand apport.

DEDICACES

Je dédie ce travail à mes quatre parents (mère Nogaye, Vieux Meïssa, Momar et Coumba).

A mes neveux et nièces (Babacar, Massow, Pape, Vieux, Mamie, Djily, Papi, Youssou, Ahmet, Bineta), à mes frères et sœurs (Dame, Assé, Moussa, Tapha, Aïda, Ami), à ma famille de Bambey (père Basal, mère Aïda et leurs enfants)

A toute ma famille de Rufisque ainsi qu'à celle de Ngaye.

A la mémoire de Mbaye BASSEL.

A tous les anciens et actuels résidents du G 3 F

A tous mes camarades de la sixième promotion de la section de Sociologie. Je pense notamment à Abdou, Seyba, Alassane Lô, Richard, Gamou, Tapha, Paul, Margot, Oumar, Malick, Dièye, Danfa, Babacar. Aussi à toutes les personnes qui me sont chères : je pense particulièrement à Fatou, Théodore, Thiané, Alioune, Mami, Rosa, Basal, Mame Yacine, Salam, Madické, Khalil, Ndoumbé, Badou, Bathie, Ass, Ahmet.

A Henriette Sagna, Momar, Waly, Ahmet Mbengue, Socé, Momar Ngom et Mariama.

A toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

**NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE : CONTRIBUTION À
L'ANALYSE DES DÉTERMINANTS ET DU CADRE
ORGANISATIONNEL (SIUP, TPS, CYBERPOP) DE L'ACCES A
INTERNET DANS LA VILLE DE DAKAR.**

"La société moderne ne peut être considérée comme négative sur un plan, celui des performances techniques et matérielles"¹

"Les TIC ne sont pas un phénomène passager ou conjoncturel. Il s'agit d'une lame de fond qui a des effets structurants sur l'ensemble des activités et institutions sociales. Plusieurs y voient même le symbole d'un changement d'identité de la société, le passage d'une société industrielle à une société de l'information. Il importe de bien comprendre la nature et l'ampleur de ces transformations"²

¹ S. LATOUCHE, *"La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement"*, Paris, La découverte, 1991, p.220.

² Conseil Supérieur de l'éducation, Québec, Canada. *"Rapport annuel 93/94 sur l'état de l'éducation"*, p.3.

GLOSSAIRE

AISI :	African Information Society Initiative
APECSY:	Association pour la Promotion Économique Culturelle et Sociale de Yoff
CAY:	Commune d'Arrondissement de Yoff
CIP :	Centre d'Information Populaire
CRC:	Centre de Ressources Communautaires
CRDI:	Centre de Recherche sur le Développement International
CRESP ³ :	Centre de Recherche pour l'Émergence Sociale Participative
CRESP:	Center for Religion, Ethics and Social Policy
CRP:	Centre de Ressource Principal
EDI:	Échange de Données Informatisées
FDD:	Fondation Du Devenir
ISOC:	Internet Society
NTIC:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OP:	Organisation Populaire
OSIRIS:	Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et Inforoutes du Sénégal
SIUP:	Système d'Information Urbain Populaire
TIC:	Technologies de l'Information et de la Communication
TPS:	Trade Point Sénégal
WAIT:	West African Information Technology

³ Il ne s'agit pas du même centre que le suivant. Ils travaillent cependant en collaboration étroite dans le cadre d'Eco-Yoff

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
PREMIÈRE PARTIE : PROTOCOLE DE RECHERCHE.....	9
CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE.....	10
1-1- Problématique générale	10
1-1-1- État de la question	10
1-1-2- Position du problème	13
1-2- Hypothèse.....	25
1-3- Modèle d'analyse	26
† 1-4- Éclairage conceptuel.....	30
1-4-1- L'information et la communication : Évolution des notions et des pratiques.....	30
1-4-2- Le réseau Internet, le multimédia et les inforoutes.....	35
1-4-3- Contextes d'utilisation : le cyberspace et les autres cadres d'expression.....	38
1-5- Objet et objectifs de l'étude.....	41
1-6- Justification du choix du thème.....	42
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE ET CHAMP D'INVESTIGATION	44
2-1- Histoire de la collecte.....	44
2-2- Difficultés rencontrées.....	44
2-3- Outils méthodologiques.....	45
DEUXIÈME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	
CHAPITRE 1 : PROCESSUS DE DISSÉMINATION DE L'OUTIL D'INFORMATION.....	49
1-1- Les origines du réseau: Bref aperçu historique.....	49
1-2- Le processus de déploiement à l'échelle nationale.....	50
CHAPITRE 2 : INDICATEURS ET DÉTERMINANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LE PROCESSUS D'UTILISATION.....	53
2-1- Les facteurs déterminants.....	53
2-1-1- Les composantes socio-démographiques.....	53
2-1-2- Le cadre socioprofessionnel et socio-économique	58
2-1-3- L'influence des caractéristiques spatiales.....	63
2-1-4- Les disparités dans le processus d'utilisation.....	65

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES PROCESSUS D'INTERVENTION :L'ACTION DU CADRE ORGANISATIONNEL DANS LA PROMOTION ET L'APPROPRIATION DU RÉSEAU ET DES NTIC PAR LES POPULATIONS71

3-1-L'action du TPS.....	71
3-1-1-Présentation: Structure et organisation du système.....	71
3-1-2-Fonctionnement du système.....	73
3-1-3-Les antennes régionales comme palliatifs à l'exclusion dans le processus d'utilisation des réseaux d'information commerciale.....	75
3-1-4-Les indicateurs du processus de sélection dans l'action du TPS : L'orientation économique-commerciale.....	79
3-2-Le Système d'Information Urbain Populaire d'Eco-Yoff.....	80
3-2-1-Présentation.....	80
3-2-2-L'approche communautaire et l'atténuation du processus de sélection.....	83
3-3- Le Cyberpop/Bombolong : Une jonction entre les dynamiques populaires et l'utilisation des NTIC.....	83
3-3-1-Le fonctionnement et les stratégies d'approches des groupes de base.....	83
3-3-2-La formation et le dispositif infrastructurel.....	89
3-3-3>Action communautaire et entraves au processus de sélection.....	91
3-4-Analyse synthétique des obstacles à l'utilisation du réseau par les populations.....	94
CONCLUSION	98
BIBLIOGRAPHIE.....	101
ANNEXES.....	103

INTRODUCTION

Le mode d'organisation des sociétés modernes est aujourd'hui fortement marqué par l'omniprésence des technologies. La permanence dont celles-ci font l'objet est à la mesure du rôle qu'elles jouent dans notre existence concrète et dans l'actualisation des rapports entre individus et sociétés. Elles demeurent fortement corrélées au progrès économique dont elles représentent à l'état actuel des choses un élément constitutif incontournable.

L'émergence du vocable de « société de l'information » trouve son explication dans le développement accéléré des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) durant la décennie 90 ainsi que l'extension fulgurante des réseaux de téléinformatique dont le plus en vue est aujourd'hui l'Internet. D'autre part, elle est liée à la conception selon laquelle les processus d'acquisition des connaissances et d'information constituent des facteurs stratégiques dans les nouvelles dynamiques de transformation socio-économiques. Cette conception est enfin fortement sous-tendue par l'état actuel de globalisation des économies et de marchandisation des rapports entre nations ; mouvement dans lequel les supports et services informationnels s'érigent en éléments moteurs dans la compétition économique.

Cependant, ces technologies comme l'Internet constituent une réalité nouvelle pour les pays en développement, de même que le déséquilibre entre ces derniers et les pays du Nord concernant leur mode de diffusion se présente de manière très aiguë. Pour chaque personne qui accède à l'Internet dans les pays en développement, il y en a 149 qui le font dans les pays industrialisés⁴. Cette comparaison peut, à première vue faire l'objet d'une évidence notoire dans la seule mesure où les pays industrialisés du Nord constituent les bassins de production de ces technologies dont elles sont pourvoyeuses pour le reste des pays périphériques. L'état de ce déséquilibre a ouvert par conséquent une perspective nouvelle dans le champ du développement, perspective dans laquelle, des actions, projets et stratégies sont entrepris dans le but d'effacer ce fossé et inclure les pays du Sud dans la dynamique d'appropriation des NTIC. Néanmoins, cette tâche ne s'avère pas aussi simple en ce sens que le mode de diffusion de ces technologies nouvelles dans les pays en développement répond à une logique propre et particulière au contexte d'accueil, " *il s'accomplit en fonction de l'organisation sociale dans laquelle il intervient*"⁵.

⁴ *Bulletin du système des nations unies au Sénégal*, N°5, Avril 2000, p.19

⁵ A.MAYERE, " *Pour une économie de l'information*", Paris, CNRS, 1990, p.315

Cette conception du développement comme entreprise devant s'appuyer sur la forte diffusion des options technologiques nouvelles pose une série de problèmes à partir du moment où elle intègre une prise en compte des formes de réponses apportées par les communautés face à la pression de la société de l'information. Quelle est la nature spécifique de ces formes de réponses ? S'il est possible aujourd'hui d'établir des relations entre la réalité matérielle des pays du Nord (progrès économique, niveau de développement industriel, niveau des connaissances scientifiques et techniques) et le niveau de pertinence et de prolifération de ce médium (Internet), peut-on en faire de même pour les pays en développement ?

Ces deux formes d'interrogations nous ont poussé dans le cadre de cette étude à nous intéresser à la nature des logiques de diffusion de cette nouvelle technologie dans les contextes d'accueil ; à quels mécanismes obéissent-elles ? Quels sont les facteurs déterminants dans l'accès et l'utilisation de cette nouvelle technologie ? Bref, sous quels aspects se présente le processus d'utilisation face aux particularités de ces contextes d'accueil ?

Pour trouver des voies de réponse à cette problématique, deux moments essentiels ont été nécessaires dans l'établissement d'un cadre pratique d'investigation :

- premièrement, une incursion dans le cyberspace qui, à travers la logique de commercialisation représente un contexte public et hétérogène (dans la composition des catégories d'utilisateurs) permettant d'évaluer les conditions d'accès et d'utilisation par les populations du médium d'information.

- deuxièmement, le décryptage de l'activité et des stratégies déployées par une partie des organismes d'intervention (Système d'Information Urbain Populaire de Yoff, Trade Point Sénégal, Enda Cyberpop) dont l'objectif fondamental est de promouvoir le processus d'acquisition des NTIC au niveau des communautés de base par une adaptation de l'usage de ces technologies à leurs conditions d'existence.

Le premier contexte répond à une logique marchande tandis que le deuxième est guidé par une dynamique communautaire soucieuse de réparer les inégalités dans la diffusion des biens et services d'information. Toutefois, la combinaison de leur analyse permet d'obtenir une vue plus exhaustive du processus de diffusion de l'infrastructure technologique auprès des populations en prenant en compte les mécanismes d'inégalité et de disparités intrinsèques, à l'œuvre dans ces deux logiques respectives.

La présentation de ce travail d'investigation s'est enfin établie suivant deux grandes parties : la première contenant le protocole de recherche est constituée par une conceptualisation et une présentation des outils méthodologiques. Cette réflexion théorique préalable tourne autour de la problématique centrale du mode de diffusion des technologies nouvelles par rapport aux contextes des pays en développement. La deuxième partie contient quant à elle la présentation des résultats de l'enquête ; résultats dans lesquels nous avons mis en exergue une analyse des conditions d'utilisation de l'infrastructure à travers le contexte de commercialisation et celui des structures de promotion de l'usage des NTIC.

**PREMIERE PARTIE
PROTOCOLE DE RECHERCHE**

CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

1-1- Problématique générale

1-1-1-Etat de la question

L'analyse de la question des nouvelles technologies de l'information et de la communication comme nouveau pôle d'attraction dans la problématique générale du développement est à mettre en rapport avec trois éléments importants d'un point de vue chronologique :

- en premier lieu, nous avons assisté en termes pratiques, à un processus d'accélération de l'avancée technologique (en particulier durant la décennie 90). Cette avancée ayant eu comme manifestation notoire une extension et une combinaison des réseaux de télécommunications (informatique, audiovisuel, télécommunications), d'où le vocable de plus en plus usité de "nouvelles technologies", ne mettant du reste qu'en exergue la dimension innovatrice et révolutionnaire des technologies multimédia.

- en second lieu, des implications socio-économiques majeures s'en suivirent, car tout en révolutionnant les pratiques d'information et de communication, ces nouvelles technologies ont apporté une nouveauté certaine (rapidité et amélioration dans les capacités d'utilisation de l'information) dans la gestion de la connaissance comme facteur à la fois immatériel et crucial dans les processus de transformations des sociétés modernes. L'un des traits marquants de ce nouveau contexte socio-économique est tout d'abord caractérisé par le fait que le poids de la société se situe de manière croissante dans le champ des activités productrices de connaissance et de la recherche / développement⁶. Ensuite, l'avancée progressive d'un processus de globalisation dans lequel la marche de l'économie est de plus en plus sous-tendue par la techno science⁷ et connaît de moins en moins de frontières. Le terme de technologies nouvelles, (de même que l'Internet comme innovation considérable sur le plan de l'information et de la communication) revêt ainsi une connotation qui valorise l'information et la communication d'abord comme processus sociaux, ensuite en tant qu'éléments moteurs dans le nouvel ordre économique international.

⁶ D. BELL, *The coming of post industrial society. A venture in social forecasting* . Basic Books Inc.Publishers, NY, 1976.

⁷ P. ROQUEPLO , *Penser la technique. Pour une démocratie concrète* , Paris , Seuil, 1983, p.26. L'auteur utilise ce terme pour mettre en évidence le degré de corrélation avancée entre sciences, technique et technologie.

- enfin, et par conséquent, une intégration et une prise en charge, dans les pays en développement du domaine des NTIC comme secteur à part entière et nouvelle perspective dans le champ de la prise de décision en matière de développement, autant au niveau des pratiques actuelles qu'à celui de certaines activités de recherche en cours.

Néanmoins, la technologie a toujours été une composante essentielle du développement, parce que mettant en exergue, et de façon très marquée, la dimension pratico-matérielle de celui-ci. Son omniprésence dans les pratiques et le quotidien des communautés locales est d'autant plus marquée qu'elle constitue aujourd'hui un facteur incontournable et naturel découlant de la rencontre entre l'Occident et les pays dits en développement. La question du développement technologique des pays du Sud a donc constamment été en vigueur dans les pratiques et réflexions des acteurs du développement, dans la mesure où, depuis plus d'une trentaine d'années, le fonctionnement des activités socio-économiques (administrations, science, enseignement, industries, communication) ainsi que des pratiques sociales dans les pays du Sud sont fortement tributaires des pratiques techniciennes issues des sociétés industrielles du Nord.

Cependant, par rapport à la question des NTIC, il est utile de prendre en compte deux considérations principales : tout d'abord, l'avancée fulgurante et la tendance à l'autonomisation d'une sphère technologique fortement corrélée aux découvertes scientifiques actuelles sont le fait exclusif des pays industrialisés du Nord producteurs et pourvoyeurs de technologies. D'autre part, l'émergence des technologies multimédia (communément considérées comme technologies nouvelles) durant la décennie 90 de même que la crainte d'une marginalisation irrémédiable des pays en développement, ont occasionné un regain d'intérêt en direction de la problématique particulière de l'appropriation de ces NTIC. Il est donc important de procéder à la précision selon laquelle, les pratiques de développement, de même que les activités de recherche, d'expertise ou d'analyses ayant été entreprises sur la question des nouvelles technologies remontent à une période relativement récente; la disponibilité d'une réflexion critique proprement orientée vers la problématique des technologies nouvelles (dans les pays receveurs de technologies), faisant souvent défaut. Par contre sur le plan des pratiques, l'importance de ces technologies nouvelles a été bien appréhendée, avec la mise en place d'une multitude de projets, de politiques et de stratégies organisationnelles qui sont d'une grande actualité. Leur but est en effet de rendre effectif ce processus d'appropriation des supports technologiques par les pays du Sud en réduisant l'écart

entre "inforiches" et "infopauvres"⁸, faciliter la mainmise des pays périphériques sur les savoirs technologiques adéquats.

Dans les années 80, la tentative d'instauration du NOMIC⁹ (Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication) comme élément précurseur dans de cette bataille des infrastructures, se présentait comme la volonté d'une gestion équitable des retombées occasionnées par l'avancement technologique dans le domaine de l'information. Ces initiatives se sont concrétisées sur le plan national et sous-régional par la création depuis près de quatre ans de divers organismes et institutions dont les objectifs participent de cette perspective globale :

- l'OSIRIS (Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Info Routes du Sénégal) créée en Mars 1998 et se fixant comme objectifs la production d'analyses, informations, et de sensibiliser sur tous les thèmes relatifs à l'appropriation et à l'utilisation des NTIC au Sénégal.

- l'ISOC Sénégal (Internet Society), chapitre sénégalais de l'Internet Society, une association de droit américain créée en 1992 et dont la mission est d'accompagner les évolutions du réseau Internet. Cette association compte 6 000 membres à travers 150 organisations dans 125 pays.

- la WAIT (West African Information Technology), spécialisée dans la fourniture d'infrastructures d'accès au réseau et participe ainsi à la promotion des TIC.

- √ - le SIUP (Système d'Information Urbain Populaire) qui entre en compte dans le projet de renforcement des capacités municipales de gestion des systèmes d'information. Il a été financé par le ministère hollandais de la coopération et du développement et coordonné par l'institut des Nations Unies pour la recherche et la formation, avec l'appui de la Fondation Du Devenir (FDD) et de la francophonie. Ce système d'information est en voie de réalisation au niveau de la commune d'arrondissement de Yoff avec un statut de "projet pilote, par l'intermédiaire d'Eco-Yoff.

- √ - le TPS (Trade Point Sénégal), fondation dont le but est de promouvoir l'utilisation des NTIC au service des opérateurs économiques (commerce, finances, transactions, etc.) à travers l'ensemble du pays.

⁸ J. TANKOANO, *Les en jeux de la société de l'information in Francophonie et enjeux des inforoutes*. Etude prospective. Documents Internet, Afrique de l'ouest. Aupelf-Uref 1996, p.7

⁹ H. BOURGES, G. GRITTI, *Le village planétaire, l'enjeu de la communication mondiale*, Dakar, NEA, 1982, p.5

- le projet Enda Cyberpop, spécialisé dans la promotion, l'utilisation et la vulgarisation des TIC au niveau des organisations populaires.

De ce fait, l'urgence constituée par la nécessité de combler le fossé technologique entre Nord et Sud se fonde sur l'orientation selon laquelle les infrastructures technologiques constituent des éléments moteurs dans la résolution des problèmes de développement. La diversité de ces stratégies montre que les pratiques de terrain ont tendance à prendre le pas sur les activités de réflexion par rapport à cette problématique nouvelle. Mais la question de l'appropriation de ces nouvelles technologies, bien que dominée par ces pratiques organisationnelles en cours, ne peut être appréhendée qu'en tenant compte de deux considérations importantes. D'abord le fait que les transferts de technologie posent une série de problèmes qui ne peuvent être saisis de manière adéquate que si on définit la nature des déséquilibres, différences et disparités caractérisant le contexte international de ces transferts. En second lieu, les logiques et la particularité inhérentes aux contextes d'accueil (pays du Sud) prennent par conséquent toute leur importance dans la compréhension du mode de diffusion des NTIC. C'est pourquoi les processus d'absorption des technologies modernes (parmi les quels l'Internet et le multimédia constituent aujourd'hui des exemples assez illustratifs), en raison de la nature de ces contextes receveurs, posent davantage une problématique méritant d'être explorée, qu'ils ne constituent des sources automatiques de solutions aux défis du développement.

1-1-2-Position du problème

Face à cette perspective globale visant à doter les pays du Sud des nouvelles infrastructures de communications, avec comme objectif de fond l'atténuation d'un écart technologique fulgurant, il est donc indispensable de s'interroger (en prenant en compte les formes de réponses apportées par les communautés) sur les chances d'aboutissement et les limites de ces stratégies de vulgarisation des NTIC. Par rapport à cette question générale de l'appropriation de ces nouvelles technologies par les pays du Sud, le nœud du problème se trouve donc être constitué par les répliques éventuelles que les spécificités du contexte receveur imposent à la dynamique verticale de transfert des NTI, aussi bien au niveau des stratégies organisationnelles qu'à celui de l'appropriation directe de ces outils par les populations. Ainsi, tout en postulant le caractère non automatique de la réceptivité des groupes à l'égard des innovations technologiques à caractère exogène, de même que l'influence

de cette détermination de l'environnement d'accueil, il importe de soulever, de manière beaucoup plus précise les formes d'interrogations suivantes relatives au problème :

- Quels sont les éléments de l'environnement qui déterminent l'accès à ces nouvelles formes de technologies?
- Quelles sont les logiques spécifiques à l'œuvre pouvant favoriser ou inhiber le processus d'appropriation de l'Internet comme forme particulière de NTIC ?
- Sous quels aspects se présentent de manière spécifique ces formes de répliques liées à l'environnement ?
- Et comment enfin, ces répliques peuvent-elles être appréhendées de manière concrète à travers une analyse du mode de diffusion de ce nouveau médium (Internet) dans les perspectives commerciale et organisationnelle ?

Par rapport à la question des NTIC, les limites des stratégies organisationnelles peuvent être cernées en tenant compte un certain nombre de facteurs externes et internes aux pays en développement, parce qu'en dépit de leur caractère inévitable dans ce nouvel environnement, l'écart et les grandes disparités qui apparaissent dans le mode de diffusion des NTIC sont tout d'abord liées aux différences et inégalités qui caractérisent le mode de répartition des richesses inhérent à l'ordre économique global. Cette différence de contextes se situe à plusieurs échelles dont la première est visiblement économique : la puissance industrielle et la concentration des richesses au Nord contrastent aujourd'hui avec une faiblesse des ressources économiques et financières, une acuité sans cesse grandissante des problèmes de précarité, de pauvreté et de dépendance des pays du Sud. Les populations des pays dits « pauvres » se trouvent en proie à une perspective de survie quotidienne tandis que l'état actuel d'abondance matérielle et économique des pays occidentaux inaugure l'entrée de ces derniers dans un type de société post-industrielle. La deuxième différence se situe au niveau scientifique en ce sens que la polarisation des bassins de production de la science, de la technique et des savoirs liés à l'économie et au développement industriel confine les pays du Sud au rôle de consommateurs passifs de ces types de connaissances.

Cette différence se situe enfin au niveau socioculturel pour deux raisons principales. D'une part, parce que le capital humain nécessaire pour soutenir le niveau d'avancement économique et scientifique de l'occident (qualité de l'enseignement, des ressources humaines, du niveau d'alphabétisation et de la formation des populations) est largement supérieur à celui prévalant dans les pays du Sud caractérisés par l'analphabétisme, les handicaps dans le

processus de diffusion des connaissances et les carences dans la formation des populations. D'autre part en raison du contraste existant entre le type de mentalité matérialiste (orientation vers le profit et la maximisation par le biais des critères d'efficacité) et individualiste ayant présidé à la marche des économies occidentales, et les pratiques et conceptions communautaires de redistribution caractérisant la plupart des pays africains du Sud.

Aujourd'hui, l'émergence de la société de l'information ainsi que le mode diffusion des NTIC s'inscrivent dans ce mouvement général de domination de l'Occident. Par conséquent, le déséquilibre dans le mode de diffusion de ces technologies ne fait que reproduire des inégalités et des disparités se situant à une échelle plus large. En Afrique, moins de 2% de la population accède à L'Internet, soit 1,5 millions d'utilisateurs sur une population totale 777 millions d'habitants ; d'un autre côté, le taux d'utilisation s'élève à plus de 10% pour l'Europe et plus de 35% pour les États-Unis.¹⁰

Au Sénégal, malgré le processus de déréglementation (ouverture du capital de la Société Nationale des Télécommunications par la loi N° 96-03 du 22-02-96, adoptée par l'assemblée nationale le 31 Janvier 1996) et de privatisation du principal organe de gestion des infrastructures de télécommunications, ainsi que la réaffirmation de l'objectif de l'accès universel comme base de la politique gouvernementale, les possibilités offertes à la majorité de prendre part à cette révolution informationnelle et technologique restent encore très faibles. La quasi absence de libéralisation (avec en guise d'illustrations le monopole existant sur la voie IP et sur les infrastructures de télécommunication en général, les coûts exorbitants relatifs à la fourniture d'accès aux services de télécommunications) et d'un cadre réglementaire adéquat pouvant régir le secteur des télécommunications constituent une première forme d'entrave liée à l'environnement institutionnel.

Et consécutivement à une première forme d'inégalité Nord / Sud dans le mode de diffusion des NTIC, une deuxième forme est entrain de s'installer dans les pays receveurs de ces technologies. Elle est tout d'abord liée à la perspective commerciale à laquelle obéit la diffusion des nouveaux services et infrastructures d'information comme Internet. Cette perspective est entrain d'amorcer des mécanismes visibles d'exclusion et d'inégalités se reflétant dans l'accès par les populations au médium d'information. En posant l'inégalité comme postulat de départ et composante inévitable dans la marche des sociétés modernes, les

¹⁰ "Information technology for development" , Vol.. 8, N° 3, CRDI, IOSPRESS, 1999, p.7.

principes de fonctionnement du système capitaliste favorisent la compétition et la concentration des ressources entre les mains d'une minorité¹¹.

Ces principes se trouvent tout d'abord à la base des mécanismes de disparités (augmentation des inégalités à l'échelle globale de même qu'à celle locale) et d'appauvrissement actuel du continent africain. Dans un deuxième temps, l'analyse de ces principes permet de voir que si l'amorce et la réalisation d'un développement technologique (promotion de l'utilisation des NTIC) représentent une nécessité actuelle dans le cadre des activités de développement à la base, des difficultés persistent dans un contexte de marchandisation et de valorisation des biens et services d'information. On peut alors constater toute la pertinence de l'importance accordée aux capacités financières et aux ressources économiques nécessaires à l'acquisition de ces biens d'information.

De ce fait, l'analyse de la fragilité des situations socio-économiques et financières des groupes receveurs comme entrave au développement technologique permet de prendre en compte une dimension spécifique du problème qui s'appuie sur un modèle d'explication économique, ceci en rapport cette nature marchande. Si l'information est devenue un facteur stratégique de développement économique et social, de même que la marchandise informationnelle plus que jamais indispensable pour éviter la marginalisation économique des pays périphériques, cette réflexion de A. MAYERÉ établit une relation entre le processus de diffusion des technologies et le problème des ressources :

"Un système d'information électronique conçu et détenu par des intérêts privés intégrera nécessairement les traits caractéristiques d'une économie d'entreprise privée : l'inégalité des revenus accompagnée d'une production de biens et services orientés vers le profit. Production et vente étant inséparablement liées aux questions de ressources, l'économie globale est dirigée par la logique du marché, à savoir produire pour et s'adresser à ceux qui disposent des plus gros revenus"¹²

La conséquence logique de cet état de fait est l'établissement d'un lien entre le processus d'accès à l'infrastructure et la question des hiérarchies socio-économiques. Il existe un paradoxe manifeste entre la logique de commercialisation de l'Internet et les ambitions universalistes, totalisantes des promoteurs des NTI. Certains analystes soulignent même, à

¹¹ J.C. GUILLEBEAUD. *La refondation du monde*, Paris. Seuil, 1999, pp. 24-48

¹² A.MAYERÉ, "La société informationnelle. Enjeux sociaux..." op.cit., p.47

l'endroit des pays du Sud le *"risque d'exclusion complète dû principalement à des coûts d'accès inabordables ou à l'inexistence d'infrastructures de communication, au manque de moyens financiers pour combler le retard pris dans ce domaine."*¹³. C'est au vu de cette opinion que la bataille des info routes nécessite en amont la possession de supports adéquats (ordinateurs, infrastructures de réseaux, etc.) afin que les promoteurs puissent mettre en place des dispositifs d'accès public et/ ou communautaire dans le but de contourner la barrière que peut constituer le coût d'accès aux NTIC.

Prenant ainsi appui sur une analyse des mécanismes d'inégalités en cours et sur la perspective actuelle de commercialisation, la diffusion de Nouvelles technologies se heurte à une impasse majeure : comment sera-t-il possible de satisfaire de manière effective aux exigences technologiques actuelles dans des contextes où les pratiques développantes s'orientent de plus en plus vers la résolution des problèmes de base (persistance des inégalités, de la pauvreté et des situations de précarité). On voit donc que les stratégies et actions mises en pratique en vue de la réduction du fossé numérique (entre Nord et Sud) ne peuvent être effectives qu'en prenant en compte a priori l'exigence de la résolution du problème lié à la perspective marchande, obstacle de taille à l'appropriation des biens et services d'information.

L'acuité de cette perspective commerciale et la précarité dans les contextes receveurs comme éléments cruciaux dans la problématique des NTIC peuvent être aussi analysés en faisant une lecture des actions contenues dans l'orientation communautaire des organismes de promotion de l'utilisation des nouvelles technologies. Cette orientation est le signe d'une conscience des risques d'exclusion pouvant exister dans le mode d'accès à ces technologies. Plus concrètement, en Mars 1997, l'adoption de l'initiative Acacia par le Centre de Recherches sur le Développement International (CRDI) peut être analysée comme la nécessité de faire face à ces déséquilibres en promouvant l'inclusion des communautés de base dans le processus d'utilisation des NTIC.

L' Acacia comme stratégie globale avait pour objet, entre autres, de mettre l'accent sur les activités de développement de ces communautés de base, articuler et adapter l'utilisation des NTIC aux besoins des organisations communautaires de base (OCB) ainsi qu'aux réalités de l'environnement immédiat des populations (santé, population, nutrition, environnement, secteur informel, etc.). l'utilisation des technologies devait donc être initialement conçue

¹³ J.TANKOANO, op. cit., p.5

comme facteur de base dans la résolution des problèmes de développement pour les couches de population marginales et défavorisées. Ces immenses efforts (Acacia en particulier) constituent une contribution à l'ISIA (Initiative Société de l'Information en Afrique, cadre d'action ayant pour but de mettre en œuvre en Afrique une infrastructure de l'information et de la communication et rendre effective la participation africaine à la construction de la société globale de l'information) et vont dans le sens d'une approche communautaire. La nouvelle orientation communautaire dans la promotion de l'utilisation des NTIC est d'abord le signe d'une nécessité d'adaptation des innovations technologiques aux contextes d'accueil en raison des différences culturelles entre le Nord et le Sud. Ensuite celui d'une conscience des risques d'exclusion et de disparités pouvant exister dans le contexte des pays du Sud. Mais en tout état de cause, un décryptage à fond de ces stratégies permet de faire une lumière sur les problèmes spécifiques que la particularité du contexte d'accueil peut dresser devant la question de l'appropriation des nouvelles technologies.

Par ailleurs, l'option commerciale en tant qu'entrave à la diffusion d'un nouveau médium comme l'Internet – en raison notamment de la persistance des problèmes de précarité des conditions de vie caractérisant les pays du Sud – ne constitue qu'un aspect de l'ensemble des problèmes spécifiques soulevés par les déterminations issues de l'environnement local. D'autres facettes de l'orientation communautaire (par exemple l'intégration de volets culturels et de programmes de formation) permettent de voir que la dynamique actuelle de marchandisation des biens et services d'information ne constitue pas le seul écueil dans le mode d'accès des populations aux NTIC. De surcroît l'analyse des autres problèmes spécifiques s'élevant en entraves au processus de diffusion des NTIC ne peut être exhaustive qu'en élargissant la réflexion vers le contenu de cette orientation communautaire. Ce contenu révèle deux aspects importants dans la forme de détermination que l'environnement local peut exercer sur le mode d'accès aux NTIC et à ce nouveau médium qu'est l'Internet.

Le premier est d'ordre socio-éducatif parce que la réalisation d'un développement technologique ainsi que l'acquisition des capacités (cognitives) liées à l'utilisation des NTIC ne peuvent se faire sans la possession du potentiel éducatif et du capital humain nécessaires. De ce fait, il y a l'inclusion dans le cadre des dynamiques communautaires (ou associatives) de volets relatifs à l'éducation et à la formation aux processus d'utilisation des technologies.

Le deuxième aspect est d'ordre socioculturel dans la mesure où l'orientation communautaire, dans ses stratégies de vulgarisation des NTI (et au contact ainsi avec les communautés locales), est dès lors obligée de prendre en compte les pratiques sociales en vigueur, les comportements vécus des populations concernées. Il émerge dès l'ordre un type d'orientation dans laquelle nous avons des tentatives de conciliation entre l'utilisation de ces nouvelles technologies et la véhiculation, sauvegarde, ou mise en exergue des spécificités culturelles locales. Donc, si l'utilisation effective des nouvelles technologies dans le contexte des pays du Nord est en même temps sous-tendue par un système idéologique et des pratiques sociales corrélées à leur usage, on peut se poser la question suivante relative à cet aspect socioculturel : les représentations et pratiques socioculturelles dans les pays receveurs de technologies ne peuvent-elles pas être un obstacle à la diffusion des NTIC en général, de l'Internet en particulier?

Mais en tout état de cause, nous retiendrons que dans la question de la diffusion des NTIC, aussi bien l'aspect socio-éducatif (en rapport avec les capacités de formation et le potentiel humain nécessaire) que celui socioculturel constituent des entraves et des problèmes réels dont la prise en compte est a priori nécessaire et mérite une analyse à fond.

Le premier type d'entrave doit être orienté vers la considération du développement technologique tout d'abord comme processus d'inculcation de connaissances et savoir-faire s'adressant à des individus et groupes sociaux. Le degré de sophistication actuel du corps des connaissances technologiques est arrivé à un stade où il devient l'objet d'un processus de sélection octroyant à des "*couches techniciennes*"¹⁴ le monopole des savoirs et le pouvoir de contrôle de leur propre reproduction sociale. L'accélération des connaissances technologiques s'accompagne ainsi d'un processus de cloisonnement des compétences, leur restriction à une communauté de spécialistes et d'experts. Dès lors, le processus de diffusion de ces connaissances technologiques répond à une forme d'organisation (exemple de la privatisation de l'accès aux instituts de technologie et à l'éducation en général) qui est telle que leur acquisition dépende de la possession du capital intellectuel nécessaire. Cette situation crée selon ROQUEPLO, "*une différenciation de classes antagoniques sur fond d'inégalités manifestes face au savoir.*"¹⁵

¹⁴ P. ROQUEPLO, op. cit., p29

¹⁵ P. ROQUEPLO, "*Penser la technique. Pour une démocratie concrète*", Paris . Seuil, 1983, p.30

De ce fait nous avons une dualité de la notion de pauvreté tantôt évoquée comme étant une entrave au processus de diffusion des technologies. Cette pauvreté matérielle considérée sous l'angle des potentialités socio-économiques des populations, s'accompagne ainsi d'une dimension immatérielle, partant de la "*constatation que le développement n'est pas seulement affaire de capital et de potentiel économique, mais qu'il repose sur l'information, l'acquisition de connaissances nouvelles et leur adaptation.*"¹⁶ Le développement technologique comme forme de développement alternatif, bien que d'une actualité certaine pour les pays en développement, devrait par conséquent prendre en compte les niveaux de connaissances et d'instruction entrant en compte dans les processus de manipulation de l'infrastructure.

¹⁶ Banque Mondiale. "*Rapport sur le développement dans le monde*". 1998-1999. p.3

Le volet éducatif occupe en effet une position cruciale (l'éducation et la formation étant ici conçues comme processus d'inculcation des procédés de manipulation des outils d'information comme l'Internet), comme l'illustre cette remarque de A. NOVEMBER selon laquelle *"les progrès technologiques seront considérablement freinés partout où ils ne pourront pas s'appuyer sur des structures de formation solides."*¹⁷ C'est dans cette mesure que l'enjeu éducatif lié à la diffusion des modes de connaissances entrant en ligne de compte dans la maîtrise des outils demeure fondamental. Une carence en connaissances et en niveau d'instruction adéquat peut freiner l'utilisation en ce sens que le degré de maîtrise d'un outil technologique reste très lié à l'état des connaissances scientifiques dans le domaine concerné. C'est ce que P.ROQUEPLO désigne sous le nom de "culture technique" qui, selon lui *"consiste dans la possession des connaissances et savoir-faire susceptibles de fonder un minimum de maîtrise personnelle sur notre environnement."*¹⁸

A un niveau beaucoup plus général, les traits structurels concernant le faible niveau de développement scientifique et technique de l'Afrique peuvent servir selon certains de justification au manque de culture technique et de structures éducatives adéquates ; structures et connaissances sans lesquelles l'accès et la maîtrise des NTIC se limiterait à une minorité de privilégiés. La maîtrise et le contrôle des procédés se trouvent par conséquent au centre des questions posées par cette problématique de l'appropriation des technologies, la disponibilité de l'outil d'information devant s'accompagner selon certains d'une compréhension des processus intrinsèques en œuvre (recherche fondamentale liée à la création des savoirs technologiques dans les pays du Nord) qui échappent aux pays receveurs. Les clivages existants, l'accès différencié aux biens et services d'information ainsi qu'à ces mécanismes intrinsèques sont une entrave réelle pour des zones périphériques alors confinées au rôle de consommateurs passifs aussi bien de supports que de contenus.

L'analyse du deuxième type d'obstacles situe quant à elle le processus de diffusion de la technologie dans son rapport avec le contexte socioculturel. Elle suscite d'abord la vision de celle-ci comme fait de culture. L'une des acceptions de la culture la conçoit généralement comme forme de réponse à l'état des besoins et exigences d'une société, comme répondant aussi à l'ordre d'une nécessité matérielle. Cette nécessité matérielle débouche sur la résolution de problèmes concrets que se posent les hommes. L'innovation technologique est donc un fait

¹⁷ A.NOVEMBER, *"Nouvelles technologies et mutations..."*, op. cit., p.127

¹⁸ P.ROQUEPLO, *"Penser la technique. Pour une démocratie concrète"*, Paris, Seuil, 1983, p.37

de culture parce que l'insertion des avantages pratiques de la technologie et de la science dans les procès de production modernes ne fait plus aucun doute. Mais cette dimension utilitaire des NTIC ne peut trouver sa justification pleine que dans l'état d'avancement actuel des sociétés occidentales. Dans ces contextes précis, le rythme accéléré de la production industrielle et le degré de spécialisation dans la division du travail érigent les infrastructures d'information comme éléments moteurs d'une part. D'autre part, ils consacrent l'utilisation d'Internet comme facteur nécessaire dans le mouvement de compétition propre à l'Occident. Ils inscrivent et cristallisent enfin l'utilisation de ces NTIC dans la culture et les habitudes des sociétés d'origine.

Toutefois, l'état des besoins n'étant pas le même suivant les sociétés, les éléments de réponse apportés par les diverses cultures pour la satisfaction de ces besoins diffèrent par conséquent. Cette particularité des contextes socioculturels africains est appréhendée par H. ZAOUAL comme un "*pluralisme respectueux des diversités*" du fait de la différence inhérente aux pratiques et modes de comportements. Le caractère rebelle de l'environnement social est perçu dans l'affirmation suivante :

*" Chaque lieu a sa manière de conjuguer ses propres conceptions et les entités techniques ou autres qui apparaissent doués d'un caractère apodictique et neutre. C'est d'ailleurs ce qui explique l'échec des transferts de technologies que l'on a organisés sous formes de « paquets technologiques » en croyant que la technique, à elle seule, est une cause motrice du changement social."*¹⁹

Et du même coup, l'importance et la nécessité des systèmes d'information ne possèdent pas un caractère aussi central dans la contexte socioculturel des pays périphériques. Si les besoins, valeurs, habitudes et modes de comportements répondent dans ces contextes à des orientations autrement différentes, est-il possible d'ancrer les nouveaux modes d'information et de communication dans les pratiques quotidiennes des groupes receveurs ? D. WOLTON appréhende cette question en adoptant une position négative. Il met en exergue cette faiblesse de l'Internet comme nouveau médium de communication dans sa prétention universaliste :

¹⁹ H. ZAOUAL, "*Lecture sitionne du phénomène entrepreneurial*" in Organisations économique et cultures africaines. Revue URED, N° 5, 6, 7, Paris, l'Harmattan, 1996, pp.53-63

*"Internet se présente comme un espace de communication alors qu'il n'est le plus souvent qu'un espace d'expression - ce qui n'est pas exactement la même chose - et, peut-être surtout un marché de l'information ... Qui plus est, le temps linéaire des systèmes d'information n'est pas celui du temps humain et social... Les individus et les sociétés ne vivent jamais dans un temps homogène et ce heurt entre philosophies du temps est encore plus fort avec les pays du Sud. Il s'agit en effet pour eux, de résister à la manière dont l'Occident renforce l'emprise de son modèle de rationalité au détriment d'autres cultures et d'autres systèmes de valeurs."*²⁰

Cette vue critique peut inciter à une prise de recul par rapport à la tendance actuelle à l'unidimensionalisation des processus d'information et de communication. L'Internet et les NTIC en valorisant l'information dans le cadre de la compétition économique, répondent à une rationalité de type individualiste. Dans celle-ci, est en effet promue la réussite matérielle de l'individu appréhendé dans sa singularité. Mais cette forme d'épanouissement individuel trouve difficilement son champ d'expression dans le contexte des pays africains que certains analystes interprètent comme obéissant à une tendance beaucoup plus collectiviste et communautaire.

Dans ces contextes précis, la valorisation de l'information ne peut trouver de signification particulière en ce sens que le mode de sociabilité s'inscrit dans une optique où *"le lien remplace le bien"*²¹, les processus de communication (d'ailleurs plus fréquents et plus valorisés dans le cadre de l'oralité comme héritage traditionnel) sont plus directs que médiatisés par des supports et le rapport humain contient plus de valeur que le rapport marchand. L'importance du rapport humain est une composante de base dans la compréhension du mode de fonctionnement des sociétés africaines. La satisfaction des intérêts économiques y est subordonnée aux relations sociales. La différence socioculturelle s'érige alors en obstacle contre le développement technologique perçu au préalable comme fait culturel. Mais ce fait culturel (occidental) de par son caractère exogène et par la nature de ses priorités (valorisation de l'information dans le cadre de la compétition économique), trouve des difficultés à s'insérer dans des contextes où les besoins, préoccupations et conceptions face à l'information et la communication demeurent donc culturellement différents.

²⁰ D. WOLTON, " *Internet. Et après ? Une théorie critique des nouveaux médias.*", Paris, Flammarion, 1999, p.245

²¹ S. LATOUCHE, " *Entrepreneuriat informel ou stratégie collective de survie conviviale ?* " in Organisations économiques et cultures africaines, Revue URED, N° 5, 6, 7, PARIS, l'Harmattan, 1996, pp.129-142

D. GOULET, dans cette même optique, met en exergue la dynamique contradictoire entre le système de rationalité véhiculé par la technologie occidentale et celui en vigueur dans les contextes receveurs. D'une part en prenant en compte le transfert de cette rationalité *"lorsque la technologie voyage vers les rivages de nouvelles sociétés"*²². D'autre part en considérant ce transfert comme *"une agression envers l'identité culturelle de cette nation, dans la mesure où le système rationnel sous jacent qui sert d'assise à l'identité culturelle est radicalement différent de la rationalité technologique."*²³ Dans son interaction avec d'autres logiques et d'autres systèmes cognitifs, la technologie moderne, selon lui *"s'impose au lieu de se proposer, elle place automatiquement les bénéficiaires dans une position d'infériorité structurelle"*²⁴. Ici donc, un autre élément du problème consiste à savoir dans quelle mesure les groupes receveurs auront tendance à subordonner l'usage de ce nouveau médium d'information aux exigences de leurs propres logiques fondées sur des valeurs sociales, économiques et culturelles différentes.

Sur un autre plan, la nature de l'Internet comme espace de production et de véhicule de contenu justifie l'établissement d'une plus nette liaison entre la diffusion des NTIC et la question culturelle. Tout d'abord parce que l'essentiel des stocks de connaissances y est l'œuvre des communautés occidentales, rejoignant ainsi le constat du déséquilibre dans la production des contenus informationnels. Deuxièmement, ces contenus constituent, au-delà des diverses formes d'utilité dont elles peuvent faire l'objet, des porteurs et des véhicules de sens. En d'autres termes, elles sont des véhicules de la culture des sociétés industrialisées du Nord. Or, la signification de ces contenus et types de connaissances doivent être d'autant corrélées aux pratiques et valeurs culturelles en vigueur du contexte d'origine qu'il n'existe pas celui-ci une inadéquation entre les réalités socio-économiques et le contenu du médium (Internet). Le contenu ne représente en fin de compte que le reflet de cette réalité matérielle. Mais dans les pays receveurs du Sud, la fracture entre le modèle culturel proposé (à travers les contenus pour la plupart exogènes) et leurs réalités socioculturelles demeure assez visible.

C'est ainsi que la majeure partie de l'orientation des organismes de vulgarisation des NTIC se consacre à l'analyse des modalités d'adaptation des contenus aux contextes africains.

²² D. GOULET, *Démarches conflictuelles : technologies et développement*, in Enjeux technologiques et relations internationales, Paris. Economica, 1986, p. 21

²³ Ibid., p. 20,

²⁴ Ibid., p.20

Ce risque d'incompatibilité entre le support d'information et la réalité socioculturelle pousse en effet les promoteurs de l'usage des NTIC auprès des populations et des OCB à imaginer et créer des contenus dans lesquels il serait possible d'inscrire la marque des spécificités culturelles locales dans le processus d'utilisation. Mais ces tentatives sont surtout le signe du caractère crucial de la problématique culturelle dans le mouvement de diffusion de l'Internet comme nouvelle réalité dans l'environnement actuel des pays en développement.

Il est donc possible de constater toute la pertinence de l'ensemble des problèmes spécifiques qui s'érigent en obstacles à l'appropriation des NTIC. L'ensemble de cette problématique ainsi que le contenu concret de cette forme de détermination peuvent être appréhendés tout d'abord en tenant en compte des formes de répliques apportées par les structures socio-économiques (précarité, pauvreté, niveau de formation et d'éducation, résolution des questions relatives à l'exclusion et au développement durable, aspects socioculturels de la diffusion des NTIC) dans un contexte de commercialisation des NTIC. Ceci dans la mesure où l'analyse des conditions d'accès dans cette perspective marchande permet de mieux appréhender ces problèmes. D'autre part en essayant de cerner la nature des rôles, stratégies et obstacles spécifiques aux quelles sont confrontés les acteurs du cadre organisationnel dans leurs activités de promotion de l'usage des nouvelles technologies auprès des populations.

1- 2 - Hypothèse

L'enclassement du mode d'utilisation de l'Internet et des réseaux d'information en général dans les structures socio-économiques entraîne un processus de sélection au niveau de l'accès des populations à ces infrastructures. Ce processus de sélection est confirmé et atténué par l'action de structures qui interviennent et s'organisent dans le but de permettre une meilleure appropriation par les populations des systèmes et infrastructures d'information.

En d'autres termes ce n'est qu'en faisant une analyse des stratégies de vulgarisation dans la perspective organisationnelle que l'on pourrait être en mesure de mieux appréhender le processus de sélection à travers deux niveaux :

- 1- Premièrement, une confirmation des mécanismes d'exclusion, mise en exergue par la nécessité de l'orientation communautaire de ces organismes d'intervention. Ces derniers sont en effet conscients des risques de marginalisation qui peuvent être encourus dans une logique de commercialisation du médium d'information.

2- Deuxièmement (et par conséquent), l'analyse de l'appropriation des NTIC dans cette perspective organisationnelle permet de voir le caractère non absolu, donc atténué, du processus de sélection et des mécanismes d'exclusion. Ce deuxième niveau permet enfin de constater que la question du mode de diffusion des NTIC par rapport à l'environnement d'accueil ne peut se limiter au seul décodage des mécanismes à l'œuvre dans le contexte marchand : ce cadre organisationnel est aussi un élément important dans l'analyse des formes de détermination entre l'outil technologique et le contexte d'accueil.

1 - 3 - Modèle d'analyse

La considération de l'innovation technologique comme fait social, économique et culturel nécessite une analyse explicite du mode de diffusion de l'Internet en rapport avec les structures socio-économiques dans leur ensemble. Les impulsions exercées par la nature et le fonctionnement de la société font que ce mode d'utilisation répond à une logique particulière. Cette logique prédispose les individus (par des positions, potentialités, atouts, ressources, manques, handicaps ou faiblesses) à la participation active ou faible au processus d'utilisation du médium d'information. Dans l'analyse de cette inégalité et du processus de sélection dont l'appropriation fait l'objet, il est important de procéder à la sélection de quelques éléments se trouvant à la base des inégalités. Le processus de sélection est cependant caractérisé par un aspect double en tant que variable dépendante de l'environnement socio-économique. C'est à dire que le processus d'utilisation ne répondant pas à une dynamique égalitaire entraîne à priori l'inclusion de certaines catégories et l'exclusion d'autres catégories.

En ce qui concerne l'environnement socio-économique comme variable explicative, il peut être vu sous plusieurs dimensions à propos desquelles nous procéderons à une explication plus fine :

- a- la stratification socioprofessionnelle
- b- la situation socio-économique
- c- le niveau de connaissances (formation, éducation, capital humain ou cognitif)
- d- la mobilité géographique

Premièrement, l'Internet est un espace de convergence entre des intérêts économiques, sociaux, matériels ou scientifiques d'une pluralité d'individus ou de groupes sociaux. La diversité de ces centres d'intérêts correspond souvent à celle des sphères de la réalité et

nécessite une catégorisation des utilisateurs en fonction de leur appartenance à ces sphères d'activités. La structure socioprofessionnelle est alors une dimension essentielle et une variable significative, en ce sens que chaque utilisateur est en fait partie prenante dans un ensemble de rapports socioprofessionnels qui inscrivent le processus d'utilisation dans l'ordre d'une nécessité ou d'une raison utilitaire. Le rapport au médium devient d'autant plus fréquent et plus pertinent que la position sur l'échiquier socioprofessionnel le permet. Le rapport n'obéit pas la volonté individuelle de l'utilisateur mais se présente comme répondant à une logique sélective. Logique dans laquelle interviennent le besoin, l'utilité ainsi que la pertinence de l'usage du point de vue de l'individu considéré dans son inclusion dans un cadre socioprofessionnel particulier. C'est donc partiellement en fonction de ces repères que les individus se retrouvent dans le contexte du cyberspace.

Deuxièmement, la situation socio-économique des utilisateurs intervient, si l'on tient compte des relations antérieures établies entre le niveau de développement technologique et la problématique des ressources financières nécessaires à l'accès au médium d'information. Nous avons une obéissance du processus d'utilisation à la logique de commercialisation parce qu'en termes pratiques, l'accès à l'infrastructure est fonction du degré de solvabilité de l'utilisateur. L'usage est d'autant plus favorisé et fréquent que l'individu est en possession de ces ressources financières étant ici une condition incontournable. Cette variable économique possède une double fonction d'inclusion dans le processus d'utilisation, des acteurs pouvant satisfaire à cette exigence financière d'une part, d'autre part de marginalisation des catégories de la population n'étant pas en possession des potentialités et ressources requises.

Par ailleurs, le niveau d'imbrication entre la dimension socioprofessionnelle et celle économique est certain dans la mesure où la question des subdivisions socioprofessionnelle ne peut pas éluder la dimension financière. Le mouvement de mobilité ascendante sur l'échelle des professions peut être en effet vu comme la possibilité offerte aux individus d'améliorer leur accès aux ressources financières et économiques.

Troisièmement, le développement et la diffusion des technologies reposent sur l'importance de plus en plus accrue qu'a pris le savoir dans les mécanismes de changement socio-économiques. Ceci a pour conséquence une subordination, en partie, du mode de diffusion du médium au potentiel humain (entendu dans le sens des niveaux de connaissances entrant en compte dans l'utilisation) des groupes concernés. Les ressources et capacités

inhérentes aux individus (et pouvant favoriser leur adhésion) ne sont pas seulement d'ordre économique ou financier mais aussi d'ordre cognitif. L'utilisation aura tendance à être restreinte à la catégorie de personnes à qui l'environnement socio-éducatif aura doté des connaissances et aptitudes nécessaires à l'utilisation du médium. L'instruction et le niveau de connaissance peuvent donc se présenter comme atouts favorables et ensuite comme acquis octroyant une place de privilégié dans le cercle des usagers.

Néanmoins, dans l'analyse du rôle des connaissances et aptitudes dans le processus d'utilisation, il est à préciser une certaine dualité liée à la nature des TIC. Il existe en effet une gamme de technologies qui permettent de résoudre des problèmes pratiques, ne nécessitant donc pas un rapport entre l'appropriation et le degré de sophistication contenu en elles (c'est le cas par exemple du fax, du téléphone, de la photocopie). D'un autre côté, l'Internet doit être situé en marge de ce type d'infrastructures dans la mesure où la nature des contenus informationnels et la multiplicité des fonctionnalités nécessitent de la part de l'utilisateur un potentiel cognitif adéquat. Mais aussi parce que l'usage du support (Internet) est très lié à l'état actuel des connaissances (scientifiques, économiques ou éducatives). Les connaissances et informations en date auront tendance à s'adresser à un public doté du background intellectuel adapté pour l'exploitation adéquate des contenus.

Quatrièmement, l'inclusion du facteur mobilité des usagers dans l'analyse du mode de diffusion de l'infrastructure répond à plusieurs raisons. La première est liée à la nature du contexte dans le quel se déroule l'étude : le constat du déséquilibre entre le centre-ville dakarais et la périphérie (du fait de la concentration de l'essentiel des lieux d'utilisation dans le centre) dans la répartition des infrastructures d'information, appelle une certaine attention à l'égard des conditions de diffusion auprès des populations. En effet, une partie des usagers peut être favorisée par ses conditions de mobilité (proximité ou éloignement par rapport au lieu d'implantation de l'infrastructure). La deuxième raison est que cette mobilité géographique peut représenter une caractéristique spatiale importante dans la compréhension de la nature des liens entre l'environnement et le mode de diffusion des technologies. L'accès à l'outil est d'autant plus facile que les conditions de mobilité ne présentent pas d'entraves pour les usagers. La troisième raison est constituée par le fait qu'une analyse des moyens et ressources utilisés par les utilisateurs dans le cadre de cette mobilité peuvent faire une lumière sur deux éléments : d'abord les caractéristiques géographiques (spatiales du processus d'utilisation), ensuite les motifs d'utilisation ayant engendré la mobilisation des ressources en

vue de la satisfaction de la mobilité vers l'infrastructure. Enfin, le décryptage de ces motifs d'utilisation reviendra en quelque sorte à étudier les déterminants de l'usage ainsi que la nature des catégories utilisatrices. L'étude de la dimension spatiale à l'aide de la variable mobilité utilise les moyens, ressources et motifs mis en exergue dans le déplacement pour comprendre un des aspects déterminant le processus d'utilisation. L'influence de la variable mobilité peut être illustrée par les trois éléments suivants :

- la mobilité vers l'outil d'information (Internet)
- les moyens et ressources utilisés dans la mobilité
- les motifs de la mobilité

Une présentation des éléments contenus dans le modèle d'analyse permet d'avoir une vue synthétique dans le tableau suivant :

HYPOTHESE	DIMENSIONS	INDICATEURS
Processus de SELECTION sous l'influence du CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE d'accueil	Stratification socioprofessionnelle	Catégories de professions exercées
	Situations socio-économiques	Revenus et potentiels financiers
	Potentiel cognitif (ressources humaines, connaissances)	Niveaux d'instruction et de formations
	Mobilité géographique	Motifs et ressources déployés dans la mobilité
	Restrictions et inégalités dans le processus d'utilisation	Volumes horaires d'utilisation Taux de possession et niveaux d'accès à l'infrastructure

1-4- Éclairage conceptuel

1-4-1- L'information et la communication : Évolution des notions et des pratiques

Le point de départ d'une réflexion sur ces deux notions doit tenir compte, en ce qui concerne cette étude, de la référence obligatoire à leur substrat social et considérer l'information et la communication d'abord comme faits sociaux. En dehors de ce préalable, ce sont deux concepts inextricablement liés et qui, dans une tentative d'analyse ont longtemps joui d'une inséparabilité notoire. Considérée entre sujets, elle suppose la détention et la circulation de flux d'informations. La communication est d'autre part nécessaire (que ce soit d'un point de vue technique ou humain) à la véhiculation des informations. La communication dans une acception première part du fait essentiel qu'il y ait une intersubjectivité dans les processus, l'existence d'un émetteur et d'un récepteur ; et dans une perspective interactive, économique ou sociale, il est nécessaire qu'il y ait transmission de la connaissance du concepteur à au moins quelques autres individus. Elle devrait donc comprendre *"tous les processus par lesquels les gens s'influencent les uns les autres"*²⁵ nous obligeant à prendre en compte le fait que la communication est une donnée permanente. Mais sur un autre plan, le résultat final, le but de toute activité communicative, c'est la détention de l'information. Ces deux notions constituent par conséquent des processus sociaux indéniables, étant entendu en fin de compte que l'acquisition et la conservation d'informations sont essentielles dans tout système de communication. Dans un contexte actuel de densification des interactions socio-économiques, nécessitant la rentabilisation des connaissances à des fins productives, *"l'effet utile de toutes informations est la réduction de l'incertitude que permet l'utilisation de cette information"*²⁶.

La connaissance comme facteur immatériel et stratégique dans les rapports modernes de production entretient alors des relations indéniables avec l'information et la communication, d'abord comme processus sociaux manifestes, ensuite comme éléments fortement médiatisés par les nouveaux supports technologies. Ces supports apportent une nouveauté certaine dans la gestion de la connaissance et le terme de nouvelles technologies de l'information et de la communication redéfinissent le rôle de la connaissance comme élément moteur dans les relations socio-économiques que ce soit à des échelles individuelles ou collectives.

²⁵ G. BATESON, J. RUESCH, "Communication et société", Paris, Seuil, 1988, p. 18

²⁶ A. MAYERE, "Pour une économie de l'information", op. Cit p. 145

Mais pour mieux analyser ce glissement de la sphère sociale à ce nouvel environnement technologique, on peut essayer de comprendre l'évolution des notions d'information, de communication et des modes de gestion des formes de connaissances (en général) en les remplaçant dans les perspectives anciennes ou précédentes de l'oralité et de la civilisation de l'écriture. Dans les sociétés traditionnelles africaines de culture orale, les processus d'information et de communication s'effectuaient dans des contextes clos, les messages discursifs *"étaient toujours reçus dans le contexte même où ils étaient produits"*.²⁷ Ces processus étaient déterminés par la configuration des systèmes culturels ou symboliques qui constituaient le support des modes de connaissances. L'information était relative aux systèmes dans leur signification et leurs usages propres. Les informations étaient inhérentes à la langue, à la culture et aux valeurs du groupe dans lequel elles étaient véhiculées. Elles échappaient d'une certaine manière à la conception actuelle de l'universalité et étaient, de ce fait, difficilement compréhensibles en dehors du contexte d'origine.

Avec la modernisation, l'industrialisation et l'arrivée de l'écriture, les possibilités d'extension et d'accroissement de la quantité d'informations s'améliorent. Ces dernières peuvent désormais être transportées hors de leur contexte. Les exigences de la science et du nouvel environnement économique (impersonnalité, neutralité et efficacité des procédés d'écriture) font émerger une nouvelle universalité. Celle-ci trouve une meilleure illustration avec l'invention de supports techniques audiovisuels qui vont révolutionner le monde de l'information. Enfin, cette universalité :

"se construit et s'étend par l'interconnexion des messages entre eux, par leur branchement sur des communautés virtuelles en devenir".²⁸ En outre, la nécessité de s'adapter au marché dans un environnement économique de plus en plus sous-tendu par les supports techniques, fait que l'information et la communication deviennent des enjeux de taille. Le réseau Internet qu'on peut ici considérer comme le dernier niveau de l'évolution (après l'oralité, l'écriture et les médias classiques, audiovisuel compris) correspond au moment où l'espèce humaine, *"par la planétarisation économique, par la densification des réseaux de communication, met en œuvre une technologie réelle, immanente, à portée de main"*.²⁹ La

²⁷ P. LEVY, "La cyberculture, l'universel sans totalité." In La passion des idées, hors série, 1966, p.118

²⁸ P. LEVY, *La cyberculture*, op. cit., p.118

²⁹ P. LEVY, "La cyberculture...", op. cit., p.118

simultanéité de la transmission et les énormes possibilités qui sont offertes transforment par conséquent l'évolution des concepts d'information et de communication.

Dans le contexte actuel, la détention d'une certaine catégorie d'informations permet aux individus et groupes de participer à des événements sociaux et prendre en même temps le fil des mutations actuelles. D'un autre côté la non possession de nouveaux supports techniques véhicules de l'information à l'échelle planétaire peut être synonyme d'exclusion du système de communication régi désormais en quantité considérable par l'Internet et les réseaux. Une attention particulière est de ce fait accordée à l'information car c'est l'élément de connaissance se trouvant à la base de l'ensemble des activités de communication. La remarque de MAYERE illustre bien les nouveaux attributs et fonctions de l'information :

*"La maîtrise de l'information et de sa production constituent un problème qui s'est posé dès l'origine du développement de l'industrie, et qui a pris une importance croissante du fait même de cette industrialisation, des rapports sociaux qui la sous-tendent et de la logique de reproduction élargie et d'accumulation qui la fonde."*³⁰

Le processus d'accélération du flux des informations est devenu notoire de même que le rôle joué par ces dernières dans les transformations socio-économiques, prouvant que l'information est devenue un facteur stratégique. Elle est désormais une ressource essentielle, un facteur clé de la croissance et du développement économique. La remarque de K. E. BOULDING est assez significative à ce propos : *"L'information est à la connaissance ce que le revenu est au capital"*³¹

C'est sans doute la possession et la maîtrise des informations (sous-tendues par le développement et la performance des réseaux comme Internet) qui octroient un pouvoir d'anticipation et d'action sur l'environnement. La capacité de prédiction des événements ou celle d'affronter certaines situations dépend de la possession de l'information adéquate dans un contexte caractérisé par la concurrence accrue autour de l'enjeu constitué par l'avancement économiques des nations. Il y a ici l'existence d'un effet utile de l'information dans les processus de prise de décision. Les notions d'information service ou d'information marchandise prennent toute leur importance en ce sens que la mutation du système productif

³⁰ A. MAYERE, "Pour une économie de l'information", op. Cit., p. 19

³¹ K.E. BOULDING. *L'information comme ressource*, Paris. Gallimard. 1987. p.19

engendre un déplacement de l'objet du travail de la matière vers l'information, ce processus ayant l'informatisation comme élément facilitateur :

*"On est passé en quelque sorte d'un rêve d'abondance matérielle basée sur la démultiplication des biens, à un idéal d'abondance intellectuelle, basée sur la démultiplication de l'information."*³²

En faisant référence ou en l'analysant dans le contexte des nouveaux supports techniques (systèmes informatiques), l'information peut être considérée comme un élément de connaissance "susceptible d'être représenté à l'aide de conventions (logiciels ou programmes informatiques) pour être traité, conservé ou communiqué"³³. Sous cette acception précise nous avons une représentation et une adaptation des éléments de connaissance aux supports techniques. En effet l'informatique "est la science du traitement rationnel de l'information considérée comme le support des connaissances humaines et des communications dans les domaines techniques, économique et social"³⁴. Et, fait plus notoire encore, nous assistons comme le souligne **A.MAYERE** à une étape de l'évolution qui sonne le passage d'une marchandisation du travail à une marchandisation de l'information :

*"Les artefacts (ordinateurs, bases de données, etc.) fournissant de l'information, des compétences et des connaissances sont transformés en marchandises informationnelles, c'est à dire en produits et services pouvant s'échanger sur le marché"*³⁵

La marchandisation de l'information a eu comme corollaire la marchandisation des intermédiaires infrastructurels dont l'Internet est devenu un exemple assez illustratif. Ce processus de modernisation sous le joug des NTIC inaugure avec le réseau Internet une époque de traitement massif de l'information. La croissance accélérée des flux de l'information ajoutée à une nouvelle conception de celle-ci comme enjeu stratégique font désormais que l'accent est davantage mis sur les contenus. Dans ce mouvement d'individualisation du processus d'acquisition des connaissances/informations, certaines analyses critiques

³² A. MAYERE, "Pour une économie de l'information", op. Cit., p. 301

³³ A. ABBOU, A. BERT, "Lexique usuel des technologies de la communication", Paris, DAICADIF, 1986, p. 35

³⁴ Ibid., p. 25

³⁵ A. MAYERE, "La société informationnelle. Enjeux sociaux...", op. Cit., p. 53

s'appesantissent sur le mouvement général d'accélération des flux d'information accompagné d'une tendance inverse de dévalorisation de la communication³⁶.

L'Internet comme nouvelle infrastructure se trouve donc au cœur de cette dynamique de valorisation de l'information et est, en même temps une des causes de l'accélération de ce mouvement. Cependant, il existe moins comme entité matérielle identifiable que comme assemblage de contenus passant par différents réseaux interconnectés. Les interfaces permettant l'acquisition de l'information (ordinateurs, logiciels, etc.) occupent une importance secondaire. L'accent est plutôt mis sur la notion de "contenu informationnel" véhiculé à l'aide de protocoles, intermédiaires et interfaces.

Avec le début de prolifération des cyberespaces dans notre environnement immédiat, c'est la commercialisation des contenus qu'il faut considérer comme élément essentiel du processus. De ce fait, la liaison étroite établie au début entre l'information et la communication se relativise dans la mesure où l'élargissement des opportunités d'information (aussi bien au niveau de l'espace géographique qu'à celui de diversité des domaines de connaissances) hisse celle-ci au premier plan.

Néanmoins, la logique généralisée de la commercialisation de l'accès aux contenus et aux infrastructures dans le cadre du cyberespace pose la question du mode d'appropriation par les acteurs de ces mêmes contenus ; étant donné que cette logique entretient des relations avec certaines configurations de l'environnement économique, politique ou culturel des pays du tiers monde. Ceci dans la mesure où la possession des ressources ou connaissances nécessaires à l'acquisition des infrastructures et contenus n'y est guère évidente.

Cette relation avec l'environnement immédiat est bien soulignée par J. R. BOURREL :

*"Une étude prospective sur les inforoutes francophones ne peut donc se dispenser d'une réflexion sur les interactions entre l'économie, le social et le sociétal (l'organisation de la société), l'accès aux réseaux et l'intégration des TIC étant conditionnés par des situations socioculturelles de communication qui sont en francophonie particulièrement disparate"*³⁷.

³⁶ D. WOLTON, *Internet et après ? ...*, op. cit., p. 145

³⁷ J.R. BOURREL, "Francophonie et enjeux des inforoutes. Etude prospective", in Documents Internet. Afrique de l'Ouest, Aupelf-Uref, 1996, p. 2

L'information et la communication sortent par conséquent de leurs cadres sociaux traditionnels pour revêtir leur qualité d'enjeux stratégiques, devenant l'exclusivité des entités/groupes sociaux ou économiques qui arrivent à exercer une mainmise sur les supports techniques de plus en plus performants. C'est ainsi que des critères de différenciation apparaissent au niveau du degré de maîtrise du processus d'adoption, en raison de la diversité des contextes. A. NOVEMBER remarque à cet effet la quasi inséparabilité d'une technologie quelconque d'avec le champ d'application : "*Le développement, la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies sont des fonctions ancrées dans les structures aussi bien sociales qu'économiques d'un groupe social donné*"³⁸.

Sous leur acception moderne, l'information et la communication entretiennent en fin de compte des relations étroites avec les supports techniques. De même que l'adoption de ces supports ne peut pas elle aussi contourner les spécificités de l'environnement des entités sociales receveurs.

1-4-2- Le réseau Internet, le multimédia et les inforoutes.

Considérée comme l'avancée technologique la plus notoire de la dernière décennie, l'Internet est devenu une des voies préférentielles d'information et de communication. Cependant, il convient de déterminer en quoi cette innovation se particularise par rapport à une panoplie extrêmement diverse de nouvelles technologies de l'information. A un niveau antérieur, les médias de masse (tels que la radio, la télévision, journaux ou grande presse) assuraient des niveaux communautaires, collectifs de prolifération des informations, à des échelles plus ou moins générales, permettant par le même biais l'exécution d'une fonction communicative essentielle à la marche des sociétés modernes. Les éléments d'information et de communication, de même que les usages étaient façonnés selon des normes collectives ; l'interactivité entre les utilisateurs et les outils n'échappait pas à certaines préoccupations, valeurs et modes de représentation collectifs dans la mesure où les effets de masse détenaient une importance notoire dans le processus de diffusion de l'information. Ces effets de masse permettaient la validation de certains discours portant sur les notions de démocratie, de liberté, d'universalisme, chères à une conception du monde comme village planétaire³⁹.

³⁸ A. NOVEMBER, "*Nouvelles technologies et mutations socio-économiques...*", op. Cit., p. 6

³⁹ J.N. JEANNENEY. *Une histoire des médias, des origines à nos jours*. Paris. Seuil. 1996

Néanmoins les NTIC et les inforoutes n'en constituent pas pour autant une transformation absolue. Elles ne sont que le développement technologique de médias et de techniques déjà connus (informatique, audiovisuel, télécommunications) mais dont l'interconnexion va faire exploser les capacités de stockage, de traitement, d'interactivité et de transmission des signaux, multipliant par-là l'offre de programmes, de supports et de services. Les incessantes et spectaculaires avancées résident dans le développement des inforoutes (dont l'Internet est un exemple type) et des services multimédia. Les inforoutes sont considérés comme un grand réseau informatique véhiculant des données à grande vitesse. Elles font l'objet d'une certaine diversité dans leur composition ; c'est ainsi qu'elles sont en outre considérées comme une *"combinaison des infrastructures de réseaux, de logiciels, de terminaux et de serveurs de contenus"*⁴⁰.

Quant au multimédia, il est défini ainsi : *"c'est un ensemble de services interactifs utilisant le seul support numérique pour le traitement et la transmission de l'information sous toutes ses formes : textes, données, sons, images fixes, images animées, réelles ou virtuelles"*⁴¹. En réalité les inforoutes et le multimédia sont inséparables, car les premières s'appuient sur le support technique que constitue le deuxième. L'avènement du réseau Internet préfigure par conséquent ce qui doit constituer l'autoroute mondiale de l'information du fait de la multiplicité des applications qu'il permet :

- échange de données informatisées entre plusieurs réseaux
- transport de fichiers
- accès à distance
- messageries électroniques

C'est ainsi que dans sa définition, l'accent est souvent mis sur le côté virtuel, celui-ci constituant l'une de ses caractéristiques les plus fondamentales. Dans une tentative de définition, G. BASQUE définit le réseau ainsi :

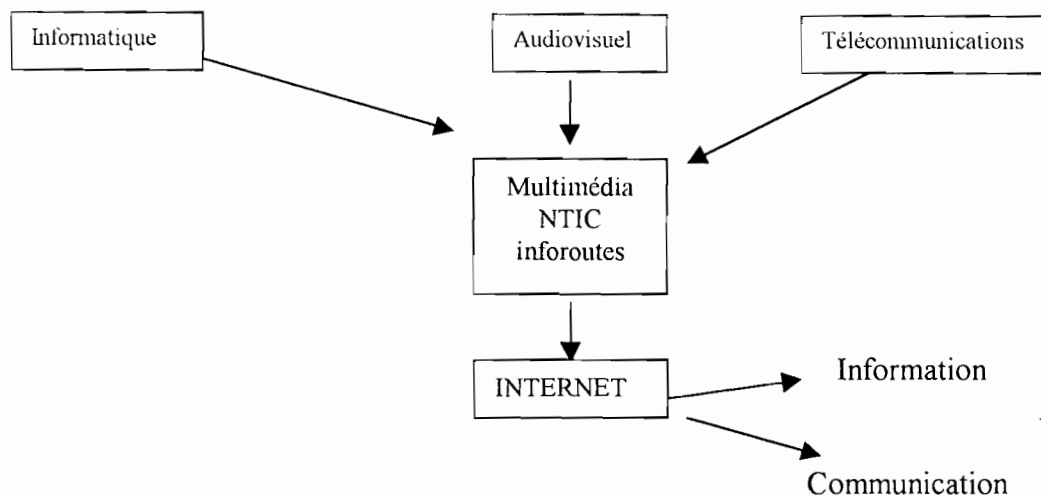
"L'Internet est sur le plan organisationnel une fédération de réseaux et sur le plan physique un ensemble de liens de communication qui permettent aux ordinateurs clients de communiquer directement entre eux. Il n'existe pas comme entité corporative autonome. Dans les faits, l'interface avec l'Internet se réalise au niveau des réseaux de ses membres. C'est là

⁴⁰ R. NAJAR, *"Francophonie et enjeux des inforoutes..."*, op. Cit., p. 4

⁴¹ Ibid., p. 5

en périphérie que les services sont présentés aux utilisateurs.. La très grande majorité des utilisateurs doit passer par l'intermédiaire d'un fournisseur de services pour l'accès au réseau ⁴²

Schéma 1 : le processus d'évolution du multimédia



Ce qu'il convient de retenir ici, c'est la densité des interactions, du fait de l'interconnexion de plusieurs réseaux d'ordinateurs ; ensuite le caractère non propriétaire du protocole de communication, dans la mesure où la grande quantité d'informations distillées sur le réseau est accessible aux utilisateurs clients (c'est à dire à ceux qui disposent du protocole octroyé par les fournisseurs d'accès à un niveau individuel ou à celui des cyberespaces).

Les aspects administratifs ne sont pas en reste car les réseaux de fournisseurs d'accès entretiennent d'étroites relations administratives ou commerciales avec d'autres entités corporatives, que ce soit au niveau national ou sous régional (exemple des sociétés de télécommunications). Ce réseau est donc devenu un instrument privilégié d'information et de communication, faisant l'objet d'une préoccupation centrale dans la problématique des NTIC. Il constitue une innovation majeure. Cependant son processus de diffusion est en étroite relation avec certains aspects administratifs, techniques ou socio-économiques qui découlent de la nature de l'environnement immédiat. Quelques uns de ces aspects (notamment celui économique) apparaissent avec le processus de commercialisation dans le cadre du cyberspace.

⁴² G. BASQUE, "Les autoroutes de l'information. Enjeux socio-économiques.", in Documents Internet, Afrique de l'Ouest, Aupelf-Uref, 1996, p. 17

1-4-3-Contextes d'utilisation : le cyberespace et les autres cadres d'expression

Le cyberespace représente tout d'abord une des facettes des NTI, à savoir la commercialisation des contenus informationnels évoquée précédemment. Le marché émergent de l'information trouve, en effet dans le cyberespace un de ses cadres d'expression les plus manifestes. En dehors de cet aspect économique, le cyberespace se situe dans une nouvelle conception globale du traitement de l'information et des connaissances ; conception que P. LEVY désigne sous le nom de cyberculture⁴³. D'un point de vue étymologique (dans le rapport qui la lie avec la science mère, la cybernétique ; science des automates abstraits et système de transformation de l'information), la cyberculture se situe dans le cadre des systèmes complexes et diversifiés qui permettent le transport quasi instantané de grandes quantités d'informations d'un point à l'autre du globe. La sophistication des procédés d'information et de communication à l'aide des supports techniques fait du cyberespace et de l'Internet en général des recours incontournables dans tous les domaines de la vie socio-économique (science, recherche, économie, etc.). L'amélioration des capacités de stockage et de circulation des flux d'information est un aspect technique sans précédent ; elle offre dans le cadre du cyberespace des opportunités publiques, communautaires de participation à la société de l'information.

Le cyberespace représente en dehors de ces aspects un contexte pluriel, un milieu sociologiquement riche du fait de son accessibilité à une très grande majorité des groupes sociaux. En effet pour la première fois une technologie pourra être enseignée aux jeunes générations ; ce qui n'était nullement le cas pour d'autres disciplines (chimie, physique ou mécanique).

La diversité des contenus selon les profils et les trajectoires socioprofessionnels ou économiques, la pluralité des branches du savoir font de ce cadre un monde *"qualitativement différencié, non figé, explorable où tous communiquent avec tous... Un espace dynamique de subjectivité collective très différent de celui du téléphone ou des médias classiques, qui n'est contrôlé par aucune institution politique ou économique centrale et qui deviendra ce que nous en ferons."*⁴⁴. On remarque en outre que les effets de masse qui étaient contenus dans les procédés classiques (presse écrite, radios, télévision) perdent leur importance en ce sens que ce nouveau milieu est devenu un contexte où chacun est potentiellement émetteur et récepteur.

⁴³ P. LEVY, "La cyberculture, l'universel sans totalité", in La passion des idées, hors série, 1966-1996, pp. 116-119

⁴⁴ P. LEVY, "La cyberculture...", op. Cit., p. 117

C'est aussi un espace non contrôlable en raison de son extension illimitée et de son caractère déterritorialisant. En effet l'espace et le temps ne constituent plus des facteurs déterminants dans le procédé de transmission des informations ; leur absorption dans le cadre de l'inforoute inaugure l'ère d'une ubiquité généralisée, "une présence virtuelle de l'humanité à soi-même"⁴⁵ au niveau de la diversité des domaines de connaissance (science, économie, cultures, etc.). P. LEVY analyse cette situation sous l'angle d'un certain système de chaos, un éclatement des savoirs :

"Le cyberspace s'érige en système des systèmes... Il est aussi le système du chaos. Incarnation maximale de la transparence technique, il accueille cependant, par son irrépressible foisonnement, toutes les opacités du sens. Il dessine et redessine la figure d'un labyrinthe planétaire, mobile, en extension et sans plan possible." ⁴⁶

Le cyberspace demeure ainsi le milieu de matérialisation (sous l'angle concret du cadre d'interaction homme/machine, de l'espace géographique) des immenses opportunités offertes par le réseau Internet ; Il est la manifestation d'une nouvelle culture de l'information et de la communication ; un nouveau cadre d'expression des libertés individuelles et d'éclatement des connaissances à grande échelle. Dans ce nouveau contexte ; le savoir n'est plus cloisonné ou exclusif ; il devient accessible en grande quantité ; en tout moment et en tout lieu. Le cyberspace constitue de ce fait un endroit sociologiquement riche (à partir du moment où il n'existe plus de restrictions des savoirs dans ce cadre précis) et un miroir pour l'analyse des implications socio-économiques des inforoutes et des NTIC en général. Le début de prolifération de ces espaces d'utilisation du réseau comporte une conséquence majeure quoique encore à une très faible échelle : celle de la prise de conscience par une partie des composantes de la communauté, de l'enjeu que constitue la maîtrise de l'information pour le progrès économique et social.

On voit en fin de compte ; à la suite de l'analyse de ce concept, que l'on est en présence d'un ensemble de liens qui ont révolutionné l'information. Le cyberspace est quant à lui une des concrétisations de cette nouvelle donne à deux niveaux principaux :

⁴⁵ Ibid., p.118

⁴⁶ P.LEVY, "La cyberculture..." , op.cit., p.117 •

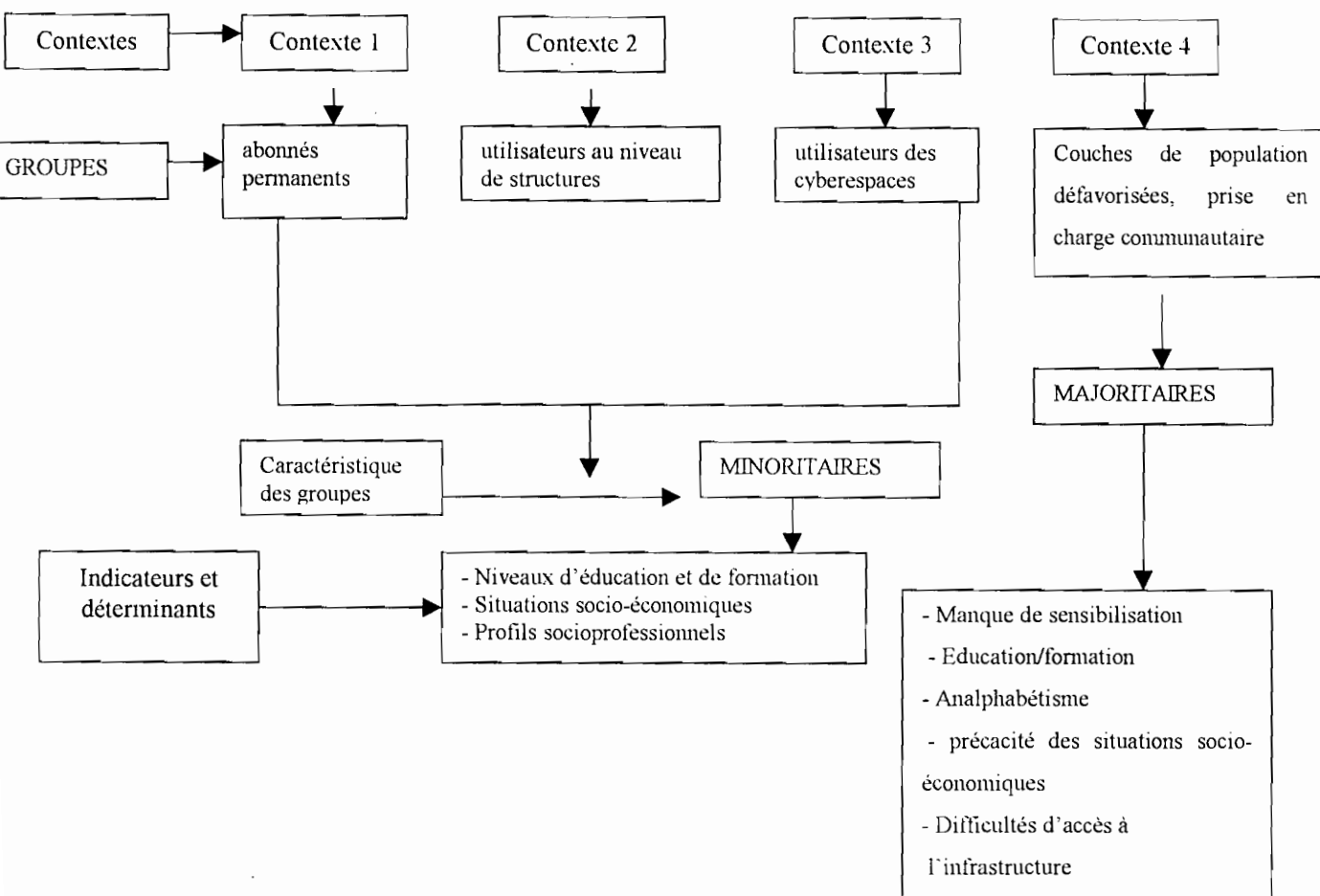
- économique parce que le processus de commercialisation des informations devenues des ressources essentielles entrant en ligne de compte dans le processus de développement économique trouve dans le cyberspace un cadre de matérialisation.
- social : ce contexte est un espace interactif regroupant des individus ou groupes sociaux aux horizons divers et aux profils différents, entraînant une redéfinition de la configuration des rapports sociaux.

C'est compte tenu de ces deux dimensions que la question de l'environnement socio-économique resurgit dans l'analyse du mode d'adoption des NTIC, du fait de la particularité et de la diversité des contextes socio-économiques. Mais ce mouvement général de modification des rapports sociaux sera-t-il l'objet d'une généralisation, surmontant les obstacles qui peuvent être érigés par les groupes receveurs dans les pays du Sud ?

Cependant, le cyberespace est loin de demeurer le seul cadre d'expression (au niveau de l'utilisation) du réseau. L'inforoute que constitue l'Internet est en effet extensible (dans le temps et dans l'espace) à une certaine catégorie d'utilisateurs, qui de par leurs profils socioprofessionnels ou leur rôle dans l'environnement socio-économique, occupent une place importante dans l'utilisation des NTIC. Il existe en effet plus de 5500 utilisateurs (au niveau national) bénéficiant de l'inforoute dans des cadres tout à fait différents du cyberespace (connexions à domicile ou au niveau de structures utilisant le réseau comme outil de travail, populations de base ou groupes défavorisés bénéficiant d'une prise en charge d'ordre communautaire auprès d'organismes ayant pour mission la facilitation des conditions d'accès des groupes aux NTIC). L'homogénéité ou le caractère statique de certaines catégories que l'on peut considérer comme minoritaires (utilisateurs au niveau des structures ou abonnés à domicile) s'opposent nettement à la variété des situations (mobilité dans l'espace, diversité des couches et catégories socioprofessionnelles, fluctuations éventuelles dans le comportement et la réceptivité des utilisateurs eu égard à certains aspects de la culture, du mode de répartition des ressources ou des différences dans le système des valeurs) dans le cadre du cyberespace ou dans celui des couches majoritaires qui ne bénéficient pas d'un accès immédiat aux inforoutes. Ceci est le signe de l'existence de grandes disparités dans le processus et les conditions d'utilisation. On voit par conséquent que le mode de diffusion de cette technologie s'exprime dans des contextes différents, ceci en raison de certaines configurations du tissu socio-économique ou culturel, entraînant des mécanismes d'exclusion ou d'inclusion de certaines

composantes ; des niveaux où l'utilisation est nécessaire pour d'aucuns et secondaire pour d'autres, en fonction de la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les individus.

Schéma 2 : Typologie des contextes d'utilisation du réseau



Le cadre d'expression des inforoutes (Internet) sur le plan de l'espace et des contextes d'utilisation (entendue dans sa dimension géographique et sociale) entretient de ce fait des relations avec l'environnement immédiat.

1-5- Objet et objectifs de l'étude

Dans cette problématique récente des NTIC, nous comptons tout d'abord nous appesantir sur un objectif principal qui est le suivant : montrer à travers une analyse de l'environnement l'importance des aspects socio-économiques ou culturels (valeurs, perceptions) dans les processus de diffusion des nouveaux médias comme Internet. Comme objectifs transversaux et spécifiques de recherche nous chercherons à :

- 1- déceler les caractéristiques et composantes de cet environnement (groupes cibles populations utilisatrices, déterminants de l'usage) qui conditionnent le processus d'utilisation.
- 2- montrer, à travers l'action de quelques exemples de structures (SIUP, TPS, Cyberpop) évoluant dans le champ de promotion des technologies de l'information (ces organisations faisant aussi partie intégrante de l'environnement global), la nature des difficultés et entraves à une plus ample connexion des populations de base aux réseaux modernes d'information et de communication comme Internet.

L'objet principal sur lequel porte l'étude est donc constitué de deux niveaux d'analyse qui sont :

- 1- les groupes utilisateurs
- 2- les stratégies de ces exemples d'organisations intervenant dans le processus de promotion de cet outil d'information (Internet)

1-6- Justifications du choix du thème

La technologie ne constitue plus de nos jours un domaine isolé des réalités quotidiennes. Les innovations dans le domaine des NTIC et du multimédia en général conditionnent et accélèrent considérablement les processus de transformation des rapports socio-économiques entre nations, groupes ou individus, plaçant ainsi l'information et la communication comme des enjeux stratégiques dans les entreprises de développement. Et les choix résultant de l'action des planificateurs et dirigeants reposent d'une manière incontournable sur la vulgarisation des supports technologiques dans le but de favoriser l'accès par la population aux sources d'information, celles-ci étant perçues comme éléments moteurs dans la compétition économique et dans l'accès aux savoirs scientifiques. C'est pourquoi le Sénégal à l'instar des pays en développement se trouve à une charnière de ce processus d'évolution avec l'adoption progressive de ces nouvelles technologies synonymes par ailleurs d'une inclusion dans les autoroutes de l'information. Cependant ces pays présentent des contextes où les processus de diffusion ou d'adoption des technologies posent souvent problème, du fait de certains obstacles liés à leurs environnements en général.

Dans ce contexte précis, une étude de relations qui peuvent s'établir entre le mode d'utilisation de l'Internet comme exemple de TIC et cet environnement global à travers certaines de ses configurations (entités socio-économiques, culture, valeurs, perceptions des populations, organismes de promotion de l'utilisation du réseau) est d'une importance non négligeable. En d'autres termes rechercher les conditions et déterminants du mode d'appropriation ; ceci pouvant en outre contribuer à l'établissement de passerelles entre les sphères d'investigation (sociologie en particulier) et celles d'intervention (pratiques ou techniques) dans l'étude des mécanismes de changement social.

Le choix de la localité de Dakar comme champ d'expérimentation et d'étude des procédés d'utilisation s'explique tout d'abord par sa représentativité quant à la diversité des couches et catégories socio-économiques dont elle bénéficie particulièrement. Ensuite par le rôle de pionnier joué par cette ville dans le processus d'appropriation et d'installation de l'Internet et des infrastructures d'information en général. Ces deux caractéristiques pouvant faire de ce champ d'investigation un contexte assez illustratif dans l'étude des déterminants de l'usage de ce nouvel outil d'information

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE ET CHAMP D'INVESTIGATION

2-1-Histoire de la collecte

En dehors de la phase documentaire qui s'est déroulée de mai à juillet 99, le processus de recherche s'est étalé dans le temps du fait des obstacles, difficultés et imprévus l'ayant jalonné.

La phase documentaire nous a mené dans les centres suivants :

- BUSL (bibliothèque universitaire de Saint-Louis)
- Centre de documentation du CODESRIA
- Centre de documentation du CRDI
- BREDA (centre de documentation de l'UNESCO)

L'enquête proprement dite s'est tenue à partir de la mi-octobre jusqu'à la mi-janvier, ponctuée par des phases de rupture liées à la complexité et aux difficultés du champ d'investigation. Cependant ; des investigations complémentaires auprès des organisations (SIUP, TPS, Cyberpop) ont allongé la phase de quête des informations jusqu'au mois de mars. En effet, c'est avec l'obtention d'un stage d'un mois que nous avons pu être en contact avec ces structures évoluant dans la même sphère d'investigation (entre février et mars) et auprès desquelles l'expérimentation des outils méthodologiques a permis une plus ample familiarisation avec notre thème de recherche. C'est seulement après ce stage que nous avons pu nous atteler à la rédaction définitive du document.

2-2-Difficultés rencontrées

Un écueil majeur a été la quasi-inexistence d'études antérieures (aussi bien au niveau académique qu'à celui de la recherche en général) sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de l'Internet en particulier. Il y eut donc une première insuffisance au niveau de la documentation, celle-ci présentant pour la plupart des généralités au détriment de recherches spécialisées sur l'Internet et les inforoutes. Cependant ceci est plus ou moins compréhensible du fait du caractère récent de l'émergence de ce réseau comme nouveau cadre d'expression du multimédia (années 90 jusqu'à maintenant pour le Sénégal).

Il importe peut-être de souligner à ce niveau l'importance et la portée de l'utilisation du réseau comme source de documentation. Celui-ci a été l'objet d'un apport considérable, en facilitant un accès facile aux différents réseaux modernes de recherche, aux études récentes ainsi qu'à une documentation plus à jour. Il a été à notre niveau un palliatif aux insuffisances de la documentation classique.

A un niveau beaucoup plus pratique, nous avons été confrontés à l'obstacle que constituait l'obtention des personnes ressources, dans l'entourage académique, ayant de l'expérience ou des connaissances spécialisées dans notre thème de recherche. Ce qui a été une des causes de la lenteur du processus de collecte des informations dans la mesure où ce n'est qu'après plusieurs démarches (auprès de recommandations ou de praticiens évoluant en dehors du milieu universitaire) que nous avons pu être en contact avec ces personnes. Pour l'enquête proprement dite, le critère de faisabilité s'est heurté à l'écueil qui était principalement le refus initial (sous forme de méfiance, de réticences ou de réserves) des fournisseurs d'accès et responsables des cyberespaces de permettre le déroulement des enquêtes.

De ce fait, l'administration des questionnaires auprès des utilisateurs n'a pas été chose facile. Ensuite un deuxième refus, celui de mettre à notre disposition une base de sondage (liste identitaire des abonnés à domicile), pour des raisons apparemment liées à un certain souci de déontologie (protection de la clientèle). Et d'autres termes, leur statut de fournisseur d'accès les obligeait à ne pas porter atteinte à la vie privée de leur clientèle en les exposant à ce type d'enquête. La conjugaison de ces aléas et obstacles liés à tout champ d'investigation a naturellement occasionné une lenteur dans le processus de recueil des informations.

2-3-Outils méthodologiques

2-3-1-Echantillonnage

La population sur laquelle a porté l'investigation était constituée en majorité des utilisateurs du réseau Internet. Elle peut être scindée en deux groupes d'utilisateurs :

A/ - Les utilisateurs au niveau des cyberespaces (85 personnes au total) Cette population est caractérisée d'abord par la richesse au niveau de la composition, plus particulièrement la diversité des catégories socioprofessionnelles et socio-économiques ainsi

que la mobilité dans l'espace géographique. Ce premier groupe constitue de loin la partie la plus importante des utilisateurs.

B/ - Les utilisateurs bénéficiant d'un abonnement à domicile (12 personnes). Pour l'ensemble de ces deux groupes d'utilisateurs, nous avons travaillé avec une population de 97 personnes au total. Les investigations complémentaires qui ont été effectuées auprès des organismes et structures ont porté quant à eux sur les processus par le biais desquels la diffusion ainsi que la promotion de l'usage du réseau se faisaient auprès des populations. Elles portaient donc sur une catégorie précise qui était constituée des responsables chargées du processus de promotion et de vulgarisation de l'Internet auprès des populations. Ces investigations visaient par le biais de séries de discussions et d'entretiens à déceler les stratégies d'action des promoteurs de l'outil d'information auprès des populations.

Cet échantillon a été réparti au niveau de deux cyberespaces dont le premier est assez représentatif en ce qui concerne l'utilisation d'Internet (Metissacana, premier du genre en Afrique occidentale et Studio 2000) La méthode des quotas a été utilisée mais seulement après un sondage au hasard auprès d'une vingtaine d'utilisateurs afin d'avoir une idée sur les catégories les plus représentatives selon l'âge ou le sexe. Cependant, l'enquête n'en a pas été pour autant l'objet d'un ciblage car il s'agissait de déterminer dans une première étude du genre, le profil (caractéristiques, socio-démographiques des groupes utilisateurs, conditions, déterminants de l'usage) des usagers du réseau

2-3-2-Les outils de collecte

- Le questionnaire :

Deux questionnaires ayant subi des modifications en fonction des groupes d'utilisateurs (A et B) ont été administrés à l'ensemble de la population. Ils comportent respectivement six thèmes se référant à nos indicateurs de départ (voir annexe.)

- Le guide d'entretien :

Les guides d'entretien (3 au total) ont été administrés aux responsables des structures concernées à savoir : Metissacana, Trade Point, SIUP, Enda cyberpop. Cet outil a été combiné avec des séries de discussions et séances de travail auprès de ces organismes intervenant dans le processus de vulgarisation des NTIC. L'objectif de cette deuxième catégorie d'outils était

d'obtenir des données qualitatives et quantitatives (chiffres, données ; statistiques relatives à l'utilisation des réseaux) pouvant compléter et renforcer les données de l'enquête. Nous y sommes parvenus sous la forme de stages à durée limitée (en raison de cinq jours à une semaine auprès de chacune) du 2 février au 7 mars.

La structure des guides d'entretien ainsi que le contenu des discussions et séances de travail a été modelé en fonction de la nature de ces organismes qui, dans l'ensemble interviennent à des niveaux communautaires (plus proches par conséquent des populations de base) sous forme de programmes ou projets à moyen ou long terme (voir annexe 2). C'est notamment le cas du SIUP/Eco Yoff et celui d'Enda cyberpop.

**DEUXIEME PARTIE
PRESENTATION, ANALYSE ET
INTERPRETATION DES RESULTATS**

CHAPITRE 1 : PROCESSUS DE DISSEMINATION DE L'OUTIL D'INFORMATION

1-1-Les origines de la naissance du réseau : Bref aperçu historique

La création et le processus de déploiement des inforoutes par le biais de l'Internet s'inscrivent dans une longue tradition de dépendance de la périphérie (pays du Sud) par rapport aux puissances occidentales (États-Unis en particulier) depuis la fin du deuxième conflit mondial (années 50-60). La dépendance technologique particulière constitue-t-elle aussi un des aspects les plus manifestes de la subordination de l'Afrique aux processus d'évolution des savoir-faire et connaissances issues de l'Occident. L'importance considérable prise par les technologies de l'information (années 60-70) n'a pas échappé à cette situation générale de dépendance en ce sens que les États-Unis ont pris les devants en établissant un gigantesque appareil analytique pour assurer le traitement des informations et de la littérature scientifique. Ceci découle de la prise de conscience du caractère crucial de la transmission de l'information (qualité, rapidité, contenus) dans le processus du développement.

Ce sont à la fois cet esprit de vigilance et cette position d'avant-gardiste qui furent aux origines de la naissance du réseau, plus précisément à la suite d'un processus de collaboration entre l'armée Américaine et le milieu universitaire (années 60). A cette même époque, le ministère de la défense des États-Unis, lançait un programme de recherche, sous l'égide de l'ARPA (Advanced Research Project Agency) organisme qui avait pour projet de mettre sur pied un réseau de télécommunication informatique devant permettre aux chercheurs, universitaires et fournisseurs militaires travaillant sur des contrats de défense de s'échanger des données et de coordonner leurs activités de recherche.

Cependant, l'antécédent véritable en fut le rapport de la RAND Corporation sur la sécurité des réseaux de communication, mettant en exergue le caractère vulnérable de ces derniers en cas de conflit, tout en évoquant la nécessité d'une prise en charge effective de cette sécurité en développant un réseau expérimental pouvant répondre aux besoins exprimés dans la RAND.

Sur le plan pratique, ces entreprises de recherche se concrétisèrent à travers un ensemble de procédés exprimés dans l'idée initiale : la possibilité d'une communication effective entre ordinateurs. Ceci dans la simple mesure où un centre de contrôle central pouvait être vulnérable à toute attaque. Il était alors question d'une décentralisation du système général de

telle sorte que chaque appareil du réseau (nœud) puisse être en mesure de recevoir, générer et faire circuler des données. Il y avait en outre une division de ces données en paquets d'information, chaque paquet portant l'adresse du nœud émetteur et celle du destinataire. L'Arpanet, premier réseau ayant vu le jour en 1969 avait pour but de relier entre eux les différents centres de calcul et universités. Ce fut une opportunité considérable pour les milieux de recherche d'autant que la division de l'Arpanet en deux réseaux (Milnet, le réseau militaire et la NSFnet) allait consacrer en 1984 un début de vulgarisation au sein des universités par le biais de la National Science Foundation (NSF).

Il y eut progressivement une augmentation du nombre de nœuds (passage de 4 à 37 nœuds entre 1971 et 1972). Le but premier était l'échange de calculs et de données informatisées mais les usagers en firent rapidement un moyen de partage et d'échange de notes d'études et de courrier électronique. Le processus d'élargissement à d'autres réseaux est un des motifs de l'appellation Internet (Interconnected Networks). Cet élargissement au sein de la société globale a été accompagné par l'établissement d'un protocole de communication universel, c'est à dire le passage du NCP (Network Control Protocol) au TCP/IP (Transmission Control Protocol / Internet Protocol), ce dernier servant au processus d'adressage et de transmission des messages .

On remarque par conséquent que l'importance accordée aux connaissances / informations et à leurs processus de dissémination, a été quelque part l'un des moteurs de l'avance des États-Unis en ce qui concerne la maîtrise des NTI. Leur position de pionnier n'en verra pas moins un début d'internationalisation en 1988 ainsi que la naissance en 1992-93 en Suisse du "World Wide Web», la toile d'araignée mondiale permettant aux nombreux utilisateurs d'y naviguer. Au cours de cette même période on vit l'arrivée des entreprises, lesquelles ont trouvé en ce réseau un support considérable pour la visibilité et l'essor de leurs activités économiques

1-2-Le processus de déploiement à l'échelle nationale

Comme évoqué précédemment, le déséquilibre qui sévit dans le processus de diffusion de l'Internet comme nouvelle technologie n'est qu'une des répercussions de l'état général de disproportion entre le Nord et le Sud dans le développement en général. Pour l'utilisation de l'Internet, le continent africain vient en dernière position avec 1,5 millions d'internautes pour

une population totale de plus de 700 millions d'habitants, soit 2% de la population bénéficiant de l'accès au réseau. Ce taux d'utilisation contraste nettement avec notamment ceux de quelques pays comme la France (5 millions d'internautes soit 8,3% de la population totale) ou les États-Unis (30,7% de la population totale). Cependant, malgré sa situation dans le contexte Africain caractérisée par cette extrême faiblesse du taux d'utilisation, le Sénégal a joué un rôle de pionnier en Afrique de l'Ouest dans la diffusion progressive de l'utilisation des réseaux.

Après un début d'internationalisation en 1988, 1989 voit au Sénégal le lancement par l'IRD (Institut de Recherche en Développement) d'un processus de liaison dont le premier objectif était de mettre en rapport les chercheurs occidentaux, d'outremer et ceux de la communauté internationale. Il s'agissait dans un premier temps d'installer un réseau de messagerie électronique (Rio), lequel était soutenu par un protocole (FIDO) servant à établir des passerelles par l'intermédiaire des grandes villes. L'exploitation de ce système de messagerie se tourne presque exclusivement vers les milieux universitaires, académiques de recherche ainsi que le milieu associatif, lesquels y trouvent d'importantes opportunités d'investigation et de mise à jour des informations scientifiques.

Mais il existait jusqu'alors une situation de dépendance par rapport à l'étranger et aux systèmes d'infrastructures, entretenant une sujétion d'un point de vue technique et une dépendance accrue pour les utilisateurs des pays périphériques. A partir de 1992 il y eut la création du domaine "SN" ("top level domain") à la suite d'un long processus de collaboration entre l'ENSUT (ESP) et l'IRD. Il y eut une lenteur certaine dans le processus de modernisation et de perfectionnement des équipements techniques avec la prédominance du système de messagerie jusqu'en 1995. La SONATEL comme principale société de diffusion des paquets techniques exerce alors un monopole sur l'établissement des réseaux et services (satellites, installations, infrastructures, services IP). La mise en ligne du premier serveur WWW du Sénégal ne pourra s'effectuer qu'en mars 1996, voyant le pays entrer en ligne grâce à un lien intelsat à 64 kbps, le reliant aux USA avec Télécom plus comme premier fournisseur d'accès grand public.

L'évolution verra une augmentation de la capacité de liaison vers d'autres pays d'Europe ou d'Amérique (exemple de l'augmentation de la capacité de liaison vers le Canada avec deux nouvelles lignes de 64 kbps en mai 1997). Ainsi qu'une explosion des fournisseurs d'accès entre

96 et 97 de même que l'augmentation du nombre de sites web. En janvier 1999, un réseau national IP est créé, servant à relier toutes les villes secondaires du pays. Évalué à près de 7000 clients abonnés en 1999, contre plus de 5500 en fin 98, le nombre d'internautes ne cesse d'augmenter.

Les éléments de réflexion qu'il convient de retenir dans cette évolution font d'abord voir que le processus de diffusion n'est jamais automatique ; il dépend en grande partie des enjeux (techniques, économiques, sociaux) liés à l'appropriation des paquets technologiques (exemple de l'amélioration progressive des capacités de liaison d'abord en Store & Forward, ensuite en kbps et enfin en mbps). A ce propos on peut faire référence à une remarque de P. ROQUEPLO sur le processus de diffusion des technologies :

*"D'une manière générale, la création de tout produit technologique est le fruit d'un processus complexe de conflit et de coopération entre divers acteurs sociaux tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation"*⁴⁷

Ce processus d'appropriation est en partie fonction de certaines situations de coopération/conflit entre les divers protagonistes (exemple du monopole de la Sonatel sur l'installation des services IP ou encore le processus de collaboration entre l'IRD et l'ENSUT pour mettre le Sénégal en ligne). La lenteur du processus dépend souvent de ces situations plus ou moins complexes dans la mesure où la disponibilité des paquets et savoir-faire est évidente. La recherche de profit dans un contexte actuel d'économie marchande ou de rentes de situations fait que d'une manière générale des barrières s'érigent entre les détenteurs des paquets technologiques et les destinataires réels à savoir les populations de base.

Une évaluation du nombre d'utilisateurs abonnés auprès des prestataires de service ou de diverses structures donne les chiffres suivants :

- Metissacana : 1600
- Enda : 150
- Aupelf : 1034
- Télécom Plus : 2600
- Primature : environ 175
- UCAD : 500
- Arc Info : 400
- Point Net : 20
- Cuber Business Communication : 300

⁴⁷ P. ROQUEPLO, "penser la technique..." op. Cit., p. 27

CHAPITRE 2 : INDICATEURS ET DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LE PROCESSUS D'UTILISATION DU RESEAU

2-1-Les facteurs déterminants

L'acte d'utilisation de l'infrastructure technologique que constitue l'Internet est loin de répondre uniquement à l'ordre d'un choix individuel des usagers du réseau. Ces choix ne sont pas la résultante d'une liberté absolue et stratégique de l'acteur/utilisateur. Il existe en effet une série de médiations qui peuvent être constatées entre le processus d'utilisation et un ensemble de déterminations provenant de l'environnement socio-économique dans lequel l'utilisateur évolue. Cet environnement à travers certaines de ses caractéristiques globales modèle considérablement la configuration des catégories utilisatrices. Le processus d'utilisation peut donc se décrire en termes de catégories. L'analyse de ces facteurs déterminants revient donc à faire ressortir, à partir de l'échantillon enquêté dans le cadre des cyberespaces - sans oublier les éléments de réponse obtenus à partir de l'échantillon plus restreint des abonnés à domicile - trois séries d'indicateurs relatifs aux éléments suivants :

- les composantes sociales
- le cadre socioprofessionnel et socio-économique
- l'influence de quelques caractéristiques spatiales et environnementales

2-1-1-Les composantes socio-démographiques

L'analyse de ces composantes a permis d'observer des caractéristiques plus ou moins générales des groupes utilisateurs à l'aide de grandes variables sociologiques. En effet le premier tableau permet de voir une population relativement jeune, plus de la moitié (soit 66,32%) étant située entre la tranche de 17 à 28 ans. Cette structure par âge montre par contre une faible représentation des catégories comprises entre 40 et 50 ans ainsi que celle de moins de 19 ans.

Tableau 1 : Répartition par âge des utilisateurs

AGES	NOMBRE	POURCENTAGE
17 – 19 ans	9	9,27%
20 – 28	55	56,70%
29 – 39	23	23,71%
40 – 50	10	10,31%
TOTAL	97	100%

La faible importance numérique de cette dernière catégorie peut s'expliquer par la non familiarisation de leur environnement scolaire ou socio-éducatif avec l'usage du nouvel outil, cette catégorie étant constituée essentiellement d'élèves évoluant dans des cycles moyens ou secondaires. Ce qui peut aussi témoigner d'un état actuel de non intégration des supports multimédia dans le système socio-éducatif parmi cette catégorie précise, ceci pouvant permettre d'attirer leur curiosité et de les sensibiliser sur l'importance de cet outil d'information par rapport à leur milieu. Cette jeunesse de la population internaute peut enfin s'expliquer si l'on tient compte d'une relation qui peut être établie entre l'état de jeunesse et les potentialités physiques permettant une mobilité plus ou moins aisée à travers l'espace géographique dakarois, lequel n'est pas des plus faciles en termes de déplacement.

Tableau 2 : Répartition selon le sexe

SEXE	NOMBRE	POURCENTAGE
Masculin	56	57,73%
Féminin	41	42,26%
TOTAL	97	100%

Cette population est également à tendance masculine. Cette caractéristique générale peut être mise en relation avec le système de représentations socioculturelles qui véhicule une perception des rapports de sexe infériorisant la femme, la confinant souvent à un statut avec de multiples obligations contraignantes (manque d'autonomie, accès encore faible à l'instruction, dépendance économique vis à vis de l'homme, etc.). En élargissant l'analyse, il est donc possible de considérer cette moindre fréquentation du réseau par les femmes comme un reflet de la problématique générale et récente de l'inégalité homme/femme dans l'accès à l'autonomie. Il faut cependant relativiser cette interprétation car dans le contexte de la répartition des internautes selon l'âge et le sexe, on note une plus forte présence de ces dernières dans la catégorie jeune (20-28 ans), soit 73,17% de l'échantillon des femmes. Mais cette présence s'amenuise considérablement dès lors que l'on s'approche des tranches d'âges supérieures (avec notamment 2,43% de l'échantillon pour la catégorie de 40 à 50 ans). Ici on peut toujours revenir à l'explication (tableau 3) relative aux obligations et contraintes sociales confinant les femmes à des cadres d'évolution traditionnels (foyer, ménage, etc.), les empêchant ainsi de s'impliquer dans les mutations socio-économiques en cours (cf. tableau 4).

Tableau 3 : Répartition selon l'âge et le sexe

SEXE	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
17 – 19 ans	6	10,72%	3	7,32%	9	9,48%
20 – 28 ans	25	44,64%	30	73,17%	55	56,84%
29 – 39 ans	16	98,57%	7	19,08%	23	23,16%
40 – 50 ans	9	16,07%	1	2,43%	10	10,52%
TOTAL	56	100%	41	100%	97	100%

Tableau 4 : Répartition de la situation socioprofessionnelle en fonction du sexe

Sexe	SITUATION D'EMPLOI	
	Nombre	%
Femmes	13	27,08%
Hommes	35	72,92%
TOTAL	48	100%

Sur un autre plan différent de celui de la problématique du genre, cette forte présence de la population jeune peut aussi être une caractéristique particulière de la jeunesse de la population sénégalaise ; toutefois, il s'opère un processus d'exclusion pour les plus jeunes, vu la composition de cette population où les moins de vingt (20) ans représentent 57,7% de la population totale. Ce qui contraste évidemment avec la proportion d'internautes interrogés comprise entre cette tranche d'âge (avec seulement 9,48% de l'échantillon global).

Une autre caractéristique socio-démographique importante à travers laquelle s'opère aussi ce processus d'exclusion concerne la situation matrimoniale des usagers. La faible présence de personnes mariées (18,56% du total) et son phénomène contraire (la situation de célibat comme dominante) peuvent être interprétés en termes d'absence ou de présence de pression sociale pouvant être en rapport avec le niveau de fréquentation du cyberspace. La vie conjugale constitue en effet dans nos sociétés une situation sociale particulière où les responsabilités et attentes (économiques, sociales ou relationnelles) dévolues aux individus sont nombreuses. Il serait peut-être hâtif dans ce cadre précis de considérer ces situations de pression comme obstacles à la fréquentation du réseau mais de voir dans quelles mesures ces

dernières peuvent avoir des implications avec le processus d'utilisation des TIC jusqu'au point de devenir un facteur d'exclusion pour certaines catégories. Ce qu'il faudrait en fin de compte retenir, c'est que cette situation accrue de célibat peu effectivement être synonyme d'une liberté relative des individus dans les choix qu'ils opèrent, dans la répartition de leurs activités socio-économiques et (dans le cas qui nous concerne ici) dans l'attention qu'ils peuvent porter à l'Internet comme outil faisant partie de l'environnement immédiat dans lequel ils évoluent. Ce processus d'exclusion exercé sur la catégorie la plus faiblement représentée n'est donc pas totalement en rapport avec l'environnement socio-économique immédiat mais trouve son explication dans la nature de l'infrastructure utilisée qui doit être l'objet d'une attention et d'une préoccupation particulière de la part de l'utilisateur.

Tableau 5 : La situation matrimoniale des internautes

SITUATION MATRIMONIALE	NOMBRE	POURCENTAGE
Mariés	18	18,56%
Célibataires	77	79,38%
Veuf (veuve)	2	2,06%
TOTAL	97	100%

Toutefois, cette préoccupation peut dépendre de quelques facteurs comme le niveau de sensibilisation ou de la latitude que sa position sociale (degré de pression sociale) octroie à l'individu pour que ce dernier puisse y inclure d'autres domaines de préoccupation. Quelles que puissent être l'importance et l'actualité contenues dans le réseau comme infrastructure d'information, celle-ci trouve en effet une entrave dans son processus de diffusion à grande échelle en ce sens qu'elle modèle la composition des catégories d'utilisateurs au travers de ces quelques caractéristiques socio-démographiques que nous venons d'illustrer.

Cependant, un regard sur les relations pouvant exister entre les composantes sociales et la fréquentation de l'outil d'information ne peut se passer de l'analyse de la variable que constitue l'éducation dans ce contexte global.

Tableau 6 : Répartition selon le niveau d'éducation

NIVEAU	NOMBRE	POURCENTAGE
Moyen	2	2,06%
Secondaire	13	13,41%
Supérieur	82	84,54%
TOTAL	97	100%

Le niveau d'éducation représente de fait dans notre étude, une caractéristique notoire permettant ainsi de voir un des aspects les plus saillants dans la représentation de certaines catégories : l'exclusion assez visible (ou la très forte présence dans le processus d'utilisation de personnes ayant atteint un niveau d'éducation supérieur, soit 84,54% de l'échantillon global) des catégories sociales ne bénéficiant pas d'un niveau d'éducation élevé. Sans en arriver à la problématique de l'alphabétisation, la fréquentation de l'école est apparue à la fois comme caractéristique et indicateur fondamental dans le processus d'utilisation de l'infrastructure. Ce niveau d'instruction atteignant dans la majorité des cas l'échelon supérieur est un signe de la médiation qui peut être établie entre le degré d'appropriation ou de maîtrise d'une infrastructure technologique et l'ensemble de l'environnement socio-éducatif entourant l'individu, lui permettant de prendre la mesure de l'importance de l'outil. Parce que cette catégorie évolue (ou a évolué) dans un milieu où la valorisation de certaines activités intellectuelles de recherche, de connaissance et d'information est une donnée constante, l'utilisation du réseau devient alors un moyen d'échanges d'informations répondant pleinement aux exigences de l'univers dans lequel évolue cette catégorie précise.

Deux niveaux d'explication permettent de mieux cerner le processus de sélection sur ce point précis :

1-Ce processus se fait sur la base de composantes socio-éducatives (niveau supérieur en majorité), lesquelles prédisposent cette catégorie de privilégiés à exploiter les potentialités de l'outil en connaissance de cause.

2-Le processus entraîne l'exclusion des catégories se trouvant en dehors des composantes qui apparaissent en majorité dans le tableau 6.

Le constat découlant de l'analyse de la composante socio-éducative est en outre que les caractéristiques obtenues constituent un peu le reflet de celles existant à un niveau plus général dans le contexte de fort taux d'analphabétisme du Sénégal (supérieur à 60%). Cette catégorie exclue dans le cadre du cyberspace ou dans celui de l'utilisation directe peut être récupérée dans le champ d'action des organismes intervenant à un niveau communautaire dans le processus de vulgarisation de l'Internet, ce qui peut atténuer dans une certaine mesure ce schéma d'inégalité (Cf. Deuxième partie).

2-1-2-Le cadre socioprofessionnel et socio-économique

L'élan déployé par les utilisateurs vers l'outil d'information entretient aussi des relations avec la situation socioprofessionnelle de ceux-ci, le rapport à l'utilisateur intervenant ici comme indicateur de l'analyse. Il est important par ailleurs de ne pas dissocier la situation socioprofessionnelle et celle socio-économique étant donné que la possession d'un emploi est, en termes concrets un moyen de positionnement sur l'échiquier socio-économique (satisfaction de besoins, achat de biens et services, etc.). Le niveau des revenus ou l'appartenance à une catégorie socio-économique est quelque part le reflet de la configuration des catégories socioprofessionnelles. La possession d'un emploi, donc d'une source de revenu, conjuguée à la situation de célibat (Cf. Tableau No 5) avec son corollaire (quoique relatif) d'atténuation de la pression sociale permettent aux usagers d'avoir accès à l'Internet en puisant dans une partie de leurs ressources financières. Ici, la situation socioprofessionnelle est indirectement un indicateur d'une plus ample utilisation en permettant aux usagers d'être en possession des ressources financières nécessaires à la fréquentation du cyberspace. La présence plus faible des autres catégories (étudiants, chômeurs, et élèves totalisant 38,14% de l'échantillon) en est une illustration. Autrement dit, la situation financière de ces dernières catégories peut expliquer dans une certaine mesure leur représentation moindre. Ce qui ne veut pas dire que la situation d'emploi détermine à elle seule (ou en majorité) l'utilisation de l'outil. Néanmoins cette situation est beaucoup plus favorable à la fréquentation en mettant l'utilisateur dans une situation matérielle et financière beaucoup plus confortable.

Tableau 7 : La situation socioprofessionnelle des utilisateurs

SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE	NOMBRE	POURCENTAGE
Employés	60	61,86%
Chômage	4	4,12%
Étudiants	27	27,83%
Élèves	6	6,19%
TOTAL	97	100%

Il faut retenir enfin que dans le contexte de commercialisation de l'infrastructure, l'Internet sélectionne les catégories plus à même de satisfaire cette logique de marchandisation des contenus informationnels.

Cette situation socioprofessionnelle est d'autant plus déterminante que la répartition du cadre d'utilisation (cyberespace ou domicile) permet de constater dans le tableau 8 que la totalité des personnes utilisant le réseau à domicile sont en possession d'un emploi. Il y a ici une accentuation du processus de sélection en fonction du contexte d'utilisation, dans le rapport que ce dernier entretient avec la possession ou non d'une source de revenu. De surcroît, le cyberespace comme contexte d'utilisation admet des catégories (chômeurs, étudiants, élèves, soit 43,52% de l'échantillon) parmi lesquelles la possession des moyens financiers n'est pas chose évidente tandis que ceci n'est pas le cas dans une situation d'abonnement à domicile.

Tableau 8 : Répartition de la situation socioprofessionnelle en fonction du cadre d'utilisation

SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE	POSSESSION D'EMPLOI				
	Oui		Non		Total
Cadre d'utilisation de l'infrastructure	Nbre	%	Nbre	%	
Domicile	12	100%	0	%	12
Cyberespace	48	56,48%	37	43,52%	85
	60		37		97

Ce qui veut dire en d'autres termes que la situation d'abonnement à domicile est incompatible avec une certaine précarité de la situation socioprofessionnelle. La situation actuelle globale de rareté de l'emploi (surtout en ce qui concerne les catégories jeunes) ne ferait que renforcer cette relation d'incompatibilité.

Une analyse beaucoup plus approfondie de la catégorie en situation d'emploi permet de répartir celle-ci en secteurs beaucoup plus particuliers (tableau 9). Cette typologie dans laquelle on remarque une prédominance des employés évoluant dans le secteur privé (avec 70% de l'ensemble des employés) se présente comme suit :

- **ESP/CSP** : employé du secteur public - contractuel du secteur public ;
- **ESPCI**: employé du secteur privé avec un contrat de durée indéterminée ;
- **EMPT** : employé et payé à la tâche, journée, occasionnel

Tableau 9 : Répartition des utilisateurs par secteurs d'emploi

SECTEUR D'EMPLOI	NOMBRE	POURCENTAGE
ESP/CSP	11	18,33%
ESPCI	42	70%
EMPT	7	11,67%
TOTAL	60	100%

Les deux dernières catégories représentent à elles seules 81,67% de l'échantillon, laissant ainsi les employés du secteur publique en marge de l'utilisation d'Internet. Cette forte présence des professions libérales est d'autant plus accentuée qu'il n'est pas possible d'établir aujourd'hui une ligne de séparation stricte entre le public et le privé. La mobilité et la flexibilité dans le marché de l'emploi comme données actuelles, conjuguées à l'affaiblissement actuel des secteurs publics traditionnels font que certaines personnes se trouvent dans des situations contractuelles ou exercent des activités lucratives parallèles à l'activité principale exercée dans le publique. C'est le cas notamment des activités de consultance ou d'expertise établissant des rapports beaucoup plus fréquents avec le domaine du privé. La prédominance de ce type d'activité garde tout son sens car l'utilisation du réseau peut être un moyen de promotion ou de recherche de compétences à l'échelle planétaire, un espace de liberté pour l'épanouissement des savoir-faire.

C'est ce qui explique un peu une présence remarquée de la catégorie EMPT constituée souvent de commerçants ou de guides touristiques. Dans le cadre de ces professions, il y a toujours l'établissement d'une relation avec l'extérieur (commerce, consultance, tourisme), exigeant une non délimitation du champ d'action de l'utilisateur, ce qui entraîne par conséquent l'usage du réseau dans une situation de nécessité par rapport à l'activité exercée. Sur un autre plan, les exigences de l'environnement professionnel dans lequel elles évoluent permettent à ces catégories de mesurer l'impact que l'utilisation de la toile (exemple de la visibilisation à partir de la création de sites/pages web, l'établissement de réseaux de commerce électronique, etc.) peut exercer sur l'évolution de leurs situations respectives. Cet environnement socioprofessionnel représente dans ce cas un indicateur dès lors qu'il oblige ou prédispose l'internaute habitué à s'adonner à l'utilisation du réseau d'une manière beaucoup plus fréquente. La classe des hommes d'affaires constitue par exemple le tiers de la clientèle du Metissacana .

Le caractère presque non propriétaire des protocoles d'information sur le réseau, la rapidité et la diversité des flux constituent sur le plan professionnel une tendance vers la libéralisation de certaines activités, une auto-prise en charge individuelle de plus en plus accentuée dans un environnement fortement concurrentiel. Ce besoin de promotion est d'autant plus accentué par le caractère non stable des types d'emploi ESPCI et EMPT. En effet l'échelle des revenus dans le contexte des utilisateurs du cyberspace présente des constantes qui dans 90,70% des cas ne dépassent pas 300.000 F. On retrouve les revenus les plus modestes dans la catégorie des emplois occasionnels et payés à la tâche (exemple des guides touristiques qui sont très fréquents sur le réseau).

L'échelle variante des revenus étant une caractéristique générale dans toute structure socio-économique ou socioprofessionnelle, la répartition de ces derniers peut représenter un miroir à partir duquel on peut expliquer le clivage domicile/cyberspace dans le processus d'utilisation de l'outil. Il est en effet possible d'établir une médiation entre la situation d'abonnement à domicile et le niveau élevé des revenus (Cf. Tableaux 11 et 17).

Tableau 10 : Évaluation de l'échelle des revenus des employés utilisateurs du cyberspace

REVENUS PAR MOIS EN FCFA	NOMBRE	POURCENTAGE
50.000 à 150.000	17	39,54%
150.000 à 200.000	10	23,25%
200.000 à 300.000	12	27,91%
500.000 et plus	4	9,30%
Nombre de personnes ayant répondu	43	100%
Total des personnes interrogés	48	

Ce dernier étant une constante dans cette catégorie. Cependant, ceci ne veut nullement dire que les grilles de salaires évaluées dans la catégorie des usagers du cyberspace constituent des situations relativement incompatibles avec la possession de l'outil à domicile ; mais qu'une situation de confort financier observée dans la catégorie restreinte d'abonnés à domicile est plus favorable à l'utilisation du réseau. Le processus de sélection est encore manifeste parce que dans un contexte de marchandisation du procédé d'utilisation de l'information, la capacité financière des individus est déterminante dans la mesure où c'est elle qui peut permettre l'accès à l'infrastructure. Toutefois, les relations établies entre les potentialités financières et le processus d'utilisation de même que l'isolement de ces variables et catégories ne rendent pas toujours compte de la réalité, du fait de deux causes principales.

Premièrement, la répartition des revenus répond souvent à des situations diverses et variées en fonction des positions, besoins ou préoccupations de l'individu ; cette imprévisibilité de l'environnement des personnes concernées n'autorise donc pas l'établissement de critères fixes de répartition des revenus, surtout dans un contexte de famille étendue, caractéristique de la plupart des familles sénégalaises et africaines. En second lieu, les quelques réticences exprimées par une partie des enquêtés à propos de la question financière ne permettent pas un isolement ou une utilisation abusifs des variables relatives aux ressources économiques, matérielles ou financières des individus.

Il faut retenir en fin de compte que l'influence de la variable socioprofessionnelle ainsi que celle relative aux potentialités économique-financières des individus représente l'un des aspects les plus déterminants dans le processus d'utilisation. Les différences observées dans la

répartition des revenus (grilles de revenus) en fonction des contextes d'utilisation peuvent rendre compte de l'avance de certains groupes sur d'autres en ce qui concerne la fréquence de l'utilisation d'une part, d'autre part de la non réduction de ce processus d'utilisation au seul choix des individus.

Tableau 11 : Échelle de revenus des abonnés à domicile

MONTANT EVALUE PAR MOIS	NOMBRE	POURCENTAGE
Entre 700.000 et 1.000.000	8	66,67%
1.000.000 et plus	4	33,33%
TOTAL	12	100%

Tableau 12 : Les zones d'habitation des utilisateurs du cyberspace

LIEU D'HABITATION	NOMBRE	POURCENTAGE
Centre ville	3	3,52%
Banlieue	82	96,48%
TOTAL	85	100%

2-1-3-L'influence de quelques caractéristiques spatiales

Une étude des déterminants ou indicateurs de l'utilisation du réseau se devait également de prendre en compte certains aspects relatifs aux conditions dans lesquelles les usagers se démènent pour accéder à l'infrastructure. Ces conditions concernent principalement les utilisateurs du cyberspace obligés de se déplacer vers l'outil et sont nécessairement en prise, d'un point de vue pratique avec deux éléments d'analyse :

- 1- la configuration de l'espace géographique immédiat
- 2-les moyens de locomotion qui sont mis à la disposition des utilisateurs dans cet espace

Dans l'analyse de ce premier aspect on constate que la plupart des internautes rencontrés (96,48% de l'échantillon des utilisateurs du cyberspace) résident en banlieue. Ceci entretient un rapport à première vue évident avec la concentration de la majorité des équipements collectifs et autres espaces de travail dans le centre urbain dakarais.

L'implantation du cyberspace n'a pas de ce fait échappé à cette donne car c'est dans le centre ville que furent d'abord implantées les premières infrastructures (exemple du Metissacana). Ce processus volontaire d'implantation ne fait que répondre en quelque sorte à l'expression de la demande en ce sens que la concentration des activités entraîne une concentration de la masse humaine (pour l'essentiel du temps consacré aux activités de travail) dans le centre. La manne financière dont cette population fait l'objet peut constituer un stimulant pour les gestionnaires des cyberespaces. Les aspects relatifs à l'espace géographique et contenus dans ce premier niveau d'analyse entraînent à un deuxième niveau des difficultés de déplacement pour une population utilisatrice concentrée en grande majorité en banlieue.

Le tableau 13 montre que 68,24% des usagers du cyberspace utilisent le transport en commun. En effet de nombreuses études effectuées dans les pays en voie de développement font souvent état de la prédominance des transports collectifs sur ceux individuels. Une étude plus particulière de la mobilité et des transports urbains à Dakar, effectuée par I. SANE établit une corrélation entre la typification des modes de déplacement et une hiérarchie socio-économique des usagers, finissant par assimiler l'utilisation des transports publics collectifs à une mobilité dépendante (SANE, 1996, pp.186-206). Ce niveau d'analyse permet de faire un lien entre l'utilisation majoritaire de ces moyens de transports collectifs (ainsi que la mobilité dépendante qui en découle) et l'appartenance à une certaine catégorie socioprofessionnelle et socio-économique par extension. La variable catégorie socioprofessionnelle comme déterminant de l'utilisation du réseau dans le cadre du cyberspace peut être une explication plausible au vu de cette remarque de SANE :

*"L'explication fonctionnelle de la mobilité met en relief l'importance des facteurs travail-éducation comme motifs générateurs de déplacements à l'intérieur de l'espace urbain dakarais."*⁴⁸

Le mode de déplacement qui est ici en question concerne le trajet domicile-cyberspace ou celui de travail-cyberspace. Dans les deux cas l'activité exercée constitue un déterminant en rendant l'utilisation de l'outil nécessaire et important dans le cadre de l'activité exercée ou en permettant une mobilité plus facile (en tenant compte du facteur proximité) entre le lieu de travail et le cadre d'utilisation que constitue le cyberspace. Une partie de la faible proportion

⁴⁸ I. SANE, "Mobilité et transports urbains à Dakar", in Revue Sénégalaise de Sociologie, n°1, 1996, p. 201

des élèves interrogés affirme fréquenter le cyberspace durant les heures libres ou les heures de descente, donc à partir du moment où ils quittent l'école. De surcroît, les catégories concernées par le facteur travail-éducation constituent au regard du tableau 7 une proportion de 95,58% de l'échantillon global, en y incluant la catégorie des élèves et étudiants qui constituent une proportion assez consistante. En faisant une corrélation entre l'utilisation du cyberspace et celle des moyens de locomotion (tout en prenant en compte l'influence possible qui peut être exercée par le facteur mobilité vers le cyberspace comme contexte d'utilisation), nous avons voulu montrer les répercussions de l'organisation de l'espace et des infrastructures sur les modes d'accès à l'outil d'information.

Cependant, ces corrélations peuvent être relativisées en tenant compte de l'évolution du niveau de prolifération de l'infrastructure au sein cet espace. Le rythme accéléré d'implantation des cyberespaces et autres cadres d'utilisation de l'Internet est entrain d'atténuer certaines entraves liées à la mobilité des populations. L'implantation des centres d'accès communautaires plus proches des populations périphériques - notamment dans le cadre de structures intervenant dans le processus de promotion des réseaux d'information - constitue un frein à l'influence des déterminants liés à l'environnement spatial.

Tableau 13 : Les conditions de la mobilité des usagers du cyberspace

Moyen de transport domicile Cyberspace	NOMBRE	POURCENTAGE
Transport en commun	58	68,24%
Taxi	11	12,95%
Pied	8	9,42%
Véhicule propre	8	9,42%
TOTAL	85	100%

2-1-4-Les disparités dans le processus d'utilisation

L'analyse de ces disparités peut se faire en introduisant la variable de volume horaire d'utilisation. En dehors des indicateurs sur les composantes sociales, économiques ou professionnelles (âges, professions, niveaux de revenus, etc.), le processus d'utilisation fait ressortir d'autres différences notoires en fonction des contextes d'utilisation (cyberspace ou domicile). En effet le recours d'une façon massive au cyberspace dénote quelque part une

difficulté d'accès à l'infrastructure comme le montre le tableau 14 au vu duquel nous remarquons que 76,47% de cette majorité ne bénéficie pas d'un accès à l'ordinateur, que ce soit dans le cas d'un organisme ou structure ou dans celui de possession d'un ordinateur individuel.

Le cyberspace revêt ici un aspect quelque peu communautaire dans le processus d'utilisation en permettant à cette majorité de surmonter la carence en infrastructures. Cette carence en infrastructures ne concerne pas le niveau de disponibilité du réseau mais se trouve en rapport avec cette faiblesse du taux de possession d'ordinateurs à domicile; cette faiblesse atteste à un niveau élémentaire de l'état actuel de non vulgarisation de l'infrastructure auprès des populations.

Tableau 14 : La possession d'un ordinateur à domicile

	NOMBRE	POURCENTAGE
Oui	20	23,52%
Non	65	76,47%
TOTAL	85	100%

Sur un autre plan, à l'intérieur du lot de personnes ayant un ordinateur à domicile, la catégorie d'utilisateurs bénéficiant du privilège de la connexion à domicile est encore amoindrie, ne constituant que 20% de cette dernière catégorie. Par conséquent la caractéristique que constitue le faible taux de connexion en fonction de la possession de l'infrastructure (ordinateur) est à un autre niveau un des signes de la vocation du cyberspace qui joue ainsi un rôle de facilitateur en permettant à certaines composantes socio-économiques (comme le montre d'ailleurs l'analyse des catégories socioprofessionnelles) de bénéficier d'un accès au réseau. Parce qu'il est le propre d'une certaine catégorie d'utilisateurs (près de la moitié étant étudiants, élèves ou chômeurs) le cyberspace est aussi l'expression d'une certaine restriction dans le volume d'utilisation (en termes d'heures de connexion).

Tableau 15 : Le niveau d'utilisation du réseau à domicile

REPONSE	CONNEXION	
	Nombre	Pourcentage
Oui	4	20%
Non	16	80%
TOTAL	20	100%

Le volume d'heures servant au processus d'interactivité (Cf. Tableau 16) ou à la collecte d'informations est souvent réduit pour cette catégorie d'utilisateurs ; il ne dépasse pas pour la plupart du temps une heure de connexion pour 84,71% d'entre eux. Il est possible d'expliquer ceci par deux facteurs. D'une part la simple appartenance à cette catégorie d'utilisateurs, faisant apparaître certaines caractéristiques générales (faible niveau de possession des infrastructures/ordinateurs et de la connexion à domicile, étroitesse des volumes horaires) qui peuvent leur être attribuées. D'autre part un manque de temps ou de moyens financiers pouvant leur permettre un élargissement de ce volume horaire. L'explication par le facteur temps peut être plausible du fait de l'extrême mobilité spatiale qui caractérise les populations de l'espace urbain dakarois, pouvant poser à ces derniers des problèmes de fractionnement du temps disponible entre leurs diverses activités, étant donné que 56,48% des utilisateurs dans le contexte du cyberspace sont employés. Cependant, l'explication (de la faiblesse du volume horaire) par les composantes socio-économiques ou les moyens financiers détenus par les acteurs ne peut être plus exhaustive qu'en comparaison avec l'échantillon des abonnés à domicile. Ceci dans la seule mesure où les disparités observées dans le processus d'utilisation (en termes de volume horaire) sont conditionnées par la situation de confort (financier ou économique) caractérisant cette dernière catégorie.

Tableau 16 : Moyenne du volume horaire de connexion pour les usagers de cyberspace

NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE PERSONNES	POURCENTAGE
30 mn à 1 h	72	84,71%
2 heures et plus	13	15,29%
TOTAL	85	100%

En effet, un regard sur leur volume d'utilisation et leur niveau de revenu (tableaux 17 et 11) permet de mieux voir ces disparités qui constituent encore une marque du processus de sélection. Cette inégalité dans le volume d'utilisation bien qu'étant évidente (si l'on tient compte de la différence des contextes d'utilisation) est aussi une résultante des effets conjugués de situations socioprofessionnelles et financières pouvant être favorables ou préjudiciables aux acteurs. Le volume horaire d'utilisation élevé pour les abonnés à domicile peut correspondre à la collecte de quantités d'informations ou l'établissement d'une série de communications que requiert leur situation socioprofessionnelle (relations de travail ou traitement d'opportunités d'affaires). L'environnement prédispose ainsi certains groupes à une utilisation accrue de

l'infrastructure et d'autres à un volume et une fréquence d'utilisation moindres. Cette situation d'inégalité se matérialisant par des disparités est plus le fait de la position des individus sur l'échelon des catégories socio-économiques.

Toutefois, malgré et à cause de cette étroitesse du volume d'utilisation, les usagers du cyberespace déploient certaines stratégies pour surmonter cet écueil. Ces stratégies peuvent se matérialiser en termes de réseaux de relations ou connaissances et arrivent à combler ou élargir pour certains le volume d'utilisation. Elles sont en même temps une preuve de l'attachement de cette catégorie d'utilisateurs à un moyen d'information et de communication dont ils prennent la mesure de l'importance par rapport à leurs activités socioprofessionnelles ou quotidiennes. En effet outre le cyberespace, 49,42% des usagers utilisent le réseau dans des contextes relatifs à leur capital relationnel ou social qui sert ici de palliatif à l'étroitesse des volumes horaires dont la plupart des utilisateurs disposent dans le cadre du cyberespace.

Tableau 17 : Évaluation du volume horaire des utilisateurs abonnés à domicile

Nombre d'heures approximatif par jour	Nombre	Pourcentage
Entre 3 h et 5 heures	5	41,67%
5 heures et plus	7	58,33%
TOTAL	12	100%

Ceci est encore une preuve de l'influence exercée par l'environnement social sur le processus d'utilisation de l'infrastructure. La possession d'un réseau de relations jouissant d'un contact permanent ou fréquent avec cet outil d'information ou encore une situation socioprofessionnelle adéquate (cas de personnes bénéficiant de l'usage du réseau dans le cadre de l'activité exercée, administrations, instituts ou universités) sont le gage de son utilisation plus fréquente.

Tableau 18 : L'utilisation d'autres endroits en dehors du cyberespace

REPONSE	NOMBRE	POURCENTAGE
Oui	42	49,42%
Non	43	50,58%
TOTAL	85	100%

Cependant, ces stratégies vont demeurer insuffisantes quant à leur pleine capacité à empêcher la restriction dans le volume d'utilisation de ces usagers nomades. La possibilité de disposer de ce capital relationnel ne se présente pas de la même manière chez les acteurs. Ces stratégies sont en même temps l'illustration d'une certaine insatisfaction de ces individus quant au volume dont ils bénéficient dans ce contexte. Le retour à l'explication par les potentialités financières s'impose dans ce recours par les internautes à ces stratégies. En effet, l'ampleur de ces dernières dénote aussi le caractère crucial des coûts d'accès à l'infrastructure comme opérateurs dans le processus de sélection.

Tableau 19 : Les stratégies déployées par les utilisateurs du cyberspace

Les autres endroits d'utilisation	Nombre	Pourcentage
Institution ou structure	24	57,14%
Connaissance ayant connexion à domicile	14	33,33%
Ordinateur individuel	4	9,53%
TOTAL	42	100%

Au terme de la brève analyse de quelques indicateurs (parmi les plus caractéristiques de la population utilisatrice), on se rend compte de l'apparition de différences notoires dans le degré d'appropriation de l'Internet. Ces différences sont apparues sous l'influence de facteurs et variables relatives à certaines composantes sociales (âges, sexe, jeunesse de la population, problématique du genre dans le processus d'appropriation des NTIC), professionnelles (secteurs d'activité, influence du rapport à l'utilisateur) économiques (niveaux des revenus, ressources financières nécessaires à l'accès à l'infrastructure) ou environnementales (influence de la mobilité, insuffisance dans le dispositif des transports entraînant des difficultés pour les usagers, corrélations établies entre le cadre d'utilisation et la typologie des moyens de locomotion). Elles sont en même temps une preuve du processus de sélection exercé par l'environnement global sur les modalités d'accès à l'infrastructure. Ce processus de sélection en donnant des indicateurs entraîne en même temps un mouvement d'exclusion des composantes socio-économiques ou socioprofessionnelles se situant en dehors des critères d'utilisation énumérées.

C'est pourquoi une brève évaluation de l'action des structures intervenantes, par le biais d'une étude de leurs groupes cibles et de leurs stratégies d'action permettent de voir plus succinctement l'ampleur du processus de sélection, dans la mesure où ces organismes sont conscients des obstacles qui sont liés à l'appropriation des NTIC par les populations. Ces structures font partie de l'environnement de cet outil d'information et toute étude des déterminants de l'utilisation des réseaux d'information doit prendre en compte les actions au travers desquelles elles jouent le rôle de facilitateurs auprès des catégories exclues. Les investigations menées auprès de trois structures (SIUP, TPS, Cyberpop/Bombolong) assez représentatives ont permis de faire une plus ample lumière sur ces stratégies de promotion de l'utilisation de l'Internet auprès des populations de base.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES PROCESSUS D'INTERVENTION : L'ACTION DU CADRE ORGANISATIONNEL DANS LA PROMOTION ET L'APPROPRIATION DU RESEAU ET DES NTIC PAR LES POPULATIONS

L'analyse ci-dessus effectuée de quelques caractéristiques générales de la population utilisatrice dans le cadre du cyberspace et au niveau des abonnés à domicile montre en effet qu'à l'état naturel d'utilisation, le processus d'appropriation de l'outil d'information fait ressortir certaines caractéristiques des groupes receveurs. Caractéristiques que l'on peut considérer comme constantes (par exemple le niveau d'éducation ou celui d'un accès précaire à l'infrastructure, nécessitant le recours pour la plupart au cyberspace comme moyen d'utilisation). Et la constance de ces caractéristiques et indicateurs peut être synonyme d'exclusion pour les entités/groupes se situant en dehors de ce cadre précis. C'est en ce sens qu'un clin d'œil sur le cadre organisationnel s'est avéré nécessaire et pertinent vu les actions importantes qui sont déployées par certaines de ces structures pour promouvoir l'utilisation d'Internet à grande échelle et ainsi contourner ces caractéristiques dont nous venons de parler.

Le séjour que nous avons effectué auprès de ces organismes montre que l'action de ces dernières va à l'encontre du processus de sélection (en ce qui concerne bon nombre de leurs applications) par le biais de stratégies d'approche plus ou moins adéquates dans le contexte du Sénégal et de la ville de Dakar en particulier où il existe une présence considérable de couches défavorisées, la réceptivité et l'accès aux infrastructures posant problème dans ces contextes

3-1-L'action du Trade Point Sénégal (TPS)

3-1-1-Présentation :structure et organisation du système

Les antécédents du TPS comme pôle de commerce s'inscrivent dans le cadre de la conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CENUCED), qui a adopté en 1992 le programme sur l'efficacité commerciale, tendant à la nécessité urgente de faire connaître les nouvelles technologies afin de simplifier et d'accélérer les procédures du commerce international. Le TPS est ainsi un "regroupement physique et/ou virtuel de tous les pôles qui interviennent dans le commerce extérieur, dans le cadre de l'utilisation des NTI "en vue de la simplification des procédures de commerce au sein de l'économie mondiale.

Sur le plan de la structure on peut dire que c'est un système au sein duquel interviennent plusieurs administrations composées de prestataires privés et de partenaires. Nous avons premièrement un pôle de prestataires de services publics et privés appartenant à l'ensemble de l'environnement économique sénégalais et qui sont :

A/les prestataires publics :

- Douane,
- Aéroport,
- Direction du commerce extérieur,
- Direction de la monnaie et du crédit,
- Direction de l'océanographie et de la pêche maritime,
- Direction de la protection des végétaux,
- Direction de l'élevage,
- Impôts,
- Greffe du tribunal régional de Dakar,
- Division du contrôle de la qualité et de la métrologie,

B/les prestataires privés :

- Banques,
- Société Générale de Surveillance (SGS),
- Consignataires,
- Assurances,

C/les partenaires :

- la Sonatel,
- les chambres de commerce,
- le COSEC,
- le CICES,
- les sociétés de transport et les transitaires, etc.

Le deuxième pôle du fonctionnement est assuré par le personnel de la structure de gestion du Trade Point. Dans sa mission de facilitateur du commerce extérieur, le TPS intègre tous les partenaires et prestataires précités intervenant dans les processus d'import/export. Le système est donc organisé en un réseau informatique auquel sont connectés l'ensemble de ces intervenants. Le TPS se donne alors pour objectif de :

- faciliter les procédures, notamment douanières, entrant en ligne de compte dans les transactions commerciales internationales
- donner l'accès à l'ensemble des opérateurs économiques au réseau international de commerce électronique
- fournir les informations, servir de conseil et d'assistance pour l'efficacité commerciale

3-1-2-Le fonctionnement du système

L'essentiel du fonctionnement consiste en la matérialisation des trois objectifs cités ci-dessus. Pour la facilitation du commerce extérieur, le réseau fonctionne en EDI (échange de données informatisées) ou transfert électronique de données entre pôles. Chaque pôle bénéficie ainsi de son propre réseau interne qui est relié au TPS. En d'autres termes, il s'agit de mettre en rapport les opérateurs économiques avec les services compétents pour le bon déroulement des activités : bureaux d'études, institutions, douane, etc. Grâce à ce réseau, les procédures de dédouanement passeront de trois semaines à quelques heures seulement. C'est notamment le cas à travers les opérations de pré-dédouanement dans le cadre d'un réseau interconnectant toutes les structures publiques et privées intervenant dans le processus. Ce système de facilitation électronique (SFE) rend les transactions de dédouanement plus rapides et moins coûteuses.

Ses fonctionnalités comprennent essentiellement trois phases :

- 1-Une collecte électronique des documents de pré-dédouanement
- 2-Le routage électronique de ces documents
- 3-Le paiement électronique sécurisé des droits et taxes de dédouanement

En ce qui concerne le système d'information commerciale, le TPS regroupe toutes les informations commerciales existantes, des structures d'appui aux opérateurs économiques en une vaste base de données informatiques. Ces informations pourront être visibles dans le

monde entier grâce au site du TPS, le GTPNET et permettront ainsi une meilleure promotion des exportations et investissements au Sénégal.

Ce système d'information permet aux utilisateurs de bénéficier des opportunités suivantes :

- l'insertion d'opportunités (offre, demande de produits, services, compétences ou partenariat dans le réseau d'échange),
- consulter des opportunités,
- éditer des opportunités (possibilité d'imprimer les résultats d'une requête ou d'une recherche) dans le système,
- obtenir des informations statistiques,
- avoir un regard sur le répertoire des entreprises (plus de 1500 entreprises Sénégalaises évoluant dans différents secteurs d'activités),
- bénéficier du dispositif des services mis en place par le TPS, à savoir le Front Office (dont le but est d'accueillir les clients et leur donner des indicateurs sur les services disponibles dans le système), les antennes régionales, la publicité, l'hébergement et la conception de pages web, le renvoi des messages (pour les opérateurs notamment analphabètes ayant fait des insertions dans le système d'opportunités, de disposer d'un service permettant de recevoir les messages par e-mail), l'attribution d'e-mails

En dehors de ce bref éclairage sur le fonctionnement du TPS (obtenu lors de notre séjour d'une semaine dans la structure, notamment lors des séances de travail, discussions et entretiens que nous avons eu avec quelques responsables), ce qui s'est avéré particulièrement intéressant, c'était le cadre de contact et d'interactions avec les populations de base dans ce processus de promotion de l'utilisation des NTI et réseaux dans une sphère qu'on peut caractériser d'économique. En effet le TPS joue ici le rôle de structure intervenante, mettant en place des stratégies d'approche des populations ainsi que des structures pour vulgariser l'utilisation des réseaux d'information. Ces stratégies d'approche se matérialisent par la mise en place de points d'accès, de "cellules communautaires" et d'antennes régionales pour permettre aux opérateurs économiques locaux habitant des zones reculées ou périphériques d'avoir accès aux opportunités d'affaires.

3-1-3-Les antennes régionales comme palliatifs à l'exclusion dans le processus d'utilisation des réseaux d'information commerciale

La mise en place de ces antennes a été suscitée par le souci de résoudre un problème crucial qui s'est posé à l'environnement socio-économique à savoir (selon les propos de A.M.DIOP) : comment vaincre la barrière technologique et surmonter ainsi le problème de la faiblesse du niveau d'accès à l'infrastructure ? Il s'agissait donc dans une phase expérimentale de se servir du processus de décentralisation entrepris par l'Etat (et tendant à transférer aux collectivités locales de nombreuses responsabilités jusqu'ici exercées par l'administration centrale, notamment la promotion du développement économique et social) pour installer ces antennes et centres d'accès.

Les antennes sont organisées en trois catégories, selon l'importance économique :

catégorie A : capitale régionale,

catégorie B : capitale départementale (niveau communal),

catégorie C : localité rurale.

La répartition de ces antennes et sites pilotes s'est fait essentiellement au niveau de Thiès et Saint-Louis pour la phase expérimentale. Et le tableau ci-dessus permet de voir le mode de répartition :

Tableau 20 : Typologie des antennes régionales

TYPE	SITE PILOTE	LOCALITE	PARTENAIRES (locaux)
A	Commune de Saint-Louis Commune de Thiès	Saint-Louis Thiès	Chambres de commerce
B	Commune de Joal Commune de Podor	Joal Podor	Mairies
C	Communauté rurale de Mboro Communauté rurale de Ross-Béthio	Mboro Ross-Béthio	Communautés Rurales

Au niveau de la dotation en infrastructures nous avons pour chaque type d'antenne la répartition suivante :

Tableau 21 : Le dispositif infrastructurel du TPS

TYPE	infrastructures
A	2 serveurs, 2 PC (ordinateurs)
B	1 serveur, 1PC
C	1 serveur

Ces antennes remplissent diverses fonctions soit d'une manière intégrale ou partielle selon leur importance (catégorie A, B ou C). Ces fonctions mises en place sont constituées par :

- Les centres de facilitation (formalités de dédouanement, import/export, expédition de marchandises).
- Les points d'insertion (offre et demande de services par le biais de boites à lettres électroniques à l'aide desquelles les informations sont reçues).
- Les points de connexion à des réseaux mondiaux.
- Les points de collecte d'informations.
- Les points de mise à jour des informations.

On peut voir ici une répartition plus nette des fonctions en fonction de la catégorie d'antenne

Tableau 22 : Les fonctions remplies par les antennes

CATEGORIE	FONCTIONS
A (capitale régionale)	Centre de facilitation Point d'insertion Point de connexion à des réseaux mondiaux Point de collecte d'informations Point de mise à point d'informations
B (capitale départementale)	Point d'insertion Point de connexion à des réseaux mondiaux Point de collecte d'informations Point de mise à point d'informations
C (localité rurale)	Point d'insertion Point de connexion à des réseaux mondiaux

Pour assurer le bon fonctionnement des antennes et sites, les partenaires du TPS que sont les chambres de commerce, les mairies et les communautés rurales mettent à la disposition de ce dernier un local fonctionnel, un abonnement en téléphone, en électricité et en charges connexes, ainsi qu'un dispositif d'entretien et de sécurité des locaux affectés au TPS.

Après l'analyse de ce dispositif infrastructurel mis en place on voit que le TPS s'atèle à promouvoir un accès communautaire aux NTIC et réseaux d'informations modernes par le biais de cellules communautaires très proches des populations de base, plus particulièrement le personnel travaillant au niveau des sites pilotes. Ce dernier est recruté et formé au niveau du TPS afin de pouvoir répondre de manière adéquate aux besoins (demandes, offres, opportunités) économiques exprimées par les populations de base.

Cependant, on ne peut évaluer à sa juste mesure l'action du TPS comme palliative au processus d'exclusion dans l'utilisation des réseaux, qu'en analysant la nature de ces groupes de base. En effet le paysage économique Sénégalais (en ce qui concerne plus particulièrement celui entrant en collaboration avec le TPS) est constitué en majorité par un ensemble d'opérateurs (le GES, regroupant les pionniers de l'entrepreneur-ship au Sénégal, l'UNACOIS, les chambres de commerce, etc.) qui pour la plupart appartiennent au secteur informel, d'habitude ne disposant pas des structures adéquates. On dénombre souvent au niveau des antennes régionales, des GIE, opérateurs économiques individuels, artisans, agriculteurs, pêcheurs ainsi que quelques rares entreprises à caractère plus ou moins formel. Or l'informel présente au niveau des couches et catégories sociales qui le composent certaines caractéristiques dont les plus notoires demeurent le manque ou la faiblesse du niveau d'éducation/formation et l'analphabétisme.

Le rôle du TPS consiste ici, par le biais de son personnel des antennes régionales, à mener des actions de sensibilisation et de formation au niveau des populations sur l'utilité et les fonctionnalités des NTIC dans le cadre de leurs activités économiques. Un volet assistance permanent est assuré par le personnel qui aide la plupart des opérateurs analphabètes dans le traitement et la transmission des informations commerciales ou à caractère économique reçues par ces derniers.

C'est par exemple le cas, quand ces opérateurs ne sachant pas lire, reçoivent des courriers (E-mails) en Anglais ou en Français, le personnel des antennes jouant ainsi le rôle de relais en traduisant ces documents. De nombreux obstacles inhérents à la nature des populations de base arrivent à être surmontés, ceci entrant dans le cadre des objectifs du TPS, à savoir d'après A.M.DIOP, donner les informations nécessaires quel que soit le type d'opérateur économique. Une autre remarque issue de l'enquête effectuée au niveau des cyberespaces permet de conforter le rôle des structures du TPS comme frein à l'exclusion de certaines entités socio-économiques. En effet on avait remarqué une moindre présence des femmes dans la catégorie d'âge située entre 29 ans et plus (soit 19,08% de femmes seulement dans cette catégorie Cf. tableau 3). Du fait de la demande pressante en informations commerciales, celles-ci provenant de tout le pays, ainsi que la prise de conscience du rôle joué par les supports technologiques, il y a eu un réaménagement de la phase expérimentale du TPS consistant à installer un point relais au RASEF (Réseau Africain de Soutien à l'Entrepreneuriat Féminin). Ceci peut en effet contribuer à éviter la marginalisation des femmes dans l'utilisation des NTIC. On peut aussi mentionner l'installation d'une autre antenne à Guédiawaye, toujours dans le cadre de ce réaménagement.

On avait en effet constaté qu'au niveau des utilisateurs directs dans le cadre du cyberespace ou des abonnés à domicile (Cf. Tableau 6), le niveau d'éducation était déterminant du fait de la prédominance de catégories ayant au moins un diplôme supérieur (84,54% de l'échantillon). Cependant, l'analphabétisme, le manque d'éducation ou de sensibilisation (facteurs importants dans le processus de sélection) sont des écueils surmontables au niveau du TPS par le biais des agents intermédiaires qui accomplissent le travail d'approche/conseil auprès des groupes cibles. On peut donc dire qu'en ce qui concerne les stratégies de proximité déployées par le TPS, aussi bien au niveau de l'espace géographique (le TPS se donnant pour objectif d'installer à long terme au moins une antenne dans les 433 collectivités locales que compte le Sénégal) qu'à celui des groupes de base, l'exclusion dans le processus des nouvelles informations et technologies est atténué.

3-1-4- Les indicateurs du processus de sélection dans l'action du TPS : L'orientation économique-commerciale

Si le TPS est en mesure de surmonter quelque part l'écueil que constituent successivement l'analphabétisme le manque d'éducation/formation/ sensibilisation ou l'isolement sur le plan géographique, on remarque qu'à l'intérieur même de ces catégories d'analphabètes (ne bénéficiant pas d'un contact direct avec l'interface que constituent même les réseaux d'ordinateurs du fait de ces conditions évoquées) ou des groupes supposés marginaux, la frange qui se sert des réseaux d'information le fait en fonction de l'activité socioprofessionnelle exercée. Ici la catégorie socioprofessionnelle, surmontant la condition de marginal ou d'analphabète est un déterminant réel dans l'utilisation de l'infrastructure. En jetant un coup d'œil sur les formes de partenariat (découlant du reste de la mission et des objectifs de la structure qui s'intéresse en particulier aux opérateurs économiques) contractées par le TPS, on remarque la prédominance d'entités ou groupes à caractère et visées économiques dans l'ensemble (GIE, groupements d'opérateurs économiques, chambres de commerce, etc.).

Ici l'activité exercée nécessite l'utilisation de l'outil, ce dernier devenant alors un élément incontournable pour la bonne marche des différentes opérations de transactions économiques. La notion de rapport à l'utilisateur reparaît et garde toute sa signification car elle permet d'analyser la corrélation de l'usage particulier de l'acteur avec la catégorie socioprofessionnelle à laquelle ce dernier appartient. La raison de l'utilisation prime par conséquent sur certaines caractéristiques (analphabètes, acteurs du secteur informel, résidents de localités périphériques), du fait de l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle particulière tournée vers le profit, l'ouverture aux marchés et la rentabilité des activités économiques.

Les actions et orientations du TPS comme signes d'un processus de sélection notoire au niveau de l'utilisation d'Internet, le sont en raison de la préoccupation particulière qui est accordée aux impératifs économiques et donc aux acteurs évoluant dans ce domaine. Il faut cependant remarquer que cette sphère (économique) ne représente qu'une des facettes mais non la totalité des facteurs déterminant l'utilisation des technologies et réseaux d'information.

3-2-Le Système d'Information Urbain Populaire d'Eco-Yoff

3-2-1-Présentation

Le SIUP entre dans le cadre d'un projet pilote de renforcement des capacités municipales dans la gestion des systèmes d'information. Il vise l'amélioration de l'accès et de la circulation de l'information tant au niveau technique qu'aux niveaux institutionnel et populaire. Ceci découle de la prise de conscience à un niveau supérieur (notamment celui des bailleurs de fonds qui veulent démocratiser et décentraliser l'accès à l'Internet), de l'importance et du caractère fondamental des systèmes d'information dans la prise de décision et dans les activités de développement en général. Le projet dont le site pilote à Dakar est la commune de Yoff, est initié par l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies (UNITAR), avec l'appui de la Fondation du Devenir (FDD). Il s'inscrit donc dans la dynamique globale qui vise à :

- mettre en place des infrastructures et systèmes d'information au service d'un développement communautaire durable ;
- valoriser les ressources de l'économie populaire par l'utilisation des supports multimédia pour rendre visibles les innovations techniques et sociales des groupes de base
- produire des contenus endogènes sur les stratégies alternatives des groupes de base dans le cadre d'un développement durable ;
- améliorer la participation des groupes de base dans les processus de prise de décision par la contribution de ces derniers dans la formation des contenus et systèmes d'information.

Mais pour comprendre le SIUP comme support aux activités de développement communautaire , il faut le placer dans le contexte du programme Eco-communautaire de Yoff (Eco-Yoff) conçu par l'Association pour la Promotion Economique Culturelle et Sociale de Yoff (APECSY) à la suite de la troisième conférence internationale des Ecovilles et Ecovillages en janvier 1996. Le programme Eco-Yoff ambitionne de faire de la commune un laboratoire de durabilité visant un développement global aux plans social, économique, environnemental et culturel à travers les cinq composantes suivantes :

1- culture et spiritualité : inventorier, préserver et développer les spécificités culturelles et spirituelles qui caractérisent la communauté Lébou de Yoff, en aboutissant ainsi à l'aménagement d'un écomusée et d'un festival international éco-arts.

2- éducation et formation : améliorer et accroître les infrastructures scolaires, enraciner les générations actuelles et montantes dans la tradition et les valeurs positives de la civilisation en utilisant les technologies modernes (exemple de l'Internet), développer les capacités pour un développement individuel et autonome.

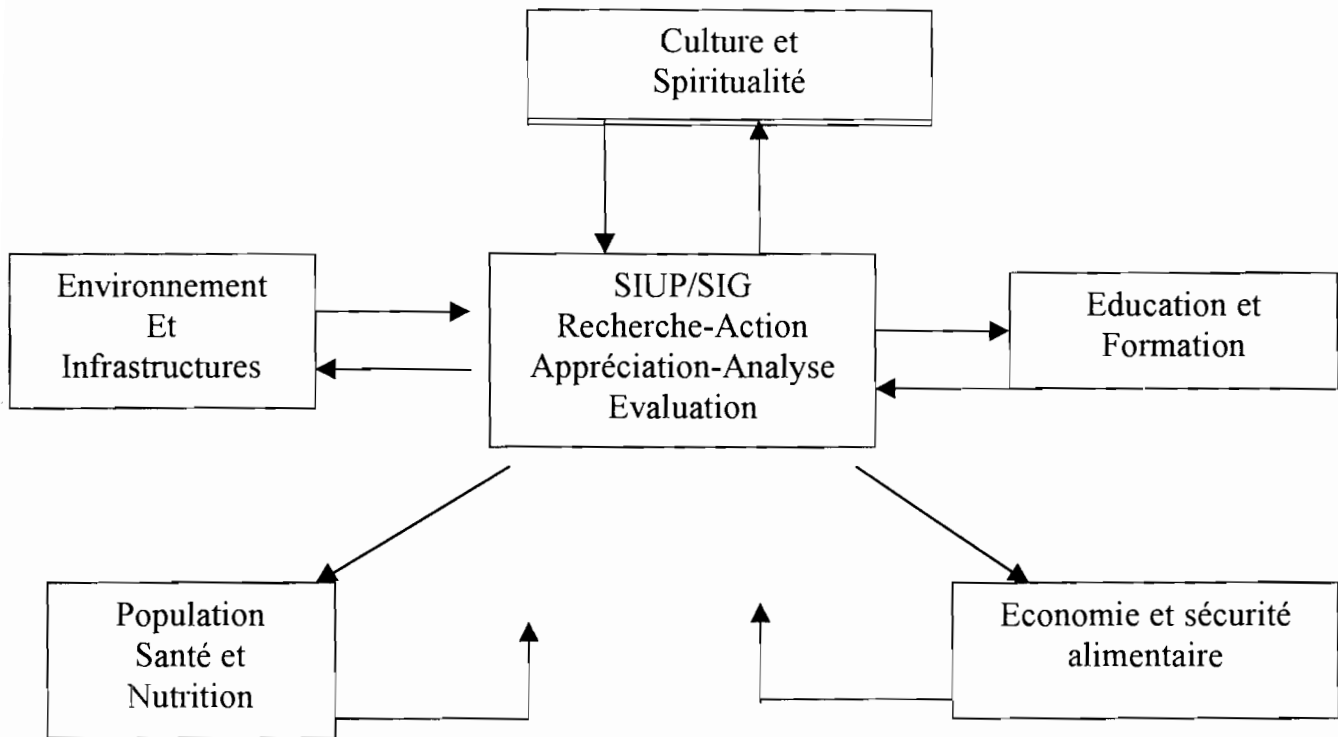
3- économie et sécurité alimentaire : assurer la sécurité alimentaire des populations par un développement de la production agricole et animale en utilisant des méthodes régénératrices ; stimuler le développement de structures actives génératrices d'emploi et l'organisation de l'emploi et du crédit.

4- population, santé et nutrition : créer et soutenir les conditions d'un meilleur équilibre entre la taille de la population et les ressources naturelles, améliorer la situation nutritionnelle et sanitaire des enfants d'âge préscolaire et scolaire ainsi que des autres groupes vulnérables.

5- environnement et infrastructures : assurer la protection de l'environnement par la lutte contre l'érosion sous toutes ses formes (éolienne, pluviale, biodiversité, désertification avancée de la mer), développer et mettre en place les infrastructures adéquates pour assainir le cadre de vie, établir un modèle d'écovillage pour la démonstration de l'enseignement des principes de reconstruction écologique.

Le SIUP (à côté d'un système d'information géographique, SIG) sert à la planification et à la gestion rigoureuse de l'ensemble de ces composantes. Le schéma ci-dessus élaboré au niveau du SIUP/ Eco-Yoff permet d'avoir une meilleure idée du rôle joué par le système d'information :

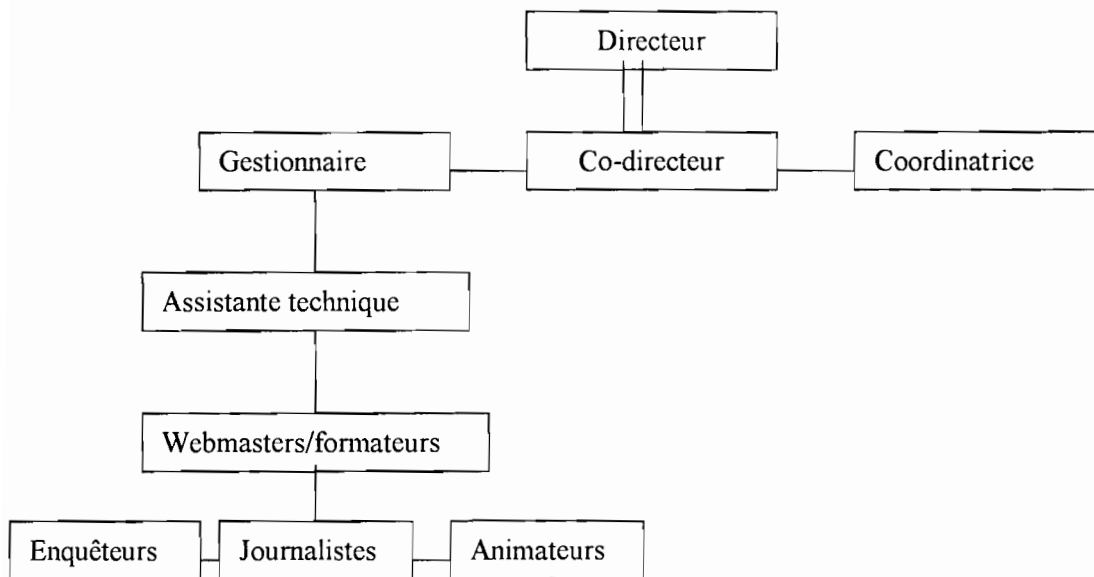
SCHEMA DU PROGRAMME



La mise en place et la coordination des activités au niveau du SIUP sont prises en charge par le CRESPP (Centre de Recherche pour l'Emergence Sociale Participative) affilié à l'ONG américaine Center for Religion, Ethics and Social Policy (CRESPP), Ithaca, New York, et venant en appui institutionnel au programme Eco-Yoff. En effet l'appui du CRESPP est nécessaire en ce sens que ce dernier dispose d'un programme d'utilisation des nouvelles informations et technologies pour l'émergence culturelle, dans le but d'augmenter la participation des populations et des cadres locaux dans le monde global de l'Internet et dans l'utilisation des informations les plus récentes en gouvernance locale, culture, développement, commerce et communication.

En termes de fonctionnement le CRESPP et Eco-Yoff/APECSY /. CAY comprennent la même direction pour la réalisation des objectifs dans le cadre du SIUP. L'organigramme de cet ensemble peut se représenter comme suit :

ORGANIGRAMME
CRESP/ECOYOFF/APECSY/CAY



3-2-2-L'approche communautaire et l'atténuation du processus de sélection

Les stratégies d'approche du programme Eco-Yoff dans le cadre du système d'information ne font pas l'objet d'un ciblage quelconque, l'objectif étant de promouvoir l'implication de l'ensemble des composantes de la population. D'emblée, l'organisation de focus groupes, de groupes de discussion et de sensibilisation auprès des populations a été nécessaire pour montrer à ces derniers l'importance de l'Internet d'une part et d'autre part connaître leurs besoins fondamentaux. Tout d'abord pour répondre à ces besoins en informations et en données fiables, précises et récentes (au service du développement de la commune et pour une coordination des prises de décisions dans le cadre du projet), un premier niveau de formation d'enquêteurs/ journalistes est assuré. Ces derniers ont pour rôle de collecter toutes les informations concernant la commune de Yoff (santé, population, infrastructures, économie, culture, etc.) et les mettre dans un second temps à la disposition des CIP (centres d'Information Populaire) qui sont au nombre de trois (3) et disséminés à travers la commune.

Ces centres d'information mis en place par la phase pilote du SIUP sont munis chacun d'un ordinateur ; ils s'occupent en termes pratiques de l'alimentation, la mise à jour, l'impression et la vente des informations pour des tarifs modiques à la population. Les données d'enquêtes réalisées sur le terrain (concernant plusieurs rubriques, voir annexe 2) par les

journalistes/enquêteurs servent à alimenter les pages web. Les webmasters/animateurs s'occupant quant à eux de :

- Saisir les données fournies par les enquêteurs.
- Répondre au courrier électronique (notamment pour les populations analphabètes ou ne sachant pas manipuler l'Internet).
- Assurer la permanence du CIP afin que les populations puissent disposer des informations dont elles ont besoin. Un autre volet de l'action des webmasters au sein du SIUP consiste à former les populations dans la création et la maintenance des pages web. Au total, 52 personnes ont été initiées à ces techniques en trois séries de formation ⁴⁹ :
 - première session : 18 webmasters
 - deuxième session : 22 webmasters
 - troisième session : 12 webmasters

Cependant, il est important de faire ressortir deux aspects dans l'action du SIUP visant à mettre l'Internet au service du développement communautaire. Le premier aspect concerne le volet communautaire même, évoqué ci-dessus et qui consiste à former et à consolider les connaissances des populations dans leurs différentes composantes (artisans, commerçants, écoliers, etc.) sur l'utilisation des supports multimédia et des systèmes d'information pour promouvoir l'amélioration de leurs conditions respectives. Le deuxième est quant à lui à caractère commercial en mettant en œuvre au service des opérateurs économiques qui le désirent (GIE, ateliers, etc.) le support multimédia nécessaire (création de pages web, développement et utilisation des réseaux) en vue de visibiliser leurs entreprises et potentialités à l'échelle locale et internationale.

Ce volet commercial vise à octroyer une certaine indépendance financière au projet et faire de sorte que celui-ci puisse se départir progressivement de l'aide des bailleurs de fond. Néanmoins, des prix communautaires (considérablement revus à la baisse) sont appliqués à l'endroit des populations et l'accent mis pour l'instant sur le premier aspect de la stratégie du SIUP (celui communautaire).

⁴⁹ Source : notre entretien avec le Directeur du programme

Plusieurs aspects du processus de sélection ou d'exclusion de certaines catégories de l'utilisation des réseaux arrivent ainsi à être surmontés grâce à des stratégies d'approche occasionnant un contact étroit avec les populations. Il est possible de donner plusieurs exemples pouvant illustrer ces stratégies d'approche :

- La création d'un centre de formation en informatique à des prix communautaires, ceci entrant dans le cadre du volet commercial.

- La formation des agents de la mairie à la manipulation des nouveaux outils du multimédia (informatique et Internet).

- La création de trois sites/pages web pour le compte d'auberges qui se trouvent dans la commune. Ce qui peut permettre à moyen ou long terme de commercialiser les potentialités hôtelières et touristiques pour cette zone côtière qui fait l'objet d'une affluence notoire à certaines périodes de l'année. C'est notamment le cas du campement touristique de Poulagou sis dans le village en bordure de mer.

- La création d'une autre page web (première du genre concernant le volet commercial) pour un atelier de couture géré par une femme (Maty).

Une écoute particulière est consacrée aux populations à qui il revient de choisir le contenu et le type de configuration des informations contenues dans les pages web.

Un autre exemple concerne la combinaison des spécificités culturelles du terroir d'avec le processus d'utilisation de l'Internet. En effet des éléments de la culture Lébou promus à travers le site (notamment la danse "Ndaw raine" symbolisant une des facettes les plus manifestes de leurs traditions, avec la troupe "Gaal gui") ont pu être découverts par des étrangers et touristes (américains en particulier) lors d'un séminaire de formation réunissant des étudiants américains et yoffois sur le thème du développement durable. Cette visibilité des éléments de la culture par le biais des supports multimédia entre dans le cadre de l'objectif exprimé dans la première composante du programme d'Eco-Yoff (culture et spiritualité).

Ceci est un aspect important du système d'information de Yoff qui permet à M. GAYE de remarquer à notre endroit que l'analphabétisme des populations ne constitue plus un obstacle à cause du rôle joué par les personnes relais (webmasters et animateurs) auprès des populations.

Le cas du projet "fragments du monde" est un autre signe de l'effort déployé par le SIUP pour lutter contre l'exclusion de certaines catégories dans le mouvement d'utilisation des réseaux d'information. On a remarqué dans l'analyse des catégories utilisatrices une faible présence des élèves (6,19% de l'échantillon global). Il concerne ainsi les jeunes des lycées et collèges de moins de vingt (20) ans habitant la commune de Yoff. Ils sont initiés dans un premier temps à la manipulation de l'outil informatique et aux techniques de navigation sur Internet. Ces derniers devront ensuite collecter des informations sur l'histoire et certaines caractéristiques culturelles de leur village. Il s'agira dans un troisième temps de rassembler toutes ces informations partielles dans un site.

Ce projet dont le grand site final (regroupant l'ensemble de ces sites locaux, d'où l'appellation "fragments du monde") sera élaboré en France vise à promouvoir les spécificités culturelles de ces différentes localités. En réalité certaines des contraintes exprimées dans l'action du SIUP constituent la preuve même de son orientation vers certains groupes d'analphabètes par exemple qui, au contact avec les agents intermédiaires éprouvent parfois le besoin de confidentialité dans l'envoi ou la transcription de leurs messages. Dévoiler le contenu de leurs correspondances sur le réseau n'est pas de ce fait chose aisée de la part de ces derniers qui manifestent certains gêne ou réticences au contact avec les animateurs.

La rencontre de Bamako 2000 (21-26 février 2000) sur les nouvelles technologies de l'information et les passerelles du vingt et unième siècle a désigné le SIUP d'Eco-Yoff comme gagnant du prix Alcatel des passerelles culturelles et lauréat pour les passerelles sociales. Ce qui est le signe des efforts immenses qui sont entrain d'être accomplis dans le cadre du SIUP pour promouvoir l'accès à l'information et aux infrastructures sans tenir compte des clivages socio-économiques ou socioprofessionnels. Les exemples évoqués ci-dessus illustrent quelques uns des aspects de l'orientation communautaire dans le processus de vulgarisation de l'Internet enclenché par le SIUP auprès des groupes de base.

Nous sommes en fin de compte, en présence d'un système d'information (basé sur l'utilisation de l'Internet et des immenses possibilités contenues dans les réseaux de communication modernes) au service du développement communautaire, servant à la planification à long terme ; ce qui implique nécessairement une participation intense des groupes concernés à plusieurs niveaux. Tout d'abord à celui de la familiarisation (sur le plan de la manipulation et de la maîtrise) d'avec les outils (Internet et ordinateurs en général) qui sont devenus incontournables dans le nouvel environnement. Ensuite à celui de l'identification, la collecte par les populations des informations en rapport avec leurs propres besoins dans un esprit de collaboration étroite avec les agents du SIUP. Enfin l'insertion de ces informations concernant plusieurs domaines (économie, sécurité alimentaire, environnement, culture, religion, éducation) dans une vaste base de données devant constituer un outil adéquat au service du développement durable.

Cependant, le premier niveau (ci-dessus) est fondamental, car tout en évitant la marginalisation de certains groupes, il permet aux populations de prendre conscience du caractère crucial de la maîtrise de l'information pour le progrès économique et social. Il est aussi important en ce sens qu'il permet aux populations (une fois acquis un niveau acceptable dans la manipulation de ces infrastructures) d'avoir une certaine autonomie en ce qui concerne le choix et la collecte des informations qui leur sont nécessaires dans ce système global, par rapport à leur vécu quotidien.

3-3-Le cyberpop/Bombolong : une jonction entre les dynamiques populaires et l'utilisation des NTIC

3-3-1-Fonctionnement et stratégies d'approche des groupes de base

Le bombolong comme programme d'appui aux dynamiques populaires s'inscrit (au même titre que les deux structures précédentes) dans la perspective de l'utilisation des NTIC et des supports multimédia au service du développement communautaire. Il est né d'un partenariat entre le CRDI/Canada/Acacia et Enda Ecopole pour apporter une innovation technologique dans les activités déployées par les organisations populaires d'une part et d'autre part, promouvoir la démocratisation de l'utilisation des NTIC au sein des groupes défavorisés tout en valorisant les ressources et stratégies alternatives de ces derniers par l'utilisation de ces outils. La démarche participative du programme se reflète à travers trois axes principaux qui

sont : la recherche (identification en amont des problématiques principales qui se posent aux populations dans leur vécu quotidien), l'action et la formation.

La stratégie d'approche utilisée dans ce contexte précis est quelque peu analogue à celle du SIUP du fait de l'importance accordée aux techniques et démarches visant à mobiliser dans un premier temps les groupes concernés. Cette démarche passe successivement par les étapes suivantes :

1- Compte tenu des objectifs et de l'importance accordée aux organisations populaires, il y a une première phase d'identification (sur le plan de l'espace géographique, dans le cadre des quartiers périphériques de la ville de Dakar) des quartiers défavorisés (Pikine, Yeumbeul, Rufisque, Yarakh, Al baraka, Colobane).

2- L'organisation de séries de rencontres et de discussions pour sensibiliser les populations concernées sur les objectifs du projet.

3-La désignation d'un groupe porteur au sein de chaque quartier. Cette désignation se fait sur la base de la représentativité et du dynamisme dont ce groupe fait l'objet parmi la gamme d'organisations (ASC, groupements, GIE, etc.) qu'un quartier peut contenir ; ce critère de choix du groupe porteur dépend aussi (outre la représentativité) de l'importance de la thématique véhiculée par l'action du groupe. Le tableau ci-dessus permet d'avoir une idée des axes thématiques de recherche et d'action à travers les huit (8) sites pilotes.

Tableau 23 : Répartition des thématiques en fonction des sites

SITE	THEMATIQUE
Yeumbeul	Santé communautaire
Pikine	Femmes et transformation des produits locaux
Al baraka	Formations coin de rue
Colobane	Femmes et développement local
Médina	Actions culturelles
Khadimou Rassoul	Artisanat et économie populaire
Yarakh	Associations sportives et culturelles
Rufisque	Habitat et assainissement

4-La mise en place au sein de chaque site d'un comité de gestion jouant le rôle de catalyseur et de sensibilisation auprès des groupes de base. Pour rendre cette dynamique communautaire, donc proche des groupes, chaque comité de gestion est composé d'une personne morale (exemple du chef de quartier ou d'un imam de mosquée pouvant exercer une quelconque autorité symbolique, facilitant ainsi aux agents du projet la coordination des décisions et directives) et de plusieurs personnes ressources. Ces dernières sont désignées par leurs capacités de mobilisation et d'émulation pour provoquer l'engouement des populations

5-Une dernière étape de concrétisation consiste en la mise en place d'un centre de ressources communautaire (CRC) au sein de chaque site. Chaque CRC est composé de deux gestionnaires qui constituent en réalité les personnes centrales du programme en ce sens que se sont elles qui s'occupent de la formation (sur le terrain) des populations à la manipulation et à l'utilisation des outils multimédia (formations en informatique, initiation à l'Internet, etc.). La sélection des gestionnaires se fait sur la base de critères rigoureux incluant aussi bien leurs profils que leurs compétences dans le domaine requis.

3-3-2-La formation et le dispositif infrastructurel

Après un bref aperçu sur le dispositif organisationnel (Cf. Tableau 24) et le cheminement de la stratégie d'approche des groupes, il faut noter la mise en place d'un dispositif d'appui technique et de gestion de la formation au niveau des gestionnaires des CRC comme à celui des populations et groupes concernés. La formation des gestionnaires (16 au total dont 10 femmes en raison de deux par site, issus de ces mêmes quartiers) est assurée par une équipe technique, laquelle est constituée de deux composantes :

Tableau 24 : Récapitulatif du dispositif organisationnel mis en place par Cyberpop

Type de structure	Composition (membres)	Rôles
CRP	Chargés de formation	Formation, appui technique et infrastructurel
Equipe technique	Ingénieur en informatique, maintenancier, chercheurs	Recherche en amont et encadrement des gestionnaires
Groupe porteur	Type quelconque d'O.P. représentatives (exple : ASC, groupement féminin, GIE, coopérative, etc)	- Champs d'expérimentation de la thématique - Sensibilisation auprès des populations de base
Comité de gestion	Personne morale Personnes ressources	Sensibilisation, mobilisation des groupes
CRC	2 gestionnaires	Formation des populations, sensibilisation, prestations de services

- Un volet social (chercheurs, enquêteurs, sociologues, etc.) en vue d'identifier en amont toutes les caractéristiques et composantes de l'environnement socioculturel (valeurs, traditions, modes de vie, etc.) des groupes concernés pour les intégrer dans la dynamique du programme.

- Un volet technique qui autorise et permet aux deux ingénieurs informaticiens, économistes et à la technicienne d'assurer la formation des gestionnaires des CRC mais aussi de résoudre les problèmes techniques inhérents au fonctionnement du dispositif infrastructurel. La formation des gestionnaires s'est étalée sur une période de cinq (5) mois.

Les infrastructures mises en place au service des populations et dont s'occupent les seize (16) gestionnaires sont installées au niveau des télé centres communautaires et comprennent le dispositif suivant pour chaque site :

- une ligne téléphonique
- un ordinateur connecté à l'Internet
- un dispositif de bureautique (traitement de textes, factures, fax, devis, photocopieuse, badges, cartes d'invitation pour les OP).

Le centre de ressource principal sis au siège d'Enda Ecopole possède quant à lui un dispositif infrastructurel supérieur en qualité et différent de celui des CRC (vidéos, diapositifs, scanners, etc.) et vient en appui technique à ces derniers en cas de besoins urgents.

3-3-3-Action communautaire et entraves au processus de sélection dans le cadre du cyberpop

Les stratégies d'approche déployées par le Bombolong (cyberpop) sont une marque illustrative de la gestion communautaire du processus d'appropriation des infrastructures et systèmes d'information par les populations. Dans le rapport qui la lie avec l'ensemble des investigations menées jusqu'ici (les populations utilisatrices, l'action du TPS et celle du SIUP d'eco-yoff) cette illustration se manifeste à plusieurs niveaux. Le plus visible à une première échelle concerne le caractère décentralisé de cette action- en termes de canalisation de l'espace géographique - à l'échelle des bidonvilles, de certains endroits reculés contenant en leur sein quelques unes des couches de la population urbaine dakaroise les plus défavorisées. Cette décentralisation garde d'autant plus de valeur qu'il a été évoqué dans l'étude des déterminants, l'influence quelque peu négative de certaines caractéristiques spatiales (difficultés dans la mobilité, précarité des moyens de locomotion, centralisation déséquilibrante de l'essentiel des infrastructures dans le centre urbain dakarois) sur l'accès à l'Internet par les populations.

En effet, le fait de pouvoir accéder à l'infrastructure (téléphone, Internet ou services bureautique) en utilisant le télé centre du coin, permet aux populations d'enregistrer des avantages en termes de temps, d'efforts financiers ou physiques, ceci par rapport à un éventuel déplacement jusqu'au centre ville. Ces CRC constituent par conséquent, sous l'angle de l'espace géographique, un palliatif par rapport aux distorsions inhérentes au processus d'urbanisation.

Les facteurs liés à cet environnement géographique (Cf. Tableaux 12 et 13) et pouvant alors constituer une contrainte à une plus ample utilisation de l'infrastructure se trouvent ainsi relégués à un moindre niveau du fait de la proximité du CRC.

D'autre part, comme dans le cadre du SIUP, des tarifs d'utilisation communautaires sont administrés à l'endroit des populations, compte tenu de la précarité de leurs conditions socio-économiques ou des revenus, mais aussi dans le but de susciter l'engouement des populations. Cependant, l'aspect le plus important demeure la priorité accordée aux actions de recherche et de sensibilisation en amont et tout au long du processus par les structures mises

en place. En effet, l'insertion d'un volet de recherche sociale (pour tout ce qui concerne la culture, les valeurs et potentialités sociales et participatives des populations), l'importance vouée aux stratégies de mobilisation en vue de catalyser la participation et faciliter l'action ont été déterminants dans le cours du programme. La formation des gestionnaires des CRC aux techniques de communication et de gestion des groupes, les séries de rencontres et discussions avec les populations présentent des traits analogues à la stratégie déployée par le SIUP (focus groupes) et montrent en même temps- compte tenu des difficultés financières que rencontrent les populations pour accéder à l'infrastructure -que le degré d'appropriation d'une technologie est partiellement fonction de la sensibilisation des groupes concernés sur son importance et les enjeux dont elle est porteuse.

Tableau 25 : L'expression par les populations des formes d'entraves à l'utilisation du réseau

Forme d'entrave	Nombre	Pourcentage
Les coûts d'accès (connexion) à l'infrastructure	67	69,07%
Niveau de connaissances entrant en compte dans le processus d'utilisation	7	7,22%
Analphabétisme, manque de sensibilisation des populations sur l'importance de l'infrastructure	23	23,71%
TOTAL	97	100%

En effet une partie non négligeable de l'échantillon global (soit 30,93%) considère que si l'Internet en est encore à un faible niveau d'utilisation, c'est parce que les populations n'ont pas encore pris la pleine mesure des potentialités et l'importance dont cet outil fait l'objet. Au niveau du cyberpop, la présence et l'action permanente des personnes ressources évoluant sur le champ social direct permettent de remplir ces fonctions cruciales (enquêtes sur les caractéristiques socio-économiques, discussions, sensibilisation). Le rôle de palliatif à la sélection de certaines catégories dans le processus d'utilisation est par conséquent mis en exergue à trois niveaux.

D'abord à celui de la dissémination de l'infrastructure à travers des zones reculées (Cf. Annexe 2). Ensuite la facilitation de l'accès à l'infrastructure par la baisse considérable des tarifs d'utilisation et de connexion. Enfin par le caractère endogène, autocentré et

communautaire des stratégies de sensibilisation pour montrer l'importance des NTIC aux populations. Compte tenu, toutefois, de l'évaluation plus ou moins globale de l'activité des CRC (Cf. annexe 2) on remarque que l'utilisation de l'Internet est l'objet d'une moindre préoccupation pour les populations. Par rapport à cela il convient de souligner une des caractéristiques de l'outil multimédia qui fait que ce dernier permet d'effectuer plusieurs applications de même qu'il est difficile de séparer l'utilisation de l'Internet comme entité indépendante, sans rapport possible avec ces autres applications. En effet, la bureautique, la formation ainsi que l'utilisation du téléphone relèguent l'Internet au dernier plan. Mais il est possible d'apporter plusieurs explications à cet état de choses :

1-La nature de ce dispositif multimédia rend certaines applications (téléphone, confection de CV, cartes d'invitation, badges, confection de devis, fax ou factures pour les OP, etc.) plus à même de répondre aux préoccupations pratiques des populations utilisatrices, la proximité du réseau Internet étant certes plus évidente dans le cadre du CRC.

2-La nouveauté de l'Internet comme moyen de communication pose un problème de familiarisation car l'utilisation n'est pas encore devenue une habitude pour les populations dans la mesure où (parmi plusieurs autres raisons) ces dernières demeurent encore non averties sur les potentialités dont le réseau est porteur en matière d'information et de communication.

3-Les couches populaires (hommes, femmes, OP) attachent beaucoup d'importance à la formation et aux opérations de bureautique, aspirant tout d'abord à connaître les procédés de base et à se familiariser avec les infrastructures qui répondent à leurs besoins courants.

4-Le rapport à l'utilisateur se présente à la fois comme déterminant de l'usage d'Internet (exemple des usagers du secteur commercial bénéficiant d'une insertion au niveau du TPS) et facteur d'exclusion de certaines couches dont les activités socioprofessionnelles ne nécessitent pas le caractère obligatoire de l'utilisation. Ceci peut en outre expliquer la prédominance des activités de bureautique à côté de l'explication relative aux coûts d'accès pouvant être hors de portée des populations.

Une autre remarque découlant de la synthèse des activités des CRC permet de voir un reflet d'une des caractéristiques générales de notre échantillon de départ, à savoir une présence moins remarquée de la catégorie femme, toutes applications confondues. Celles-ci se sont

pourtant distinguées tout au début du programme de cyberpop par leur présence accrue et leurs capacités de mobilisation des groupes. Cependant leur perte d'engouement à long terme est un signe de désintéressement par rapport aux multiples applications des NTIC dans leur quotidien.

Nous venons en fin de compte d'analyser toute (en faisant une étude de cas synthétique des stratégies déployées au sein de ces structures) la portée de l'action exercée par ce cadre organisationnel sur le processus d'appropriation d'Internet par les populations. Par cette analyse et une description de leurs actions concrètes sur le terrain, il est clair que le renforcement de leur présence et de leurs stratégies communautaires de proximité d'avec les populations pourrait à long terme accroître la participation de ces dernières à la société de l'information par le biais de l'Internet. Initialement vues comme freins plus ou moins efficaces au processus de sélection (exclusion de certaines catégories socio-économiques ou professionnelles, caractéristiques générales des populations utilisatrices), ces structures peuvent être considérées en dernier ressort comme partie intégrante de l'environnement de cette nouvelle technologie dans la mesure où elles conditionnent quelque part dans le cadre de leurs stratégies d'approche et à la limite des moyens dont elles disposent, le processus d'utilisation de l'Internet, et ceci en tant que facilitateurs auprès des groupes majoritaires ou marginaux.

3-4-Analyse synthétique des obstacles à l'utilisation du réseau par les populations

Les investigations menées auprès des utilisateurs et des organismes de promotion des NTI permettent de faire ressortir une série d'entraves à l'utilisation de l'Internet par les populations. En ce qui concerne les utilisateurs directs (dans le cadre surtout du cyberspace) les coûts d'accès constituent le butoir le plus manifeste (Cf. tableau 25). Les obstacles liés à la mobilité (c'est à dire aux distorsions inhérentes à l'espace géographique) perdent leur importance du fait de l'état actuel de dissémination des cyberespaces (cybercafés télé centres connectés, etc.) dans la ville de Dakar. Cependant, ce niveau accéléré de prolifération assurant progressivement la proximité de l'infrastructure avec les populations, aura du mal à long terme, à surmonter la problématique des coûts de connexion.

Dans un contexte de rareté ou de modestie des ressources financières, il y a nécessairement une restriction du volume horaire d'utilisation. La problématique des coûts est cruciale car c'est elle qui constitue à un premier niveau une des conditions d'accès à l'infrastructure. Une autre série d'obstacles évoqués par les responsables des programmes de promotion des TIC (SIUP ou Cyberpop) concerne un manque d'intérêt de la part des populations, et ceci nous permet d'arriver à un deuxième niveau dont la non réalisation constituera un écueil non négligeable à savoir ce que nous avons appelé jusqu'ici le rapport à l'utilisateur : il faudrait que ce rapport soit pertinent par rapport aux attentes des acteurs et à leurs situations respectives. Autrement dit, que les populations sentent qu'il peut être établi une relation entre l'utilisation de l'Internet et leur quotidien.

La non concrétisation de cet aspect constitue très souvent un motif de désintéressement de la part des groupes cibles. Ce qu'il est possible de constater aujourd'hui, c'est que la pertinence de ce rapport à l'utilisateur est beaucoup plus évidente avec certaines catégories socioprofessionnelles (hommes d'affaires, étudiants, chercheurs, consultants) qui prennent la pleine mesure de l'importance de l'outil, laissant ainsi une grande majorité des populations en marge de l'utilisation du réseau. Cet état de choses permet de faire appel à deux autres aspects de l'environnement immédiat des pays en développement, constituant des obstacles à une plus grande émergence de l'Internet. Le premier est d'ordre socio-éducatif car il concerne la question de l'analphabétisme et celle d'une certaine configuration de cet environnement (faiblesse des ressources allouées aux structures d'éducation et d'enseignement publiques, manque d'innovation, méthodes classiques) qui n'autorisent pas une familiarisation précoce (exemple de la faible présence des adolescents dans les groupes utilisateurs, Cf. tableau 1) des catégories jeunes avec les nouveaux supports multimédia et l'Internet en particulier. Le deuxième est en rapport avec l'environnement socio-économique immédiat.

En effet dans un contexte actuel de plus en plus caractérisé par la récurrence des questions de pauvreté ou de précarité des conditions de subsistance des couches défavorisées, le degré de préoccupation par rapport aux potentialités contenues dans le réseau risque de demeurer encore faible ; ceci dans la mesure où les coûts d'accès, dans le rapport qu'ils entretiennent avec les potentialités financières de ces groupes constituent un premier échelon de blocage.

Les entraves d'ordre organisationnel sont quant à elles liées à l'action des organismes. Il se pose à ces intervenants un problème fréquent qui est celui de la non durabilité de la dynamique participative des populations à long terme parce que ces derniers ne saisissent pas la portée réelle actuelle et les enjeux de l'avènement de la société de l'information. D'autre part, certaines de leurs stratégies d'approche et de sensibilisation n'arrivent pas à susciter l'engouement des populations. Par exemple, au niveau des CRC du programme Cyberpop, certaines populations n'arrivent pas à comprendre que les gestionnaires des centres soient leurs interlocuteurs permanents en ce qui concerne les modalités d'accès à l'infrastructure.

Elles développent par conséquent une mentalité d'assistés qui les pousse souvent à se plaindre auprès des responsables principaux du programme, ne comprenant pas ainsi le but fondamental de ces programmes qui est de procurer aux populations une autonomie durable par le biais des NTIC. Le mode de gestion des centres d'accès communautaires pose également problème, dans la perspective de leur éventuelle autonomie d'avec le programme les ayant mis sur pied (aussi bien au niveau du SIUP qu'à celui du cyberpop). Si ces centres doivent générer des ressources (par le biais de l'administration de tarifs communautaires à la portée des populations) pour acquérir une autonomie dans le temps, pérenniser leurs actions et se départir de l'aide des bailleurs de fonds et des partenaires d'origine dans le processus de vulgarisation de l'Internet, la problématique des coûts d'accès risque de resurgir à long terme.

Tableau 27 : Récapitulatif des déterminants et obstacles à l'utilisation du réseau

CADRE D'UTILISATION	DETERMINANTS DE L'UTILISATION	OBSTACLES
Cyberespaces	<ul style="list-style-type: none"> - difficulté d'accès à l'infrastructure - rapport à l'utilisateur (situation socioprofessionnelle) - niveau d'éducation - ressources financières (revenus) - intérêt et niveau de préoccupation 	<ul style="list-style-type: none"> - coûts d'accès à l'infrastructure - coûts de connexion - distorsions liées à l'environnement spatial ou géographique (mobilité) - restriction du volume d'utilisation
Accès communautaire par le biais des structures d'intervention (exemple : SIUP, TPS, Cyberpop)	<ul style="list-style-type: none"> - proximité d'avec les groupes cibles - Actions de recherche et de sensibilisation - mise à la disposition de l'infrastructure au service du développement communautaire, en traînant leur engouement - approche communautaire : baisse des tarifs 	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'intérêt de la part des populations - non durabilité de la dynamique de participation à long terme - manque d'efficacité relative de quelques stratégies de sensibilisation - obstacles d'ordre organisationnels
Structures utilisant le réseau comme instrument de travail	<ul style="list-style-type: none"> - rapport à l'utilisateur (profession exercée) 	Inexistants
Domesticité (abonnement à domicile)	<ul style="list-style-type: none"> - niveau des ressources financières considérables - niveau d'éducation - rapport à l'utilisateur (domaine d'activité ou profession exercée) - apport de l'infrastructure dans le cadre de l'activité exercée 	Inexistants

CONCLUSION

Au vu des résultats obtenus, cette étude peut permettre de voir que la nouvelle ère de globalisation qui se dessine sur le plan technologique s'accompagne d'une grande disparité sur le plan socio-économique. Et par delà les débats et stratégies engagés autour de la problématique de la société de l'information et des supports techniques qui lui sont liées, le mode actuel de diffusion de l'Internet ne fait que reproduire à une échelle locale, les grandes disparités inhérentes à l'ordre économique global actuel. Les éléments d'analyse issus du cadre d'investigation montrent en effet que la diffusion de l'Internet comme technologie nouvelle est loin d'être effective et répond à une logique locale particulière. Cette logique mise à nu sur fond d'inégalités a pu être matérialisée par les indicateurs faisant preuve d'un processus de sélection qui s'érige en obstacle à la généralisation de l'accès au bien d'information.

A ce propos, trois niveaux de pertinence ont été relevés. Tout d'abord sur le plan de certaines caractéristiques inhérentes au profil des groupes concernés : le niveau d'instruction ou capital cognitif (84,54% des utilisateurs atteignant un niveau d'éducation correspondant au supérieur), la présence fortement significative des catégories jeunes (66,32 %), la prédominance des employés du secteur privé (70% des utilisateurs) et la résurgence d'une problématique comme celle de l'exclusion des femmes (2,43% pour la catégorie comprise entre 40 et 50 ans) constituent des exemples et des signes de disparités indissociables avec un mode de diffusion à grande échelle du médium d'information.

Le deuxième niveau concerne le caractère déterminant de la variable socioprofessionnelle dans le processus d'utilisation. En effet l'orientation commerciale du TPS adaptée aux besoins et préoccupations des opérateurs économiques montre toute la pertinence de l'outil dans la seule mesure où celui-ci parvient à satisfaire les préoccupations matérielles (activité exercée) des utilisateurs concernés.

Le troisième niveau met en exergue les contradictions entre la commercialisation des infrastructures d'information et un contexte d'accentuation des difficultés socio-économiques et financières des populations. Ces difficultés permettent de mieux saisir la faiblesse des taux d'accès aux infrastructures (76,47 % des usagers ne possèdent pas d'ordinateurs tandis que 80 % d'entre eux ne bénéficient pas d'un abonnement à domicile). Le processus de diffusion étant

subordonné aux capacités financières des populations se trouve alors freiné par l'inégalité des revenus et la faiblesse du niveau de vie.

Par ailleurs, les conditions d'utilisation se trouvent partagées entre la perspective marchande et celle communautaire ; c'est ainsi que la description à caractère synthétique sur laquelle nous nous sommes basés dans l'analyse du cadre organisationnel a été révélateur d'une double fonction exercée par celle-ci. La première est une fonction de confirmation du processus de sélection en ce sens que les domaines sur lesquels ils appesantissent leurs actions ne sont en fin de compte que la preuve des inégalités liées à la prolifération de l'infrastructure. La deuxième est une fonction d'atténuation de cette perspective de commercialisation à laquelle obéit le mode de diffusion. Avec l'action de Cyberpop, nous avons d'une part un processus de décentralisation de l'utilisation de l'outil vers les quartiers défavorisés et un effort d'intégration des NTIC dans les activités des OCB. Le SIUP quant à lui se focalise sur le renforcement des capacités municipales et populaires, l'adaptation et l'inscription des aspects culturels locaux dans les contenus véhiculés par l'Internet comme nouveau système d'information. Le TPS s'illustre enfin par un élargissement des zones d'accès de même qu'une combinaison entre les activités économiques (transactions commerciales) et l'utilisation du réseau.

En fin de compte, ce cadre d'intervention global fait partie des déterminants et des facteurs explicatifs des modalités d'utilisation du support informationnel, du fait de l'effort de correction qu'il apporte aux déséquilibres inhérents au mode de diffusion. Le rythme d'évolution actuel de l'Internet s'effectue de façon accélérée (avec notamment la prolifération en milieu urbain dakarois des points d'accès) et peut apporter des modifications aux conditions d'utilisation actuelles. Toutefois dans le cadre de la perspective actuelle commercialisation de l'accès, l'état des réalités socio-économiques matérielles (faiblesse du niveau économique, inadéquation du capital humain, difficultés d'accès aux infrastructures, analphabétisme, précarité des conditions de vie) est une entrave à la diffusion effective de l'outil comme option technologique nouvelle. Il faudra ainsi pour les responsables du cadre organisationnel s'adonner à une sélection rigoureuse des priorités et des options technologiques dans la perspective générale de leurs actions de développement.

Les NTIC en général et l'Internet comme options technologiques nouvelles peuvent-ils remplacer l'acuité et la pertinence constituée par la prise en charge des problèmes fondamentaux de survie des populations ? Les options technologiques contiennent en effet une dimension matérielle différente de celle qui est prise en compte dans le cadre du développement durable. Ce dernier est caractérisé par l'importance accordée à la qualité de vie et à la résolution des problèmes de base. Et dans la diversité des NTIC, certaines fonctionnalités ont fait l'objet d'une grande pertinence dans la résolution de ces problèmes de base (services bureautique, fax, télécopie, téléphone). Par contre, les fonctions remplies par l'Internet n'entretiennent pas de rapport avec les axes de priorité du développement durable et les réalités matérielles du contexte d'accueil. Par conséquent, la diffusion large dans la perspective commerciale (accès payant) ne pourra se faire qu'en établissant la pertinence de l'acte d'utilisation en relation avec les conditions matérielles d'existence. Conditions sans lesquelles la prolifération, même poussée, du médium d'information ne pourra être synonyme d'une utilisation à grande échelle par les populations.

BIBLIOGRAPHIE

A/Ouvrages

- ABBOU A., BERT A. : *Lexique usuel des technologies de la communication*, Paris, DAICADIF, 1986, 173 pages
- Banque Mondiale : *Rapport sur le développement dans le monde*, 1998-1999, 279p.
- BATESON G., RUESCH J. : *Communication et société*, Paris, Seuil, 1988, 348 p.
- BELL D. : *The coming of post-industrial society. A venture in social forecasting*, Basic Books Inc. Publishers, NY, 1976, 507 p.
- BOULDING K. E. : *L'information comme ressource*, Paris, Gallimard, 1987, 206 p.
- BOURGES H., GRITTI J. : "*Le village planétaire. L'enjeu de la communication mondiale*", Dakar, NEA, 1982, 221 p.
- BOURREL J. R. : Etude prospective, Francophonie et enjeux des inforoutes, conférences des ministres francophones chargés des inforoutes in *Documents Internet. Afrique de l'Ouest*, Aupelf-Uref, 1996, 73 p.
- GOULET D. : Démarches intellectuelles conflictuelles : technologies et développement, in *Enjeux technologiques et relations internationales*. Paris, Economica, 1986, 423 p. , pp. 116-135
- GUILLEBEAU J. C. : *La refondation du monde*, Paris, Seuil, 1999, 379p.
- JEANNENEY J. : *Une histoire des médias : des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996, 245 p.
- LATOUCHE S. : *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, Paris, la Découverte, 1991, 217 p.
- LATOUCHE S. : Entrepreneuriat informel ou stratégie collective de survie conviviale ? in *Organisations économiques et cultures africaines*, Revue URED N° 5, 6, 7, Paris, l'Harmattan 1996 500p.
- LEVY P. : La cyberculture, l'universel sans totalité, in *La passion des idées*, hors série 1966-1996, pp. 117-119
- MAGA R. : Les télécommunications dans les pays membres du Sud, in *Documents Internet. Afrique de l'Ouest*, Aupelf-Uref, 1996, 49 p.
- MAYERE A. : *Pour une économie de l'information*, Paris, CNRS, 1990, 347 p.
- MAYERE A. : *La société informationnelle. Enjeux sociaux et approches économiques*, Paris, Harmattan, 1997, 239 p.

- NOVEMBER A. : *Nouvelles technologies et mutations socio-économiques. Manuel des technologies nouvelles* Genève, IIES, 1990, 193 p.
- ROQUEPLO P. : *Penser la technique. Pour une démocratie concrète*, Paris, Seuil, 1983, 256 p.
- SANE I. : Mobilité et transports urbains à Dakar, in *Revue Sénégalaise de sociologie*, N° 1, Janvier 1996, pp. 181-206
- TANKOANO J. : Les enjeux de la société de l'information, in Francophonie et enjeux des inforoutes. Étude prospective, *Documents Internet , Afrique de l'Ouest*, Aupelf-Uref, 1996, 28 p.
- WOLTON D. : *Internet. Et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion , 1999, 265 p.
- ZAOUAL H. : Lecture sitienne du phénomène entrepreneurial, in *Organisations économiques et cultures africaines*, Revue URED N° 5, 6, 7, Paris, l'Harmattan, 1996, 500p.

B/Revue, bulletins

- Bulletin du système des Nations Unies au Sénégal, N°5, Avril 2000, 49 p.
- Bulletin de liaison des acteurs de la stratégie Acacia-Sénégal, N° 1, Décembre 1997
- Bulletin de presse SYFIA, No 3, Février 2000
- BATIK, Bulletin d'analyse sur les nouvelles technologies de l'information, No 3, Octobre 1999
- Information technology for development, Vol. 8, No 3, CRDI-Canada, IOSPRESS, 1999, 78 p.
- Revue URED (Université Recherche et Développement) N° 5, 6, 7, Paris, l'Harmattan, 1996, 500 p.

C/Webographie

- www.osiris.sn
- www.siup.sn
- www.anais.org
- www.enda.sn/cyberpop
- www.tpsnet.org
- www.idrc.ca/acacia
- www.aisi.gov

ANNEXES

ANNEXE 1 : Questionnaires et guide d'entretien

ANNEXE 2 : Aperçu global sur les prestations des CRC

ANNEXE 3 : Indicateurs sur les activités du Trade Point

ANNEXE 4 : Activités participatives et aperçu du site du SIUP-Eco-Yoff

ANNEXE 5 : Aperçu sur les coûts d'accès aux prestation de services d'information (Metissacana)

ANNEXE 1

Questionnaire 1 (aux utilisateurs de cyberspace)

100- IDENTIFICATION

101- Nom-Prénom :

102- Lieu d'habitation :

103- Age :

104- Sexe :

105- Religion :

106- Ethnie :

107- Situation matrimoniale : marié(e) célibataire veuf
divorcé(e)

108- Régime matrimonial : monogamie polygamie

200- NIVEAU D'EDUCATION

201- Quel est votre niveau d'éducation ?

Primaire Moyen Secondaire Supérieur

202- Diplômes obtenus

203- Avez-vous suivi une formation en informatique ? Oui Non

203.a- Si oui dans quel domaine

203.b- Si non pourquoi n'en avez-vous pas reçu ?

300- SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

301- Quelle est votre principale source de revenu ?

302- Possédez-vous d'autres sources de revenu en dehors de celle-ci ? Oui
Non

302a- Si oui, lesquelles ?

303- Quelle est la nature de ces revenus ? Fixe (salaire) Incertaine

304- Combien gagnez-vous par Jour/Semaine/Mois ?

Moins de 1000 F	30000 à 50000 F
1000 à 5000F	50000 à 100000 F
5.000 à 15.000 F	100000 à 150000 F
15000 à 25000 F	150000 à 200000 F
25000 à 30000 F	200000 à 300000 F

305- Combien vous coûte l'accès à Internet par jour/semaine/mois ?

Période	Semaine	Mois	Jour
Somme			

306- Qu'est-ce qui pourrait entraver, selon vous, l'utilisation du réseau par une large partie des populations ?

307- Quelle appréciation faites-vous par rapport aux coûts d'accès au réseau ?

- Abordables Chers Prohibitifs

400- SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE ET RAPPORT A L'UTILISATEUR

401- Quelle profession exercez vous (secteur d'activité) ?

402- Depuis combien de temps travaillez-vous dans ce domaine ?

403- Avez-vous exercé d'autres professions dans le passé ? Oui Non

403a- Si oui, lesquelles ?

404- Quel est votre rythme de fréquentation du cyberspace par jour/semaine/mois ?

405- Quelle est la raison principale de votre fréquentation du réseau selon les domaines/rubriques suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------------------|
| offre de services | courrier électronique |
| vente | achat |
| marketing | finances |
| forums de discussion | documentation: arts sports culture |
| science littérature | |
| lecture de journaux | |
| autres(à préciser) | |

406- A quel moment de la journée fréquentez-vous d'habitude le cyberspace ?

Matin mi-journée soirée

407- Combien d'heures de connexion prenez-vous d'habitude ?

Nombre d'heures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

408- Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le réseau ?

409- Avez-vous un ordinateur dans votre lieu de travail ? Oui Non

410- Si oui est-il connecté au réseau ? Oui Non

411- Possédez-vous un ordinateur chez vous ? Oui Non

411a- Si oui, est-il connecté au réseau ? Oui Non

411b- Si non pourquoi n'en possédez-vous pas ?

500- MOBILITE GEOGRAPHIQUE

501- Quel moyen de locomotion utilisez-vous pour vous rendre aux cyberespaces

502- Avez-vous d'autres endroits où utiliser le réseau (en dehors du cyberspace)? Oui non

503- Si oui, quelle est la nature de cet endroit ?

Institution ou structure

Une connaissance bénéficiant d'une connexion à domicile

Les autres cyberespaces

504- Vous arrive-t-il d'utiliser les autres cyberespaces de la place ? Oui.
Non

505- Qu'est-ce qui détermine pour vous le choix d'un cyberspace parmi d'autres ?

Proximité

coûts de connexion

qualité de l'accueil

humeur de l'utilisateur

506- Vous arrive-t-il de voyager en dehors de la ville de Dakar ? Oui. Non

506- Avez-vous accès au réseau dans ces cas de déplacement ? Oui. Non

506- Si oui, par quel biais ?

600- APPRECIATIONS GENERALES

601- Comment appréciez-vous le réseau ?

602- Comporte-t-il selon vous des inconvénients ? Oui. Non

602a- Si oui à quel(s) niveaux précisément ?

603- Quels en sont les principaux avantages selon vous ?

QUESTIONNAIRE 2 (AUX ABONNES A DOMICILE)

100- IDENTIFICATION

- 101- Nom – Prénom : (facultatif) :
102- lieu d'habitation (quartier /cité) :
103- Age :
104- Sexe :
105- Religion :
106- Ethnie :
107- Confrérie :
108- Situation matrimoniale : marié(e), célibataire, divorcé, veuf (ve)
109- Régime matrimoniale : monogamie, polygamie

200- NIVEAU D'EDUCATION

- 201- quel est votre niveau d'éducation ? primaire, moyen
 secondaire, supérieur.
202- Diplômes obtenus :
.....
203- avez-vous suivi une formation en informatique ? Oui , Non
203a- Si Oui, dans quels domaines précisément ?
.....

300- Situation Socio-Professionnelle et Rapport a l'Utilisateur

- 301- quelle(s) profession(s) exercez-vous ? (spécifiez les secteurs d'activité s'il y en a)
.....
302- Depuis combien de temps travaillez dans ce domaine ?
.....
303- avez-vous exercé d'autres professions dans le passé ? Oui , Non ,
303a- Si Oui, lesquelles ?
.....
304- Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le réseau Internet ?
.....

305- Depuis quand avez-vous eu une connexion à domicile ?

.....

306- Quel est votre principal fournisseur d'accès ?

.....

307- Quel est votre rythme d'utilisation de l'Internet selon le nombre d'heures par jour, semaine ou mois (cochez une case de la grille ci-dessus)

Nombre d'heures	Par jour	Par semaine	Par mois
1h			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

308 – Quels sont vos principaux domaines d’investigation sur l’Internet, selon les rubriques suivantes

A. Commerce électronique :

- Offre de services
- Vente
- Achat
- Marketing
- Finances
- Economie
- Consultance

B. Documentation : arts et culture sports science littérature

C. Lecture de journaux

D. Forums de discussion

E. Autres (à préciser)

309 – Quels sont les principaux apports de l’utilisation du réseau par apport à vos activités économiques et socioprofessionnelles ?.....

.....

.....

310 – Quels sont les profils dominants (selon leur domaine d’activité) des personnes ou structures avec lesquelles vous entrez en contact à travers l’internet ?.....

.....

.....

311 – L’utilisation du réseau a-t-elle affecté celle des autres moyens de communication (exemple : courrier postal, fax, téléphone, etc) ?

- Oui
- Non

311 a – Si oui, dans quelle (s) mesure (s) ?.....

.....

312 – L’internet , comporte-t-il selon vous des inconvénients ?

- Oui
- Non

312 a – Si oui, quels en sont les principaux selon vous ?
.....
.....

400 – Situation Socio-économique

401 – Quelle est votre source principale de revenu ?.....
.....

402 – Possédez-vous d'autres sources de revenus en dehors de celle-ci ?

Oui

Non

402 a- Si oui, lesquelles ?.....
.....

403 – Quelle est la nature de vos revenus ?

Fixe (salaire)

Incertaine

404 – Jusqu'à combien peuvent-ils s'élever (cochez une case SVP) ?

Moins de 35 000 F CFA

200 000 F à 250 000 F

35 000 F à 50 000 F

250 000 F à 300 000 F

100 000 F à 150 000 F

300 000 F à 400 000 F

100 000 F à 150 000 F

400 000 F à 500 000 F

150 000 F à 200 000 F

500 000 F à 1 000 000 F

1 000 000 F et plus

405 – Quelle est la taille de votre famille (en termes de prise en charge)

3 à 5 membres 6 à 10 10 à 15 15 à 20 20 à 25 25 et plus

406 – A combien vous reviennent les frais de connexion à l'Internet (facture de téléphone comprise) par mois ?

407 – Quelle appréciation faites-vous par rapport aux coûts d'accès à l'internet ?

Abordables

Chers

Prohibitifs

500 – Mobilité Géographique

501 – Vous arrive-t-il d'utiliser l'internet dans les cyberespaces de la ville de Dakar ?

Oui

Non

501 a – Si oui quelle est en la fréquence ?

- Souvent
- Quelques fois
- Rarement

502 – Vous arrive-t-il de voyager (à l'intérieur du pays ou à l'étranger) ?

- Oui
- Non

502 a – Si oui quelles sont vos principales destinations ?.....

.....

502 b – Et pour combien de temps environ ?

.....

502 c – Avez accès à internet dans les cas de déplacement ?

- Oui
- Non

502 d – Si oui, par quel biais ?

- Institution ou structure
- Cyberespaces
- Une connaissance
- Vote ordinateur individuel

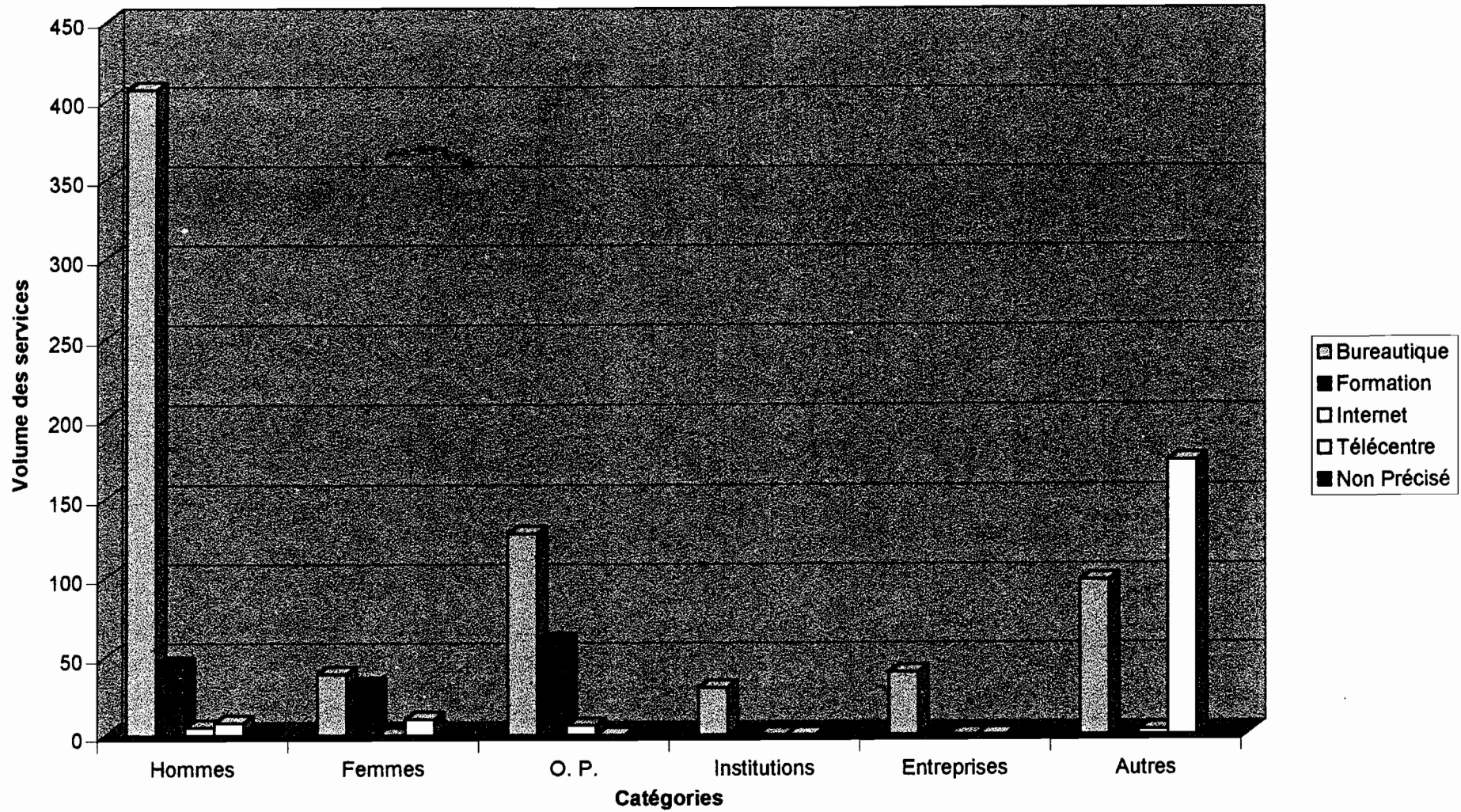
Guides d'entretien (3) aux responsables de SIUP, Enda Cyberpop et TPS

Thèmes :

- 1- Statut, rôle et objectifs de la structure
- 2- Partenaires, moyens, stratégies d'action et réalisations
- 3- Groupes cibles
- 4- Place occupée par l'Internet dans la stratégie globale
- 5- Problèmes et contraintes rencontrés dans le processus de vulgarisation des NTIC auprès des populations

ANNEXE 2

Cumul des activités des CRC



ANNEXE 3

1. Traitement es opportunités d'affaires

Nombre de clients inscrits : **218**

Nombres d'ETOs GTPnet traitées : **9264**

Nombre d'opportunités locales insérées : **218**

Nombre d'opportunités diffusées vers le GTPnet : **266**

ETO GTPnet reçus	ETO GTPnet traités	ETO local insérés	ETO diffusés vers GTPnet
77346	9264	427	266

Total répertoire	Eses insérées en 99	Mises à jour
1903	676	382

2. Autres prestations

Envois d'e-mails: **361**

Impressions : **716**

Consultations Internet : **18**

Traduction de documents externes : **98 pages**

3. Validation / Inspections

Nombre de clients validés du 08 février 1999 au 31 décembre 1999 : **429 (Dakar et antennes)**

Nombre de clients inspectés du 29 juillet 1999 au 31 décembre 1999 : **50**

4. Répertoire des entreprises

Actuellement 1903 entreprises figurent dans le répertoire des entreprises. 676 entreprises ont été insérées entre janvier et décembre 1999. 382 mises à jour ont été effectuées.

5. Compte pour les messages des opérateurs économiques

100% des opérateurs économiques qui ont accès au GTPnet reçoivent au moins une réponse mais 60% à 70% de ces réponses constituent des messages publicitaires et des réponses qui n'ont aucun rapport avec l'opportunité diffusée sur le réseau.

6. Diffusion opportunités d'affaires

39 diffusions d'opportunités d'affaires dans la revue économique du « Soleil ».

a) Les produits les plus offerts par nos opérateurs économiques :

- les produits agricoles : haricots verts, pommes de terre, fruits, fleurs d'oseille, riz, arachides ; Les poissons et crustacés

b) Les produits les plus demandés :

- Papier ; Textiles Machines et matériels

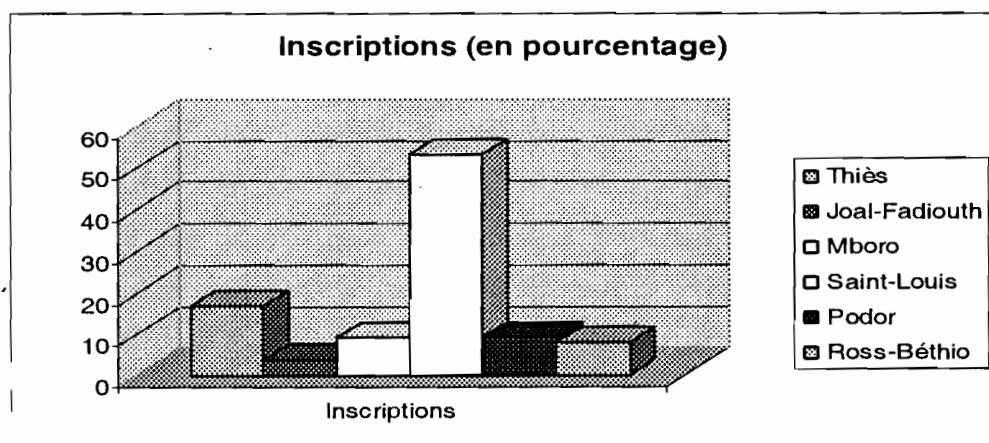
L'antenne de saint louis est la plus dynamique avec plus de 53% des inscriptions, sur un nombre de 249 (sur une période de 05 mois).

Site	Inscription	Insertion	Page web	Connexion internet
Thiès	44	20	01	03
Joal	10	10	00	00
Mboro	23	06	00	00
Saint Louis	129	145	02	01
Podor	23	22	00	02
R.Béthio	20	6	00	00
Total	249	209	03	06

Le taux d'insertion ((inscription+insertion)/inscription) est de 1,83, ce qui implique qu'en moyenne, 83% des inscrits ont réinséré.

Contribution des sites aux inscriptions et insertions

Antennes	Thiès	Joal-Fadiouth	Mboro	Saint-Louis	Podor	Ross-Béthio
Insertions en %	11	2	2	69	10	6
Inscriptions en %	17	4	9	53	9	8



ANNEXE 4



Centre de Ressources pour l'Emergence Sociale Participative

Cresp.....
Sénégal

BP. 8873 Dakar-Yoff Tel. 820 92.00 / 820.60.67 / 820 61.91 E-mail www.silup.sn NINEA : 0333758

Projet Système d'Information Urbain Populaire (SIUP)

FETE DE L'INTERNET 2000 PROGRAMME :

Samedi 8 avril 2000 :

09 heures - 13 heures : Ecole Diamalaye (Yoff II)

Présentation du SIUP (ses différentes nominations et consécration nationales et internationales), présentation générale de l'Internet (avec connexions), sur écran géant : qu'est-ce que l'Internet? Ses utilités? Les moteurs de recherche? L'E-mail?...

15 heures - 18 heures : Ecole Diamalaye (Yoff II)

Accueil des populations et des élèves avec l'assistance des webmasters-animateurs du SIUP ; formation à la navigation sur Internet, la recherche d'informations, l'envoi et la réception de courrier, etc.

Connexion gratuite à Eco Yoff durant toute la journée

21 heures : Place publique de Mbenguène

Présentation générale de l'Internet sur écran géant : qu'est-ce que l'Internet ? Ses utilités ? Les moteurs de recherche? L'E-mail, présentation de quelques sites téléchargés.

Dimanche 9 avril 2000

9 heures - 13 heures : Salle de délibération de la Mairie

Présentation du SIUP (ses différentes nominations et consécration nationales et internationales), présentation générale de l'Internet (avec connexions), sur écran géant : qu'est-ce que l'Internet? Ses utilités? Les moteurs de recherche ? L'E-mail ?...

15 heures - 18 heures : Accueil des populations avec l'assistance des webmasters-animateurs du SIUP ; formation à la navigation sur Internet, la recherche d'informations, l'envoi et la réception de courrier, etc.

Carte du Site

ecoyoff@siup.sn

<http://www.siup.sn>


Commune de Yoff

Présentation du Sénégal

Histoire de Yoff

[Introduction](#)
[Evolution Spatiale](#)
[Situation géographique](#)
[Village de Yoff](#)
[Démographie](#)

Géographie

[Quartiers](#)
[Carte de yoff](#)

Tradition et Culture

[Organisation Politique](#)
[Administration Traditionnelle](#)
 Organisation Religieuse
 - [Traditionnelle](#)
 - [Moderne](#)

[Culture](#)

La Municipalité

[Le Maire](#)
[Administration Municipale](#)
[Conseil Municipal](#)
[Arrêtés et Délibérations](#)
[Partenaires de la Commune](#)

Secteurs d'Activités

[Organisation Economique](#)
[Economie](#)
[Transport et Voirie](#)
[Santé](#)
[Education et Formation](#)
[Sports et loisirs](#)

Guide Contact

[Guide Adresse](#)
[Annuaire](#)

Actualités

[Journal](#)
[Météo](#)

Partenaires

Commentaires

Associations et Programmes

[APECSY](#)
[ECOYOFF](#)
[FESTIVAL ECOARTS](#)

Vie Pratique et Santé

[Guérir sans médicaments](#)
[La reconnaissance des médicaments](#)
[Recommandation contre les pesticides](#)
[Calendrier des vaccinations](#)
[Accidents causés / les PC Que consommer ?](#)

Aide Juridique et Pratique Personnes Morales

[G.I.E](#)
Les Sociétés
[Formalités](#)
[SARL](#)
[SA](#)
[SNC](#)
[SCS](#)
[S.E.P](#)
[S.D.F](#)

Infos Services

[universités](#)
[Lycées et Collèges](#)
[Centres de Formation](#)
[Professionnelle](#)
[Horaire chaloupe](#)
[Organisme internationaux](#)
[Consulats](#)
[Ambassades](#)
[Distance Dakar / autres villes](#)
[Calendrier des vaccinations](#)
[Accidents causés par les produits chimiques](#)

Aide Juridique et Pratique Personnes Physiques

[L'héritage civil](#)
[L'héritage en islam](#)
[Le Régime Matrimonial](#)
[Le Mariage religieux](#)
[Le Mariage Civil](#)

Droits et Devoirs des hommes

[Droits de l'homme en Afrique](#)

[Charte africaine des droits de l'homme et des peuples](#)

[[Accueil](#)] [[Ville de Dakar](#)] [[Conseil Régional](#)] [[Unitar](#)] [[FDD\(Réseaux ANAIS\)](#)]
 [[Commune de Yoff](#)] [[Apecsy](#)] [[Festival](#)] [[Ecoyoff](#)] [[ONG-CRESP](#)] [[Evénements](#)] [[Carte du Site](#)]



Accueil

Troisième Edition du Festival EcoArts du 20 au 24
mars 2000



Ateliers Perspectives Programme Partenaires Photos Inscriptions
Voici notre programme provisoire. Vos suggestions sont les
bienvenues.

Date : Lundi 20 mars 2000

HEURES	EVENEMENTS	
9: 00 – 1:00	Inscription aux ateliers et Informations Générales	
14h30 – 18h00	Symposium International: Quel devenir pour les traditions culturelles et écologiques au 21ème siècle - La contribution de l'Afrique Ouverture de la Session - présentation des thèmes majeurs: mode de vie des amis de la nature; habitat et technologie; arts et spiritualité	Visite guidée du village traditionnel de Yoff : la plage ; le marché : les artistes et artisans : teinturiers ; couturiers, bijoutiers, coiffeuses
20h00	Dîner d'accueil : les traditions culinaires des Lebu du Cap Vert	

Date : Mardi 21 mars 2000

HEURES	EVENEMENTS	
	Symposium International	En option
9:00 – 10:45	Changement Technologique et environnemental	Visite de l'île de Gorée La maison des esclaves Ou Tour Folklorique de Yoff
11:15-13:00	Architecture et Habitat traditionnel	
14:30 – 15:45	Eco-spiritualité	
16:00 – 17:30	Les arts Traditionnels	
18:00-20:00	Travail en groupes	Une manifestation pour les enfants
23h00	Veillée Culturelle	

Date : Mercredi 22 mars 2000

HEURES	EVENEMENTS	
	Symposium International:	En option
9:00 – 1:00	Quel devenir pour les traditions culturelles et écologiques au 21 ^{ème} siècle Plénières et Cérémonie de Clôture Présentations des Groupes Discussions et conclusions	Atelier de pêche traditionnelle (programmé à la demande des participants)
16h00-20h00	<p align="center">Cérémonie d'Ouverture de la Troisième Edition du Festival Eco-Arts à la plage de Yoff en face de l'île sacrée.</p> <p align="center">Allocution</p> <p align="center">Démonstration des rameurs</p> <p align="center">Rythme, chants, danses, avec la participation des troupes du réseau CIOFF (Conseil International des Organisations de Festivals et de Folklores)</p>	
22h00	<p>Sur le Podium du Festival:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestations des groupes invités • Séance de danse Sabar 	

Date : Jeudi 23 mars 2000 :

HEURES	EVENEMENTS	
9: 00 – 1:00	Journée sur la femme et le sacré	En option
	Tuuru Ndeup – partie sacrifice dans la demeure de la prêtresse des génies protecteurs et gardienne des esprits	Visite de l'Eco-centre de Yoff Discussion sur des plans architecturaux et EcoCommunautaires
15h 00 17h00	Atelier sur la femme et le sacré présenté par le Professeur Oumar Beye Ndoye, Directeur de l'Institut Ethnopsy – Afrique Antilles	Atelier rythme et danse (programmé à la demande des participants)
18h30-19h30	Tuuru Ndeup – danse thérapeutique avec transe	
22:00	Sur le Podium du Festival : Veillée Culturelle - Prestations des troupes invitées des villages traditionnels environnants - Concert de Rap à Yoff	

Date : Vendredi 24 mars 2000

HEURES	EVENEMENTS	
9: 00 – 13:00	Visite du projet de développement du Programme EcoCommunautaire de Yoff, le Système d'Information Urbain Populaire (SIUP) et le Système d'Information Géographique (SIG)	Atelier de pêche traditionnelle (programmé à la demande des participants)
13:45-15:30	Visite guidée des invités à la prière du vendredi auprès des notables du village	
16:00-20:00	Atelier rythme et danse (programmé à la demande des participants)	Visite de Dakar
20:30	Dîner de clôture	
22:00	Cérémonies de clôture du Festival Eco-Arts: <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle Sons et Lumières sur l'histoire des peuples Lebu • De l'Egypte à l'extrême Ouest de l'Afrique 	



en haut

ANNEXE 5

PROFORMA HORS TAXES

100.000 FCFA	400.000 FCFA	900.000 FCFA	1.500.000 FCFA
- création site et page web - 1 page textes et photos - 40 000 fcfa par page supplémentaire	- création site et pages web - 10 pages textes et photos	- création site et pages web - 50 pages textes et photos - images animées	- création site et pages web - 100 pages textes et photos - images animées - map cliquable - réalité virtuelle - son
- e-mail	- e-mail	- formulaire réservation - formulaire paiement - e-mail - connexion illimitée gratuite pendant 1 an	- formulaire réservation - formulaire paiement - e-mail - connexion illimitée gratuite pendant 1 an
- insertion icône "les sites du metissacana"			
- insertion gratuite annuaire professionnel internet de l'Afrique			
Hébergement gratuit serveur miroir geneve			
Hébergement gratuit 1ère année			

Option: mise à jour (à évaluer cas par cas)

Option Application spécifiques à venir (à évaluer cas par cas)

Frais d' Hébergement à partir de la 2ème année:
 (1 connexion incluse)

25 000 fcfa ht /mois

Tva en sus 20 %

Modalités de paiements

50% à la signature

50% à la mise on line